Paraît depuis 1913

LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 63 No 40 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 14 JANVIER 1976

Images d'un pays qui n'est pas

Une exposition qui en dit long



Deux hommes sur un fond blanc. L'un indique une direction à l'autre. Vers l'infini, vers le nulle part. "Direction nulle part, disait le vent. Et ils n'ont pas compris, mes amis, que de leur long voyage ils n'étaient que vestiges."

Raymond Gauthier n'est pas un photographe professionnel, mais l'exposition de ses oeuvres photographiques au Centre Culturel Franco-Manitobain est une exposition exemplaire. La première sans doute qui, depuis que le Centre Culturel nous a offert une salle d'expositions, répond véritablement aux termes de la politique que le Centre devrait se fixer en matière de culture. La première qui stimulera le public, révoltera certains, obligera les gens à discuter, les fera progresser dans leur prise de conscience de ce qu'est ou ce que n'est pas la communauté franco-manitobaine.

"Vestiges, ou images d'un pays qui n'est pas" est une exposition à message. Un message très simple, très fort.

"Nous les Franco-Manitobains", dit Raymond Gauthier, "sommes chez nous dans un pays qui n'est pas. Nous sommes les vestiges d'un grand rêve effectivement irréalisable, et nous ne le savons pas."

Là est le message, que Raymond Gauthier a rendu d'autant plus présent en faisant du titre de chaque oeuvre en exposition un vers d'un long poème sur "la rosée d'un faux printemps", "la vendange qu'il ne leur était point donné de faire", sur ces hommes "sortis d'ailleurs, croyant sortir de chez eux", sur l'illusion de ce long voyage dans la direction de nulle part.

Les photographies de Raymond Gauthier sont froides, tristes, désenchantées. Peu de personnages — et quand il y en a ils sont vieux et courbés —, de la neige, de grandes étendues, des vieilles maisons de bois, une croix délabrée, une vierge triste, c'est un regard dérangeant que Raymond Gauthier porte sur la communauté qui l'entoure.

Un regard dérangeant et désenchanté qui correspond à un personnage dérangeant et désenchanté. Car si "Vestiges" réussit à faire passer un certain message, ce n'est pas exactement dans les conditions que Raymond Gauthier aurait souhaitées.

Raymond Gauthier n'est en effet pas très satisfait des circonstances ayant entouré la réalisation de son exposition. Il affirme qu'il a dû se battre pour faire passer certaines choses, pour transmettre un message qu'il aurait aimé plus fort. Et il ne mâche pas ses mots pour fustiger la politique de "l'art pour l'art" de la plupart des responsables du Centre Culturel, leur refus de s'attacher à limportance du contenu d'un produit culturel pour n'en retenir que les aspects formels.

"Ma conception de l'exposition était quelquechose de différent de ce qu'elle sera", dit Raymond Gauthier. "Mais certaines attitudes explicites ou tacites de la part des responsables m'ont conduit à renoncer à certaines choses, à exercer une cer-

(suite, page 21)

"Le Dossier noir de l'école Taché"

Les parents de l'Ecole Taché n'ont pas encore rendu les armes.

Près de deux ans après la fin de "cette vilaine comédie", de "ce roman à faire frémir", ils viennent de rendre public *"Le Dossier noir de l'école Taché"*, un recueil de documents, de textes et de déclarations parus dans la presse au sujet de ce qu'ils appelaient à l'époque "l'unique école qui profite au maximum des avantages de la Loi 113".

Ce dossier a d'autant plus de poids qu'il survient peu de temps après les nombreuses controverses ayant entouré diverses décisions de la commission scolaire de la Rivière-Seine à propos de la construction d'une école française à Saint-Norbert.

Le comité de parents de l'école Taché ne s'est donc pas privé de mettre en avant dans ce dossier ce qu'il perçoit comme étant des contradictions entre le comportement adopté par certains individus ou organisations lors de l'affaire Taché et celui qui fut le leur lors de l'affaire Saint-Norbert. La Société Franco-Manitobaine en prend donc pour son grade, ainsi qu'Olivier Tremblay, coordonnateur du Bureau de l'Education Française, Laurent Desjardins, représentant de Saint-Boniface à l'Assemblée Législative provinciale, et même LA LIBERTE.

On peut d'ailleurs difficilement reprocher aux parents de s'être livré au petit jeu des comparaisons à cette occasion.

Les formules employées par eux, les idées défendues par eux lors de leur combat pour la réouverture de l'école Taché rappellent trop en effet celles que certains de leurs adversaires de l'époque employèrent récemment pour défendre l'école française de Saint-Norbert.

Les défenseurs de l'école Taché parlaient en effet déjà de "l'ambiance française" nécessaire dans une école pour assurer aux élèves qui la fréquentent un avenir véritablement bilingue. Ils remettaient déjà en question les arguments de ceux qui s'avéraient partisans de la coexistence des deux programmes A et B sous un même toit. "La grande valeur de Taché, affirmaient-ils déjà, est que le programme A y est installé fort et unique. Plutôt que de rêver en couleur, c'est-à-dire aller convertir les élèves du programme B, ne devrions-nous pas plutôt construire sur ce que nous avons?".

Ils remettaient aussi en question les arguments de type économique, insistant sur le fait que la commission scolaire de Saint-Boniface avait l'assurance de recevoir des fonds supplémentaires des gouvernements fédéral et provincial pour assurer la bonne marche des programmes tels que ceux en place à l'école Taché. Ils s'élevaient enfin contre les arguments de type démographique, affirmant que le nombre d'inscriptions était en hausse à l'école Taché.

Le *"Dossier noir de l'école Taché"* ne fait pas toute la lumière sur cette affaire. Loin de là. Cette accumulation de documents est assez touffue.

Mais ce dossier pose tout de même une question importante. Pourquoi s'est-on battu sur "le terrain de la survivance" à Saint-Norbert si on ne l'a pas fait à Taché?

J. L.

Éditorial

LES PENSÉES DU PRÉSIDENT TRUDEAU

Reportons-nous à l'éditorial du 29 octobre dans LA LIBERTÉ. Le titre indiquait: "La fin d'une époque", et l'on s'y référait au cheminement de notre Grand Chef à Ottawa dans sa lutte contre l'inflation. Il y avait eu la campagne de John Turner, couronnée d'insuccès et suivie de la démission du ministre, et puis, comme nous disions, le Premier Ministre était monté "en chaire, le regard sévère, le doigt levé, et (avait annoncé) une sorte de programme flou de certains contrôles". C'était la "Phase II", disions-nous, la "Phase I" ayant été la période de missionnariat de Turner. Cela menait, écrivions-nous encore, à la "Phase III" "alors que le Premier Ministre remontera en chaire et, tonnant, cette fois, annoncera que le peuple n'ayant pas été bon enfant, les contrôles, ce sera maintenant pour vrai! "

C'était à la fin d'octobre. Or, peu après, comme prévu, voire plus tôt que prévu, le Premier Ministre, l'oeil sévère, s'adresse au peuple et proclame solennellement que les trente dernières annés ont démontré que le système de la libre entreprise ne marche pas, ne peut fonctionner, que l'État devra revoir, reviser, refaire tout ça, mettre le doigt dans les secteurs de la production, surveiller, contrôler capital et travail, production et consommation. En éditorial, encore , nous avions parlé d'économie dirigée, de corporatisme. . .

Le moment arrive donc. Comme cadeau du Jour de l'An, monsieur Trudeau, l'oeil sévère, toujours, de sa meilleure voix de scène, nous annonce que ça vient de finir, comme on dit, qu'il va falloir maintenant nous serrer la ceinture, plus, changer, modifier, repenser, revoir, reconstituer notre échelle de valeurs, être sérieux, produire plus , consommer moins, être moins exigeants, travailler pour la gloire, et Vive le Président! Car c'est lui qui, dans sa sagesse, nous dira combien on pourra dépenser, combien il faudra épargner (attendons-nous bientôt à un programme d'épargne obligatoire), quoi on pourra acheter, quand on pourra acheter, ainsi de suite. Tout dans les mains d'Ottawa dont la machine bureaucratique continuera de grossir. Et Vive le Président! Le capitalisme porte en son sein les éléments de sa propre destruction. C'est la vieille théorie marxiste. Nous écrivions "la fin d'une époque". . . Monsieur Trudeau nous annonce que c'est le début d'un temps nouveau. . .

"Les changements qui interviennent dans la société proviennent surtout du développement des contradictions à l'intérieur de la société, c'est-à-dire des contradictions entre les forces productives et les rapports de production, entre les classes, entre le nouveau et l'ancien. Le développement de ces contradictions fait avancer la société, amène le remplacement de la vieille société par la nouvelle". Qui a écrit ça? Le Président Mao Tsé-toung ("De la contradiction" — août 1937. — Dans "Oeuvres choisies de Mao Tsé-toung, tome I).

Monsieur Trudeau, qui nous parla un jour de la Société juste, que personne n'a vue, parle maintenant d'un Ordre nouveau. Comme d'habitude, il le fait sur le ton doctoral et monocorde qu'il affectionne, et il est flou. On accuse de ce temps-ci le Premier Ministre de ne pas savoir au juste comment la faire, sa nouvelle société. Nous ne sommes pas de cet avis. Pierre Elliott-Trudeau est un homme de haute intelligence, exceptionnellement brillant. Pierre Elliott-Trudeau sait très bien où il va. Il ne nous le dit pas clairement. C'est voulu. Il nous lance ça par morceaux afin de nous habituer, de nous conditionner à accepter l'Ordre nouveau. Pierre Elliott-Trudeau sait très bien de quoi il parle. La nébulosité de ses propos, elle est voulue. Nous avons tous, gens de sa génération, au temps de nos études, lu et relu "Le Prince", de Machiavel. . .

Préparons-nous donc, mes frères et mes soeurs, ou mes soeurs et mes frères, Camarades, à revêtir l'uniforme austère du Monde nouveau, à travailler plus fort, toujours plus fort, à pratiquer en tout l'abstinence, à nous recueillir à la pause café non plus pour placotter, mais pour lire, méditer, petit livre rouge en main qu'il faudra en tout temps brandir et qui contiendra les pensées du Président Trudeau. Son ministre de la Santé verra à nous tenir en bonne forme physique par le moyen de "Participaction" en nous convoquant chaque matin sur la place publique, avant d'aller au travail, pour des exercices de gymnastique. Et au pas Camarades! Vive l'Ordre nouveau! Vive le Président!

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

Le rêve et la réalité

Mercredi matin, le 31 décembre, j'attendais mon taxi devant l'hôpital civique de North Bay. Je causais en français avec une parente du Québec. Un grand gaillard s'amène, l'oeil furieux, et nous apostrophe: "We don't speak French here."

Le lendemain, j'étais à Hanmer et j'appelle Air-Canada à l'aéroport de Sudbury. La téléphoniste de l'agence très fédérale et très "bilingue" (!!!) me répond: "I don't speak French".

Deux jours plus tard, je me rends prendre mon avion à l'aérogare de Sudbury. Je demande mon billet à un agent; il me répond: Someone else will come". Le "someone else" arrive et me dit: "I don't speak French".

Quatre jours de visite et quatre mépris de mes droits. Quatre insultes; l'une d'un fanatique et les trois autres du Fédéral. Toutes de même calibre: arrogantes, injustes et injurieuses.

Qui sont les racistes?
Qui sont les séparatistes?
Qui sont les provocateurs de séparatisme?

Eh oui, le bilinguisme intégral, c'est le mensonge intégral.

Un ex-Ontarien dégoûté,
G. Belcourt
630, chemin Ste-Foy
Québec.

A propos de bilinguisme

Monsieur le rédacteur,

Le bilinguisme institutionnel hors Québec est impossible. Les Anglophones n'y croient point, n'en veulent point. L'idée du bilinguisme institutionnel pan-canadien fait sourire les plus sympathiques d'entre eux. La seule chose à laquelle les Canadiens-Anglais croient, c'est à la possibilité du bilinguisme au Québec: Un bilinguisme où les cinq millions de Français-Québécois aient une connaissance d'usage de l'anglais, sans nécessairement délaisser la langue française. Selon eux, le Québec n'est pas le nombril du monde. Il est rattaché à la majorité anglophone à l'échelle nord américaine et il doit s'y conformer.

Donc, le bilinguisme institutionnel est un beau mythe, un trompe l'oeil que l' "establishment" anglo-québécois (le seul qui ait un intérêt réel à l'existence au Québec d'un bilinguisme colonial) suscite pour maintenir le Français Québécois dans une relation de colonialisme domestique. Aussi, les minorités francophones hors Québec deviennent son outil par excellence pour domestiquer la majorité française-québécoise et maintenir sa domination au Québec. Celles-ci veulent à tout prix croire au mythe du bilinguisme pancanadien, même s'il est impossible. Ceci leur donne l'impression de vivre, alors qu'en fait elles sont irrémédiablement à la veille de disparaître.

D'ailleurs, les élites francophones minoritaires perçoivent le mythe de l'égalité linguistique comme vrai. Le Secrétariat d'Etat entre autres, les manipule à le penser. Les positions restreintes qu'il a instituées au sein des associations ethniques telles l'A.C.F.A. en Alberta, et les divers projets socio-culturels qu'il supporte au compte des minorités linguistiques officielles voilent la réalité de l'impossibilité du bilinguisme institutionnel pan-canadien. En fait, ces interventions gouvernementales sont loin d'être l'équivalent de l'intégration rentable des francophones à la société canadienne dite bilingue. Ce que nous avons plutôt, c'est la création artificielle de ghettos linguistiques à travers le Canada par le Gouvernement canadien.

Léo Poncelet
Falher [Alberta]

Au temps de la République Athénienne, Cléon, qui, malgré les invectives d'Aristophane, était homme d'esprit, reprochait aux membres des assemblées de devenir "des spectateurs de la parole et des auditeurs de l'action".

— André Tardieu,
dans LA PROFESSION PARLEMENTAIRE.

L'HEURE DE TOMBÉE

Nous sommes heureux des lettres, communiqués, nouvelles, photos que nos lecteurs et les organismes du milieu veulent bien nous adresser, et nous visons à les publier en leur donnant l'importance qu'il faut. Il faudrait cependant que nos correspondants retiennent qu'à LA LIBERTÉ, comme dans tout journal, il y a une heure de tombée. C'est le vendredi précédant la date de publication. Nous accorderons la préférence aux textes dactylographiés à double interligne. Nous assurons tous et chacun de notre collaboration, prenant pour acquis que nous méritons la leur.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTEUR: Marcien Emond.
RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. -- JOURNALISTE COOPÉRANT: Jean Lesieur.
SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: René Guyot. Au téléphone: 247-4823.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.
L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.
LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

LANGUE ET TRADUCTION

par LOUIS-PAUL BÉGUIN

Puisque nous sommes, a-t-on dit, un peuple de traducteurs, la comparaison entre la langue anglaise et la française, dans notre milieu, est une nécessité. Traduire n'est plus considéré comme un asservissement à l'anglais au Québec, ce qu'il fut longtemps. Pour bien traduire en français, il faut se détacher de l'anglais, examiner le message, et plonger dans le milieu français, en quelque sorte, pour recréer le message selon l'usage, la syntaxe, la grammaire. Les principes des linguistes structuralistes sont (Chomsky surtout) fondés sur un idéal: le locuteur et l'auditeur possèdent tous deux leur langue dans l'admiration, ce qui n'est pas, pour des motifs historiques que l'on connaît, le cas au Québec. Cela viendra, mais pour l'instant il y a un déblayage à faire. D'ailleurs la linguistique structurale tout entière, quelle que soit l'école, part du principe que le linguiste connaît sa langue à fond. Au Québec, on fait peut-être trop de linguistique avant d'être vraiment libéré des contraintes de l'anglais? L'interférence est encore trop souvent présente dans les écrits pour que leur analyse soit concluante.

"L'humanité, ainsi que le prouve son histoire récente, non seulement méprise la douleur mais incite à la dureté et à l'insensibilité."

PAUL VI

Toutefois, la linguistique moderne nous apporte, par suite du travail de deux Québécois, MM. Darbelnet et Vinay, un moyen de vérification de l'oeuvre de traduction. Empruntant à la linguistique les données de base et le vocabulaire, la Stylistique comparée, méthode qui considère la traduction comme une discipline exacte, rend possible l'utilisation d'une technique de "mise en rapport" des deux langues qui nous intéressent: l'anglais et le français. Ne nous leurrons pas cette méthode ne nous permet pas de traduire. On retient comme principe que le traducteur qui l'emploie est compétent. Les auteurs nous donnent 7 procédés de traduction par ordre de difficulté. D'abord, on "sépare" l'opération de passage d'une langue à l'autre en deux moyens: la traduction-directe et la traduction oblique. La traduction directe est possible lorsque le message prend la même structure en se concrétisant par la parole: calque, emprunt, ou traduction littérale. Mais bien souvent, l'usage, la syntaxe ne sont pas les mêmes dans les deux langues. La traduction suit la voie oblique: il faut transposer, moduler, trouver un équivalent, ou tout simplement adapter (publicité par exemple). Le déductible anglais, que l'on a bien souvent rendu par un calque: déductible, doit être modulé, c'est-à-dire qu'il faut varier le point de vue du message, et rendre ce mot "déductible", par franchise, en assurance. Bien sûr, cela demande un traducteur qui sait, par expérience, ou qui fait l'effort de recherche, et non quelqu'un qui se contente de calquer l'anglais servilement. Pour savoir quil y a transposition ou modulation, il faut savoir, à priori, comment traduire. Même problème que pour la linguistique qui suppose que tout le monde connaît parfaitement toute la langue. La traduction ne s'apprend vraiment pas: mais l'expérience, la recherche, l'étude dans les deux langues, par un témoin impartial, le traducteur, permettent de traduire. Théorie de la traduction, la méthode de la stylistique comparée est néanmoins un moyen critique de vérification et de compréhension du mécanisme de traduction.●

L'école mixte, un facteur d'assimilation

Un passage du rapport de la commission ministérielle Symons en Ontario qualifie l'école "mixte" ou "bilingue" comme un facteur d'assimilation:

"Le seul fait qu'un même établissement scolaire abrite des élèves francophones et des élèves anglophones ne permet pas d'attribuer à l'école le qualificatif "bilingue". L'enseignement et l'apprentissage d'une langue seconde est un sujet extrêmement complexe. Quiconque pense qu'il suffit de réunir des élèves francophones et des élèves anglophones sous un même toit en espérant que chaque groupe linguistique apprenne ainsi la langue de l'autre groupe commet l'erreur d'un raisonnement simpliste. Les faits semblent indiquer au contraire qu'en agissant ainsi on obtient, au moins dans certaines circonstances, un résultat tout à fait opposé. Comme la plupart des étudiants francophones de l'Ontario sont habituellement déjà bilingues en raison de circonstances existantes en dehors de la salle de classe, tandis que la plupart des étudiants anglophones ne le sont pas, il arrive presque toujours que dans ces écoles "mixtes" l'anglais devient bientôt la langue de communication et de l'administration. Le climat général est alors un facteur qui conduit inévitablement à l'assimilation des élèves francophones.

"Par contraste, l'école française se présente alors comme un milieu dans lequel les élèves francophones ont davantage de chances d'apprendre à connaître, à raffermir et à développer leur culture et leur patrimoine. C'est précisément ce dont ils ont besoin pour conserver leur identité dans cette province où l'anglais est la langue de la grande majorité de la population. Il est en effet très important que tous les élèves, francophones et anglophones aient une chance de se pénétrer des fondements de leur langue et de leur culture respective pendant les premières années de leur formation. S'il en est ainsi, le processus des rapports mutuels avec ceux qui appartiennent à l'autre langue et l'autre culture pourra se dérouler de manière plus naturelle et plus fructueuse pendant leurs jeunes années et plus tard."●

L'Actualité

NOS GENS, DÉBUT XVIIIe SIÈCLE —I

Antoine-Denis Raudot, intendant de la Nouvelle-France de 1705 à 1710, organise des concerts de musique et de chant et, en 1708, "une mascarade d'une magnificence qui ravit tout le monde".

L'historien Gustave Lanctôt rapporte les propos du père Allard, supérieur des Récollets, sur l'élite du temps. Elle est composée de fort "honnêtes gens" et il dit ne pas connaître "de province du royaume où il y eut, à proportion et communément, plus de fond d'esprit, de pénétration, de politesse, de luxe même dans les ajustements, un peu d'ambition, de désir de paraître, de courage, d'intrépidité, de libéralité et de génie pour les grandes choses". "C'est l'époque des Frontenac, des Jolliet, des La Salle et des d'Iberville, et de Mesdames Vaudreuil, de Ramezay et de Repentigny. A toute cette vitalité se mêlent bien quelques "scandales publics entre des officiers des troupes et des femmes d'habitants", au dire de Louis XIV, devenu le pudique époux de Madame de Maintenon. Cela remonte assez loin, poursuit l'historien, avec les aventures de d'Iberville et du chevalier de Gallifet. [...] C'est le côté humain d'une étonnante époque de croissance et d'enracinement, d'initiative et d'audace, de guerre et de vaillance".

[...] "Une évolution est en marche. Les Canadiens appartiennent maintenant, en majorité, à une deuxième génération qui a grandi au pays. Déjà, des traits se manifestent qui les distinguent des Français".

Lanctôt cite le père Charlevoix qui écrit que les Canadiens "respirent en naissant, un air de liberté, qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie, et nulle part ailleurs, on ne parle plus purement notre langue". "On ne voit pas dans le pays de grandes richesses, fait observer l'historien, mais les censitaires y sont plus à l'aise en général que les seigneurs. La vanité ne manque pas de s'y affirmer. On aime à faire bonne chère, mais on n'hésite pas à "se restreindre sur la table pour être bien vêtu". Charlevoix dit que "tout est ici de belle taille et le plus beau sang du monde dans les deux sexes [et que] l'esprit enjoué, les manières douces et polies sont communs à tous même dans les campagnes les plus reculées".

"Les Canadiennes, observe Bacqueville de la Potherie, en 1700, ont de l'esprit, de la délicatesse, de la voix et beaucoup de disposition à danser. Elles n'ont l'air ni provincial, ni bourgeois: ce sont de vraies femmes du monde, et même des femmes du monde de Paris". Elles se savent séduisantes. "Certaines d'entre elles, remarque l'évêque de Québec, en 1690, ne se font point scrupule d'avoir la gorge et les épaules découvertes quand elles sont dans leur maison: nous en avons nous-même rencontré dans cet état". "Mais jamais les sermons, dit Robert de Rocquebrune, n'ont empêché les Canadiennes de suivre la mode et d'aller au bal".

Si le chevalier de Baugy avait dit des Canadiennes qu' "elles sont d'assez bonne humeur... mais elles ne sont pas trop bien faites", le baron de La Hontan ne partageait pas cet avis. "Le sang du Canada est fort beau, écrit-il. Les femmes y sont généralement belles; les brunes sont rares; les sages y sont communes. Les paresseuses y sont en assez grand nombre. Elles aiment le luxe au dernier point, et c'est à qui mieux prendra les maris au piège".

La Hontan n'aime pas la forte surveillance qu'exercent les parents sur leurs filles. "Ce qui fait qu'on se marie facilement en ce pays-là, écrit-il, c'est la difficulté de pouvoir converser avec les personnes de l'autre sexe. Il faut se déclarer aux pères et aux mères au bout de quatre visites qu'on fait à leurs filles. Il faut parler de mariage ou cesser tout commerce, sinon la médisance attaque les uns et les autres comme il faut. On ne saurait voir les femmes sans qu'on en parle désavantageusement et qu'on ne traite les maris de commodes".

Cette opinion ne semble pas rejoindre celle du naturaliste suédois Peter Kalm qui vint aussi dans la colonie observer nos gens. Kalm parle des filles de Québec et de celles de Montréal. Il écrit: "Une fille de dix-huit ans passe pour bien mal partagée, si elle ne compte pas au moins vingt adorateurs. Ces jeunes demoiselles de Québec, surtout celles du plus haut rang, se lèvent à sept heures et s'occupent de leur toilette jusqu'à neuf heures, et cela en prenant leur café. Aussitôt leur toilette finie, elles se placent près d'une fenêtre qui ouvre sur la rue, tiennent à la main quelque ouvrage à l'aiguille, et cousent un point de temps à autre, sans cesser de regarder au dehors. Un jeune homme entre-t-il dans la maison, soit qu'elles le connaissent ou non, elles mettent immédiatement l'ouvrage de côté et vont s'asseoir près de lui pour causer, rire, plaisanter, inventer des doubles-ententes et, ainsi, l'on croit passer pour avoir beaucoup d'esprit. Pendant ce temps-là, la mère a tout le fardeau du ménage. A Montréal, les filles sont moins frivoles et plus adonnées au travail. On les voit toujours occupées à coudre quand elles n'ont point d'autre devoir à remplir. Cela ne les empêche pas d'être gaies et contentes. Personne, non plus, ne peut les accuser de manquer d'esprit et d'attraits. Leur seul défaut, c'est d'avoir trop bonne opinion d'elles-mêmes". . .

Jean de Lotainville

●

Une opposition parallèle au sein de l'équipe ministérielle aux Communes

par Michel Roy

La plus récente intervention de M. Serge Joyal en faveur des fonctionnaires fédéraux du Québec aux prises avec le problème du bilinguisme illustre l'opportunité et l'utilité d'un nouveau type d'opposition parallèle au sein de l'équipe ministérielle à Ottawa.

Une poignée de jeunes députés libéraux, sans attendre les directives formelles du gouvernement dont elle est en principe solidaire, décide de s'attaquer à des anomalies, causes d'injustice, au risque d'indisposer la fonction publique et de bousculer quelques ministres.

Cette méthode s'est révélée particulièrement efficace le mois dernier au sujet du bilinguisme dans les communications aériennes: deux ou trois parlementaires libéraux, d'abord, seuls, puis avec l'appui de députés francophones de l'Opposition, enfin avec l'accord du caucus tout entier sont parvenus en peu de temps à ébranler le ministère fédéral des transports qui n'osait plus instaurer le bilinguisme aérien, paralysé par les craintes que lui inspirait le puissant lobby de l'unilinguisme.

Cette petite révolution contre la force d'inertie de l'administration fédérale n'était pourtant pas contraire aux politiques du gouvernement et au programme du Parti libéral. C'est précisément au nom des principes et des orientations de son groupe politique que cette petite opposition organise son action; elle force le gouvernement à respecter ses engagements.

C'est dans le même esprit que M. Joyal se porte au secours des fonctionnaires francophones. Mal informés par leur syndicat (l'Alliance de la fonction publique) qui passe des ententes avec le Conseil du Trésor sans les prévenir, les 20,000 employés de langue française attendaient pour la fin de 1975, au plus tard le début de 1976, les résultats de négociations au sujet d'un nouveau régime de bilinguisme qui devaient donner suite à leurs revendications. L'accord était déjà intervenu sur l'adoption d'un programme en six étapes qui offrait aux fonctionnaires fédéraux du Québec l'assurance que seraient déterminés les ministères appelés à pratiquer le bilinguisme, que serait affecté l'inventaire des postes déjà bilingues, que les titulaires seraient rémunérés en conséquence, que serait mis au point un système de classification des fonctions bilingues, enfin que serait mis en place un système de surveillance et d'application des nouvelles dispositions. Commencées au début de 1975, les négociations n'ont pas abouti dans les délais prévus et, à la vue d'obstacles nouveaux, le Conseil du trésor a obtenu du Syndicat qu'il consente à un sursis. Mais les principaux intéressés, ces 20,000 fonctionnaires fédéraux du Québec, n'ont pas été associés à ces tractations, ni suffisamment informés par leurs délégués. D'où la vague de mécontentement et de protestation qui, à compter de ce jour, amène les employés fédéraux à adopter l'unilinguisme français dans leurs rapports avec le public.

Ce que M. Joyal ne peut admettre et ce pourquoi il se range publiquement dans le camp des protestataires, c'est que l'administration fédérale, cinq ans après l'adoption de la Loi sur les langues officielles, ait accumulé autant de retards dans la conception et l'application des programmes de bilinguisme au sein de la fonction publique, en particulier au Québec où l'adoption de la Loi sur la langue officielle aurait normalement dû accélérer la mise en place du régime fédéral des deux langues.

Il est évident que la politique fédérale des langues se heurte à des résistances tenaces que ne sauraient fléchir les rapports périodiques et souvent critiques du Commissaire aux langues officielles, M. Spicer.

Le premier ministre et ses collègues francophones du Cabinet n'ignorent pas cette situation. Mais le contexte psychologique, c'est-à-dire les réticences qu'ils éprouvent à trop insister sur l'application d'une politique encore impopulaire à l'extérieur du Québec, détourne apparemment le chef du gouvernement et les titulaires francophones des principaux portefeuilles de toute entreprise qui risquerait de ranimer le spectre du "French power" à l'heure où ils n'ont pas trop de tout leur pouvoir pour affronter et tenter de résoudre des problèmes d'un autre ordre, beaucoup plus préoccupants dans l'immédiat: l'économie, les contrôles, le budget.

Ce qui ne veut pas dire que MM. Trudeau, Lalonde, Marchand, Chrétien, Ouellet et Goyer soient disposés à faire des compromis, voire des compromissions en matière de langue dans la fonction publique. Ouvertement et officiellement, aucun d'entre eux n'a déclaré ou insinué que le gouvernement, en raison d'une conjoncture socio-économique difficile, songeait à atténuer ou à retarder la mise en oeuvre des programmes de bilinguisme. Leader du caucus québécois, M. Lalonde s'est publiquement engagé en décembre à l'égard du bilinguisme dans les communications aériennes.

Mais, sur le plan de la stratégie, tout se passe comme si les jeunes députés dynamiques de la députation libérale avaient usurpé — ou reçu tacitement — le mandat de mener des batailles que les principaux responsables francophones du gouvernement ne veulent ou ne peuvent pour l'instant diriger eux-mêmes.

Dans la mesure où l'action de cette opposition parallèle produit des résultats aussi rapidement que si l'initiative venait du sommet, on ne s'en plaindra pas. On se prend même à souhaiter que le mouvement s'étende à d'autres secteurs de l'administration fédérale, comme M. Pierre de Bané a su le faire dans le passé pour les problèmes d'inégalité, de chômage, d'assistance sociale et de politique étrangère. Quoi de plus stimulant pour un gouvernement et de plus rassurant pour les électeurs que cette liberté conquise et assumée par des députés de la majorité ministérielle qui ont l'audace et l'intelligence de quitter les sentiers conventionnels, qui ont le courage de contester les décisions du gouvernement, ou de lui rappeler l'urgence de celles qu'il ne prend pas. Les citoyens qui déplorent la passivité des parlementaires de la majorité, n'agissant et ne parlant que s'ils y sont expressément autorisés, ne peuvent qu'applaudir aux initiatives des "francs-tireurs" de l'arrière-banc et souhaiter que se constitue, à la gauche du gouvernement, une opposition vigilante et, au besoin, turbulente.

Familiers avec des problèmes particuliers au Québec, et que méconnaissent ou décident d'ignorer les partis de l'Opposition officielle, quelques députés libéraux de langue française, formant une aile gauche du Parti, peuvent accomplir une tâche énorme qui aurait valeur de mission démocratique auprès d'un gouvernement que l'habitude, la lassitude et les impératifs d'une stratégie à courte vue réduisent parfois à l'inaction. D'autant que ce groupuscule s'inspire d'ordinaire des principes, des objectifs et des idéaux que les propagandistes du Parti ou le premier ministre lui-même ont eux-mêmes énoncés en d'autre temps.

Il faut prévoir que MM. de Bané Joyal et compagnie se heurteront, chemin faisant, aux humeurs du caucus au sein duquel leur action sera souvent perçue comme une menace à l'unité et à la stabilité du groupe parlementaire. D'autres, dans le passé, ont ainsi été découragés, préférant rentrer dans le rang plutôt que de s'exposer aux réprimandes et aux anathèmes. Ce risque est en effet redoutable pour tout élu que le hasard des stratégies contraint parfois à choisir entre la soumission aux strictes disciplines de parti et l'obligation que lui dicte sa conscience de transgresser la limite définie, d'élever la voix et de se soustraire à l'obédience du groupe.

C'est pourquoi les jeunes députés libéraux qui entreprennent des actions parallèles ne peuvent se borner à assumer la responsabilité d'une opposition parallèle, quelle que soit à court terme l'efficacité de leurs interventions. Il leur faut encore se battre au sein du caucus en faveur d'un point de vue différent, plaider leur cause auprès des ministres et, plus encore, convaincre leurs électeurs dont ils ne doivent jamais s'éloigner puisque c'est d'abord à ceux-ci qu'ils rendent des comptes.

Ils devront enfin lutter au cours des congrès politiques de leur parti où sont réunis les militants en assemblée générale, instance suprême, du moins en théorie, de leur information. C'est M. Joyal, du reste, qui déplorait amèrement, au lendemain du congrès libéral de l'automne dernier, la participation insuffisante de la base, les interventions trop nombreuses des cadres supérieurs et des ministres, l'orientation conservatrice de plusieurs politiques étudiées. L'organisation technique de ces congrès, mise au point par des spécialistes chevronnés, est telle que la majorité des voix sont facilement acquises grâce aux déplacements rapides et téléguidés de masses de délégués qui votent au signal des "whips" sans connaître l'objet des questions débattues.

Malgré tous ces obstacles, M. Joyal et quelques-uns de ses collègues ont réussi à constituer une opposition parallèle, du moins dans certains secteurs précis, et à gagner quelques batailles. Ils ont en tout cas l'assurance que la presse sera attentive à leur action.

(Dans LE DEVOIR)

Nouvelles du foyer Chez-Nous

Qu'est-ce que le Chez-Nous? Tout simplement un foyer pour venir en aide aux personnes d'âge d'or à revenu modique.

Chez-Nous est administré par un bureau de direction composé de neuf membres. A l'intérieur, trois autres comités fonctionnent: celui des résidents, le "60" et le comité spirituel. Chez-Nous est aussi un endroit où il fait bon vivre, et à peu d'exceptions près, tous sont très heureux.

Il ouvrit ses portes en septembre 1973 sous les auspices du bureau de direction qui fut d'une très grande générosité, car la première année en fut une d'ajustement, mais avec l'aide d'un gérant dévoué, compréhensif et foncièrement chrétien, celui d'un concierge infatigable et vigilant, Chez-Nous est en plein épanouissement.

Les résidents étant des gens heureux, la fraternité et la coopération règnent. Un centre communautaire, Le Centre Saint-Boniface, a été invité par le bureau de direction à prendre charge des activités récréatives de 9 heures à 5 heures du lundi au vendredi. On y trouve des amusements pour à peu près tous les goûts. Le café est servi tous les jours par des dames de bonne volonté.

Le 30 novembre il y avait un bazar organisé par le foyer et dont le résultat a été des plus surprenants. Ceci nous a permis de nous procurer un beau piano tout neuf, bien à nous.

Après, les activités se sont succédées: un succulent dîner fut servi par le Centre suivi de celui des résidents.

Mme Ferraton qui n'aimait pas nous voir orphelins, a obtenu de rejoindre son mari pour l'aider dans ses nombreuses obligations. Le 21, un magnifique thé fut servi par eux et toute leur famille pour célébrer cette "adoption".

De nombreux cadeaux furent distribués aux différents comités afin de faciliter la tâche des volontaires.

Le Père Noël ne pouvait sûrement passer sans s'arrêter devant un tel tableau, aussi a-t-il fait distribuer par le "60" un cadeau-surprise à chacun. L'après-midi fut des plus agréables.

Et nous voilà rendus à la belle fête de Noël qui fut préparée avec grand soin et amour. M. le curé nous ayant permis d'avoir la messe de minuit sur les lieux, M. John Boily a fait un généreux don au Foyer de tout le nécessaire liturgique pour la messe — rien ne manquait. Merci beaucoup M. Boily.

Le Père Ouellette, P.B., a aimablement accepté d'officier à la messe. Merci Père Ouellette. La chorale aussi n'a rien épargné pour que la gloire de Dieu partant de Chez-Nous retentisse jusqu'au plus haut des Cieux. Un bon réveillon fut servi sous la direction de Mlles Roberta et Etiennette Tellier. Sûrement nous pouvons dire que 1975 nous a fait sa révérence en beauté. Voilà 1976 qui s'avance, prend sa place joyeuse pleine d'espérance et de promesses.

Dès le premier jour, son Excellence Mgr Baudoux s'est uni à nous pour d'abord bénir le Seigneur et le remercier de ses innombrables bienfaits, et ensuite donner à tous la traditionnelle bénédiction paternelle. Un déjeuner fut servi par Mlles Roberta et Etiennette Tellier.

(Communiqué)

Du côté de la cuisine

HORS D'OEUVRES

Simples et faciles à préparer. Les Champignons farcis se préparent d'avance et sont gardés au réfrigérateur dans un contenant bien fermé jusqu'au moment de servir.

CHAMPIGNONS FARCIS

1 boîte de thon en conserve (7 on) égoutté et émietté
½ tasse de vraie mayonnaise
3 c. à table de persil haché
1 c. à table de sauce soya
1½ c. à thé de jus de citron
½ c. à thé de gingembre moulu
24 champignons moyens

Mélanger ensemble le thon, la vraie mayonnaise, le persil, la sauce soya, le jus de citron et le gingembre. Enlever la tige du champignon et remplir avec 1 grosse cuillérée de mélange de thon. Garnir si désiré. Refroidir. Donne 24 hors d'oeuvres.

ROULÉS DE CHOU À L'AGNEAU

1 chou moyen (environ 3 livres)
1 tasse d'oignon haché finement
2 c. à table de gras
1 livre d'agneau haché
2 c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
3 tasses de riz cuit
2 tasses de jus de tomate
2 c. à table de beurre

Enlever le coeur du chou et garder les grosses feuilles extérieures. Couvrir presque complètement le chou d'eau bouillante; couvrir et mijoter jusqu'à ce que les feuilles soient molles et transparentes (eanviron 20 minutes). Séparer les feuilles, si elles résistent, continuer la cuisson jusqu'à ce qu'elles s'enlèvent facilement. Séparer en deux les grandes feuilles en enlevant la côte du centre. Sauter l'oignon dans le gras jusqu'à transparence. Ajouter viande et assaisonnements et brunir. Mélanger au riz. Déposer ¼ tasse de garniture sur chaque feuille de chou. Plier la feuille sur la garniture et replier bien chaque bout puis rouler. Placer les grosses feuilles dans le fond d'un plat à four; déposer une rangée de roulés et assaisonner de sel et de poivre. Répéter cette opération 2 ou 3 fois. Préparer la sauce, en réchauffant le jus de tomate et le beurre. Verser sur les roulés et couvrir de grosses feuilles de chou. Couvrir et cuire à 350oF jusqu'à ce que le chou soit tendre (1 ½ à 2 heures). Quantité: 32 roulés au chou. 8 portions.

ESCALOPE D'HIVER

5 tasses de pommes de terre tranchées mince (5 moyennes)
⅓ tasse d'oignon haché
2 c. à table de farine
½ c. à thé de sel
Pincée de poivre
¼ c. à thé de sarriette
1 c. à table de beurre
1 tasse de lait
6 côtelettes de porc de ½ pouce d'épaisseur

Disposer le ⅓ des pommes de terre et la moitié des oignons dans un plat à four beurré. Mélanger farine et assaisonnements et verser la moitié de ce mélange sur les pommes de terre et garnir de la moitié du beurre. Répéter en terminant par les pommes de terre puis verser le lait. Couvrir et cuire à 350oF., 30 minutes. Brunir les côtelettes et disposer sur les pommes de terre. Couvrir et cuire jusqu'à ce que côtelettes et pommes de terre soient tendres (35 à 40 minutes). 6 portions.

REPAS À LA POÊLE

1 tasse d'oignon haché
2 c. à table de gras
1 boîte (28 onces) de tomates
1 boîte (10 onces) de champignons
1½ c. à thé de sel
Pincée de poivre
¼ c. à thé de basilic
¼ c. à thé de poudre de chili
1 c. à thé de sauce Worcestershire
1 tasse de macaroni non cuit
1 boîte (12 onces) de viande pressée, en dés
2 c. à table de persil frais haché

Sauter l'oignon dans le gras jusqu'à transparence. Ajouter tomates, champignons et liquide puis assaisonnements et amener à ébullition. Ajouter le macaroni et mijoter à couvert jusqu'à tendreté (10 à 15 minutes). Incorporer la viande, couvrir et chauffer. Garnir de persil. 6 portions.

SALADE CHAUDE DE POMMES DE TERRE

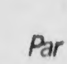
6 pommes de terre moyennes (environ 2 livres)
⅓ tasse de vinaigrette française
¼ tasse d'oignon haché finement
¼ tasse de céleri haché finement
¼ tasse de cornichons sucrés hachés
2 oeufs cuits dur hachés
1 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
¼ tasse de mayonnaise ou de sauce à salade
Additions facultatives*

Faire bouillir les pommes de terre dans leurs pelures jusqu'à tendreté. Peler, couper en dés et ajouter les ingrédients qui restent. Choisir une des additions, si désiré. Placer dans une casserole, chauffer en remuant délicatement. 6 portions.

***Additions facultatives**

1. Incorporer ¼ tasse de piment vert haché finement et ¼ tasse de piment doux en conserve haché.
2. Saupoudrer sur la salade 1 tasse de fromage cheddar râpé. Griller pour fondre le fromage.
3. Ajouter 1 boîte (14 onces) de choucroute égouttée.
4. Incorporer 1 tasse de jambon cuit haché.
5. Remplacer la vinaigrette française par ⅓ tasse de crème acidifiée (crème sure commerciale), 1 c. à table moutarde préparée et ½ c. à thé de graines de fenouil.

AU SERVICE DU CITOYEN

Par  

Comme l'annonçait le Premier Ministre récemment, l'informathèque d'Information Canada fermera bientôt ses portes. La librairie sur la rue Portage restera toutefois en opération.

Depuis quelques mois cette chronique dans LA LIBERTÉ nous a permis de vous présenter régulièrement quelques-unes des nombreuses brochures préparées par divers ministères fédéraux. Nous devons hélas aujourd'hui en abandonner la rédaction.

Les publications que nous vous avons décrites et offertes demeureront disponibles puisqu'elles sont la propriété des ministères auteurs. Vous devrez dorénavant vous les procurer en vous adressant directement aux représentants de ces ministères à Winnipeg ou à Ottawa.

Il nous a fait plaisir d'avoir pû vous faire connaître quelques-unes des publications gouvernementales et nous en remercions plus particulièrement les autorités de LA LIBERTÉ.

Guy Hardy
Directeur Provincial

de ci, de ça...



Les importants. — Il y a des gens qui se croient le centre névralgique de la communauté, que tous doivent adopter leurs idées, se plier à leurs caprices, se moucher quand ils éternuent. Le tragique est qu'en certain milieu, on les prend au sérieux, tout ignorants (malgré le grenouillage auquel ils se livrent continuellement) qu'ils soient. . .

* * *

Un autre type. — Il y en a d'autres, par contre, qui ont le talent de tout compliquer. On dit d'eux qu'ils créent des problèmes aux solutions. . .

* * *

L'assurance-automobile. — On paiera donc un peu plus cher cette année, au Manitoba. Quinze pour cent. Ce n'est pas si mal si l'on pense à ce qui arrive aux propriétaires de véhicules de la Colombie-Britannique où le nouveau gouvernement de droite imposera des augmentations de primes de l'ordre de 100 à 150 pour cent. À ceux qui ont chiâlé, le responsable de la société de l'assurance publique de la Colombie-Britannique, le docteur Pat McGeer, a répondu simplement que ceux qui se disent incapables de payer les primes d'assurance d'automobile ne devraient en premier lieu pas avoir de voiture — et s'ils en ont une, s'en débarrasser.

* * *

Bien fait pour eux. — La station de radio montréalaise CFCF, qui avait organisé l'automne dernier une campagne hystérique contre la Loi 22, a maintenant des ennuis avec le Conseil de la Radio-Télévision Canadienne. CFCF a en effet enfreint lors de cette campagne les règlements du Conseil sur l'impartialité journalistique.

* * *

Festival of the Voyageur. — Au Centre Culturel l'autre jour, le Voyageur officiel et ses dames de compagnie chantaient la chanson du Voyageur en anglais. Ils avaient sans doute raison. Certains jeunes attablés au Casse-Croûte ont repris en choeur.

* * *

Des bienfaits du journalisme. — Commentaire d'un de nos collaborateurs après la publication la semaine dernière en première page de notre journal d'une photo "Direction Nulle Part" extraite de l'exposition de Raymond Gauthier: "Après cela au moins", a-t-il dit, "les gens de Saint-Labre vont repeindre leur croix et redresser la flèche."

* * *

Démissions. — La plupart des membres du conseil d'administration du Cent Nons ont démissionné de leur poste. On parle de conflits de personnalités, d'apathie, de manque d'intérêt, pour expliquer cette décision.

* * *

Mariez-vous. — Le nombre de mariages a baissé d'environ 10 p.c. au Manitoba au cours de l'année 1975. Quant aux naissances, il y en a eu 500 de moins qu'en 1974.

* * *

Attention danger. — Si vous faites partie des 80 p.c. de Canadiens qui ne sont pas en bonne forme physique, abstenez-vous de fournir des efforts violents pour enlever la neige de votre trottoir. Vous risqueriez l'attaque cardiaque.

* * *

Le sens de l'humour. — Chose apparemment rare dans notre milieu. . .

* * *

Pensée profonde. — Rions bien, nous mourrons gras. . .

* * *

Décision du Parlement français de proscrire le "franglais"

PARIS (AFP) — M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République française a promulgué une loi rendant obligatoire l'emploi du français dans la publicité, les contrats de travail, les programmes de télévision et de radio et les factures et quittance commerciales.

Cette loi, qui avait été adoptée par l'Assemblée nationale le 19 décembre dernier, précise que "Le recours à tout terme étranger ou à toute expression étrangère est prohibé lorsqu'il existe une expression ou un terme français équivalent". La loi renvoie à un décret pris en 1972 par le président Georges Pompidou, qui donnait la liste des termes français équivalents à des expressions "franglaises" dans divers domaines, en particulier l'économie, le commerce et les sports.

La nouvelle loi ne précise pas quelles seront les sanctions appliquées aux "franglophones" endurcis. Elle indique toutefois que des dérogations pourront être apportées à ces dispositions générales dans le cas, par exemples, de produits dont le nom étranger est connu du grand public.

Les contrats de travail devront être rédigés en français et ne comporter aucun terme étranger lorsqu'il existe un équivalent dans la langue française. Les emplois n'ayant pas de nom en français devront être désignés par le terme étranger suivi de son explication en français. Les travailleurs immigrés pourront demander que leur contrat de travail soit traduit dans leur langue, et seule la version étrangère pourra être invoquée contre l'employé en cas de litige.

La décision du Parlement français de proscrire le "franglais" du langage des habitants de l'Hexagone a été accueillie avec un sourire amusé de sympathie par une grande partie de la presse britannique et notamment la B.B.C., qui a donné une large place à cet événement.

Ainsi la dernière chaîne de télévision britannique a-t-elle consacré une dizaine de minutes hier soir au cours de l'émission "Nationwide" pour tenter de déterminer les raisons qui poussent les Français à prendre des mesures rigoureuses contre la langue de Shakespeare.

Un spécialiste des affaires françaises et un linguiste anglais ont expliqué aux téléspectateurs que Paris prenait cette décision pour faire face à l'envahissement progressif, uniquement par snobisme de mots anglais tels que "footing", "snak" ou "weekend". Méfions-nous, ont-ils dit aux Anglais, certains d'entre nous trouvent très bien de dire d'une robe qu'elle est "chic" alors qu'il existe de bons vieux équivalents anglais pour dire la même chose.

Les spécialistes appelés à discourir du "franglais" ont fait remonter au temps de "la grandeur" (en français dans le commentaire) et du général de Gaulle la volonté française de défendre la pureté de leur langue. Côté anglais, le "franglais" commençait du même coup à faire des ravages: on n'avait jamais entendu autant de mots de français en dix minutes de télévision britannique.●

Les Soeurs Grises acquierent le Foyer Saint-Boniface Lodge

Le Ministre de la Santé et du Développement social, M. Laurent L. Desjardins, a annoncé que la Communauté des Soeurs Grises du Manitoba avait acquis le foyer Saint-Boniface Lodge, sis au 171, rue Archibald, pour la somme de $790,000 afin de l'exploiter comme maison de soins personnels, comprenant 70 lits, avec l'approbation de la Commission des Services de Santé du Manitoba.

M. Desjardins a expliqué que la Commission avait donné son approbation en partie à cause du besoin de lits supplémentaires pour les soins personnels, dans la partie sud-est de Winnipeg. L'achat de ce foyer qui servait auparavant de pension, aidera à réduire la période d'attente pour l'admission dans les maisons de soins personnels, dans la région de Winnipeg.

"Nous sommes heureux que les Soeurs Grises, qui ont un long passé de mérites dans les services institutionnels de santé qu'elles ont dispensés à nos concitoyens, aient exprimé l'intérêt d'acquérir ce foyer et de l'exploiter comme maison de soins personnels sous licence de non-propriétaires", dit le Ministre.

M. Desjardins a également déclaré que la Providence Sainte-Thérèse, maison de santé à Otterburne à 26 milles au sud de Winnipeg, allait bientôt fermer ses portes. 30 de ses pensionnaires environ, qui vivaient auparavant à Winnipeg, seront transférés au foyer Saint-Boniface Lodge. Les autres admissions au foyer, a-t-il précisé, se feront selon les priorités normales d'admission déterminées par l'état de santé des requérants, et les procédures d'administration établies par les Services de Soins permanents de son Ministère.

Les Soeurs Grises fourniront une contribution de $80,000, représentant la participation obligatoire de l'exploitant pour les terrains dotés de services. Le solde sera payé à la Commission au moyen d'un emprunt à long-terme. La CSSM approuvera des crédits suffisants au budget d'exploitation du foyer pour permettre aux Soeurs Grises de rembourser leur dette de $710,000.

En outre, si les Soeurs Grises décidaient à l'avenir de ne plus exploiter le foyer en tant que maison de soins personnels, la Commission pourrait reprendre les titres de cet établissement, en remboursant à la communauté la juste valeur marchande du terrain à ce moment, plus $1.00.●

Il n'avait aucune préférence marquée si ce n'est pour un bon cheval et une jolie femme.
(Dans Kipling)

LE CLUB DES HOMMES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS FRANCO-MANITOBAINS POUR L'OFFICIALISATION DU B.E.F.

Voici copie d'une lettre adressée par le Club des Hommes d'Affaires et Professionnels franco-manitobains au président du Conseil Consultatif de Langue française, monsieur Origène Fillion:

Monsieur le Président:

Il nous fait plaisir de vous annoncer que lors de l'assemblée générale du Club des Hommes d'Affaires et Professionnels franco-manitobains qui a eu lieu le 3 décembre 1975, la motion suivante a été passée:

"Le Club des Hommes d'Affaires et Professionnels franco-manitobains appuie la formation du Bureau d'Éducation Français au Ministère d'Éducation au Manitoba."

Veuillez agréer, Monsieur, l'hommage de nos sentiments respectueux.

CLUB DES HOMMES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS FRANCO-MANITOBAINS

P.W. Lavack
secrétaire

Copie à l'honorable Ministre d'Education, et à l'honorable L. Laurent Desjardins

SEMAINE DE PRIÈRE POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS



"Ce n'est que par Jésus que nous devenons véritablement humains."
[Ed. Schweizer.]

Le thème de cette année nous invite à relever le défi de vivre en fils de Dieu. Inscrit au coeur de tout baptisé, ce défi repose sur une certitude: Jésus est au centre de l'humanité pour transformer sans cesse les hommes à son image.

L'Eglise, instituée par le Christ, nous offre les moyens de devenir ce que nous devons être. Les multiples problèmes de notre temps ne sauraient donc nous entraîner au pessimisme ni au découragement. Sûrs de notre foi en l'action toute-puissante de l'Esprit dans l'Eglise et dans le monde, nous croyons que c'est dans cette Eglise et dans ce monde, ici et maintenant, que chacun est appelé à croître en Lui et avec Lui.

Se modeler sur Jésus-Christ — devenir comme Lui — présuppose une ouverture aux impulsions de l'Esprit qui nous incite à la perfection et nous conduit à des engagements concrets dans nos propres milieux. Se soustraire à ce défi, c'est contribuer à ensevelir la vérité chrétienne sous les décombres de nos médiocrités.

Une conformité à la volonté de Dieu engendre aussi une recherche d'unité toujours plus visible entre chrétiens. Elle stimule des initiatives communes qui se traduisent en des témoignages évangéliques de charité et de justice, de partage et d'espérance.

Devenir comme Lui, c'est du même coup devenir plus profondément humain. Mais cette transformation progressive ne s'opérera pas sans contact avec l'Ecriture ni sans prière. A cet effet, la présente Semaine de l'Unité nous propose de réfléchir sur un verset de saint Jean qui oriente vers des horizons nouveaux et qui justifie l'appel fait à chacun de refléter l'image du Christ:

"Mes bien-aimés, dès à présent nous sommes enfants de Dieu, mais ce que nous serons n'a pas encore été manifesté. Nous savons que, lorsqu'il paraîtra, nous lui serons semblables, puisque nous le verrons tel qu'il est." (1 Jean 3.2)

SOCIÉTÉ ET MOYENS DE COMMUNICATION SELON MARSHALL MCLUHAN

par JEAN LANGLOIS, S.J.

Le nom de Marshall Mc Luhan est aujourd'hui internationalement connu. Très paradoxalement, ce professeur de littérature anglaise à l'Université de Toronto doit sa célébrité à ses théories sociales. McLuhan est en effet le théoricien des moyens de communication. Il a eu le génie de déceler, un des tout premiers, l'impact des nouveaux media sur l'esprit humain et de proposer même une explication de la dynamique des sociétés humaines, basée sur les moyens par lesquels les hommes communiquent entre eux. Avec beaucoup d'humour et parfois une certaine agressivité, il a attiré l'attention sur la manière dont nous sommes conditionnés, à notre insu, par notre environnement, tout en soulignant, en même temps, le pouvoir que possède l'homme de réagir positivement aux défis de sa propre technologie.

La vie en société repose sur l'échange, l'entr'aide, la communication: c'est l'évidence même. Mais la grande originalité de McLuhan — et ce fut là son premier mérite — est de nous dire que la manière dont s'accomplit la communication est elle-même un message et que, même, ce dernier message, si surprenant que cela puisse paraître, est plus important, de plus grande conséquence, que le premier. Je téléphone à un ami pour lui annoncer une nouvelle très importante, disons par exemple des gains très substantiels à la Bourse. Je transmets mon message grâce à un moyen de communication particulier: j'aurais pu en utiliser d'autres, par exemple dépêcher un messager chez mon ami, ou me servir de la poste royale ou lui envoyer un télégramme. Mais le fait que je me serve du téléphone, non seulement dans ce cas-ci, mais d'innombrables fois dans ma journée ou ma semaine, entraîne chez moi des habitudes de vie et de penser que je n'aurais pas, si je vivais dans un pays où le téléphone n'existe pas. C'est là le message du téléphone, comme moyen de communication. L'usage du téléphone crée chez ses habitués une mentalité spéciale: c'est cela que signifie McLuhan lorsqu'il parle du message véhiculé par les moyens de communication. La même constatation peut se vérifier à propos de tous les media, depuis l'écriture jusqu'à la télévision, en passant par le chemin de fer, le télégraphe, l'automobile et l'avion. Bien plus le message devient ici un massage, en raison de sa fréquence même. Les conversations téléphoniques varient d'un d'un appel à l'autre, mais le téléphone, lui, qui abolit les distances, crée un type spécial d'intimité, multiplie les possibilités de contact, demeure et entre toujours plus profondément dans nos vies.

Or il se trouve que les moyens de communication n'agissent pas tous de la même manière, en raison précisément de leur diversité. McLuhan distingue ce qu'il appelle les media chauds et les media froids. Un medium est un prolongement de notre corps: la roue prolonge et remplace le pied; le vêtement remplit la même fonction que la peau; le livre prolonge l'oeil. Si un medium prolonge un sens d'une façon passablement adéquate et transmet un message bien au point, facilitant ainsi vraiment la communication, il est chaud. Si au contraire, le prolongement apporté par le medium est pauvre, si le message véhiculé est faible, maigre, mal défini, le medium doit être qualifié de froid. Un exemple typique de medium froid est la "bande dessinée" des journaux ou la caricature: seuls quelques traits sont marqués, le lecteur doit suppléer au reste, y compris les paroles. Le medium chaud par excellence est le cinéma, et encore plus le "cinérama", qui nous enveloppe de toutes parts. Le medium chaud ne favorise pas la participation, parce qu'il laisse peu de blancs, peu de place pour l'initiative. Le medium froid au contraire y pousse. Autres exemples de media chauds, selon McLuhan: l'alphabet phonétique, l'imprimé, la radio, voire le base-ball. Media froids: le manuscrit, le téléphone, la télévision.

Comme nous venons de le rappeler, le medium modifie nos perceptions. Or, pour McLuhan, nous pouvons distinguer deux types différents d'hommes, selon leur manière de percevoir la réalité: le type auriculaire ou oral et le type visuel. Il va de soi qu'il ne s'agit pas de types' existant à l'état pur. Mais bien plutôt de formes de personnalité polarisées selon des habitudes de vie. Comme le disent les mots eux-mêmes, l'auriculaire ou oral se sert principalement de sa voix et de son oreille pour communiquer; le visuel, de ses yeux. Il est notoire que le marin, habitué à scruter l'horizon, développe une acuité visuelle bien plus grande que la moyenne ordinaire des humains. Il est également bien connu que le sens de l'ouïe est particulièrement raffiné chez l'aveugle. Cette spécialisation d'un organe se traduit ensuite par la prédominance d'une certaine catégorie d'images dans le langage, par une orientation particulière de l'esprit, bref par une structuration de la personnalité, voire de la vie sociale. Avant que l'homme n'invente l'écriture, la vie en société était structurée autour de l'oreille et de la parole. Les premières civilisations sont de type oral. L'invention de l'écriture, de l'alphabet, et plus tard, de l'imprimerie, a eu pour résultat d'amener les hommes à se servir plus de leurs yeux. L'homme alphabétisé est un visuel. Bien plus, le progrès même du savoir, rendu possible par l'écriture et encore plus par l'invention de l'imprimerie en 1440, amène l'homme à prendre ses distances par rapport aux objets et à spécialiser de plus en plus son savoir. "L'homme de Gutenberg", selon l'expression de Mc Luhan, "est un être segmenté, fractionné, divisé".

Par un étrange retour de l'histoire, les nouveaux moyens de communications, issus de l'invention de l'électricité et de l'électronique, ramènent l'Occidental du 20e siècle à un type de civilisation semblable, par plus d'un côté, aux civilisations primitives, d'avant l'écriture. Ces civilisations étaient de type oral. Or le son est un moyen de communication enveloppant, global, qui ne privilégie aucun point de l'espace, mais qui favorise une vie unitaire où les êtres humains forment un bloc, un ensemble, et se sentent même en communion avec la nature. L'écriture et, davantage encore, l'imprimerie, ont brisé cette belle harmonie. L'homme d'Occident a appris à lire, à écrire et à compter. Il a pu ainsi conquérir l'univers, mais il a aussi hypertrophié sa vue, il s'est habitué à tout mesurer, fragmenter et compter, aussi bien les hommes que l'espace et le temps. Mais voici qu'à présent les moyens électroniques de communication tendent à refaire l'unité perdue et produisent de nouvelles formes d'interdépendance humaine.

Grâce à l'électricité la Terre devient un village global. Malheureusement nous sommes mal préparés à ce changement d'âge: "nous avançons à reculons dans le futur", écrit McLuhan. Dans une large mesure le désarroi contemporain tient à cette inadaptation: nous vivons le conflit entre l'oeil et l'oreille. La meilleure illustration de ce drame nous est apportée par la télévision. La télévision est un medium froid, à cause de la pauvreté de ses images. C'est par un tour de force, accompli à notre insu, par la vertu même de l'entraînement, que nous réussissons à percevoir la perspective ou la profondeur sur l'écran de télévision. Cette image est en effet très pauvre: elle ressemble à une bande de dessins animés et le télé-spectateur doit suppléer lui-même à tout ce qui lui manque. C'est bien pourquoi la télévision invite et force en quelque sorte à la participation. Nous parvenons difficilement à regarder une émission de télévision sans réagir. Spontanément nous sommes portés à émettre des commentaires et nous avons en quelque sorte besoin d'avoir alors un ou plusieurs voisins pour échanger nos impressions. Or, tout le monde sait que la télévision est maintenant devenue par-

(suite, page 21)

Claude Wagner, avocat, député de Saint-Hyacinthe aux Communes, qui fut juge et ministre de la Justice au Québec, présentement candidat à la direction du Parti conservateur fédéral, était de passage à Winnipeg lundi de cette semaine. Me Wagner préconise la décentralisation par opposition à la centralisation de plus en plus accentuée que l'on connaît sous le régime actuel dans les mains du gouvernement d'Ottawa, le rapprochement du gouvernement fédéral de tous les secteurs de la population. Il est en faveur de contrôles pour lutter contre l'inflation, mais il les veut souples quant à la durée de ce régime d'exception, retournant au Parlement après des périodes de temps pour rendre compte des progrès et solliciter, s'il le fallait, des prolongements. Il ne veut pas que toutes les décisions soient prises par Ottawa sans consultations effectives avec les provinces. Quant aux minorités à travers le pays, Me Wagner voudrait voir tous les membres de tous les groupes, quels qu'ils soient, et quel que soit leur niveau dans l'échelle sociale, devenir tous et chacun des citoyens à part entière. Me Wagner a toujours été un épris de Justice. Il en fait une priorité.

DESSIN DU SOLEIL

Le soleil est si beau
En ce matin tranquille
Il dessine un tableau
De sa main si habile
Tableau encadré
Dans le bas de ma fenêtre
Qui vient suggérer
Tout un monde à connaître
Un monde fragile
Oui, sans doute
Mais quand même facile
Pour qui écoute
Dans le naturel
En profondeur
Ce monde n'est pas mortel
Toujours il demeure
Si je ne peux voir
C'est que je ferme les yeux
Je ne sais recevoir
Le mystérieux
Je vois une dentelle
Menant à l'infini
Expliquée par le gel
Et son génie
Le temps me manquera
Pour tout entendre
Ce dessin disparaîtra
Sans que je puisse tout comprendre.

Rachelle CHAPPELLAZ

Le 9e concours de poésie de la Sociéte du Bon Parler français

RÈGLEMENTS

1) — Les participants ne devront soumettre ***qu'un seul poème inédit*** en vers libres ou réguliers et qui ne dépasse pas trente vers. Ils pourront s'inspirer du thème de leur choix. Le poème devra être dactylographié à double interligne.

2) — Le concours s'étendra du 1er janvier au 15 mars 1976.

3) — Le concours sera jugé par un jury constitué par la Société du Bon Parler français. Le jury décidera s'il doit attribuer un seul premier prix à l'auteur d'un poème en vers réguliers ou en vers libres, ou séparer le prix en deux s'il juge qu'il y a valeur égale entre deux poèmes de l'un ou l'autre genre, ou du même genre. Le même règlement s'appliquera en ce qui concerne l'oeuvre du 2e et du 3e lauréat.

4) — Le gagnant du concours recevra un prix de $250. de la Société du Bon Parler français (Prix Emile-Nelligan), un diplôme d'honneur, une médaille de bronze doré gravée à son nom ainsi qu'un choix de volumes et il sera l'invité d'honneur à la 41e Soirée nationale annuelle de la Poésie canadienne et de la Langue française organisée par la Société du Bon Parler français et commémorant cette année le 53e anniversaire de la fondation de la Société.

5) — Le participant se classant 2e recevra un prix de $150., un diplôme d'honneur de la Société du Bon Parler français ainsi qu'un choix de volumes. Le participant se classant 3e recevra un prix de $100., un diplôme d'honneur de la Société du Bon Parler français ainsi qu'un choix de volumes. Ils seront également invités à la 41e Soirée nationale annuelle de la Poésie canadienne et de la Langue française.

6) — Les trois poèmes retenus par le jury seront reproduits dans la revue annuelle de la Société du Bon Parler français et celui ayant remporté le premier prix sera dit en scène à notre 41e Soirée nationale de la Poésie canadienne et de la Langue française. Le jury pourra de plus, s'il le juge à propos, décerner des mentions d'honneur aux auteurs d'autres poèmes jugés dignes d'intérêt.

7) — Il n'y a pas d'âge limite pour participer à ce concours et tous les poètes, professionnels ou amateurs, membres ou non d'une association, peuvent y participer à condition qu'ils soient d'expression française, mais résidant en permanence au Canada ou dans tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre aux Etats-Unis, ainsi qu'en Louisiane, à la Guadeloupe, à la Martinique, aux Iles Saint-Pierre-et-Miquelon et dans la République d'Haiti.

8) — Les envois devront parvenir à la Société du Bon Parler français, 8405, boulevard Wilfrid-Pelletier, Ville d'Anjou, Québec, H1K 1M3, au plus tard le 15 mars 1976 à minuit. Le timbre de la poste fera foi de cette date et tout envoi fait ou reçu passé cette date sera considéré comme nul. Chaque envoi reste la propriété de la Société du Bon Parler français et ne sera pas retourné à son auteur.

9) — Le poème devra être signé d'un pseudonyme et accompagné d'une enveloppe cachetée contenant le nom véritable et l'adresse ainsi que l'âge de l'auteur reproduits sous le pseudonyme. Cette enveloppe ne sera ouverte qu'après attribution des prix aux poèmes signés des pseudonymes, afin de pouvoir en déterminer les auteurs. Le pseudonyme ***devra être reproduit*** également sur l'enveloppe même, bien entendu, pour identification.

10) — Les lauréats qui désireront venir recevoir leurs prix à Montréal lors de la soirée décrite plus haut devront assumer les frais de voyage s'ils habitent en province, hors du Québec ou à l'étranger. En cas d'absence, les prix leur seront envoyés par la poste.



DIOR. Une veste ceinturée en chinchilla Empress Suprême portée sur jupe en daim gris bordée de chinchilla. (Jours de France)

AU "CENT NONS"

L'assemblée annuelle du CENT NONS aura lieu le dimanche 25 janvier en la salle du CENT NONS au Centre Culturel Franco-Manitobain. Les membres présents procéderont à cette occasion au renouvellement quasi-total du conseil. Un goûter sera servi. Inscriptions à partir de 12h30.



N'ouvre la bouche que lorsque ce que tu vas dire est plus beau que le silence.

(Proverbe arabe)

***

Ce que l'homme ici-bas appelle le génie, c'est le besoin d'aimer; hors de là tout est vain.

(Alfred de Musse5)



L'ALLIANCE FRANCAISE

"L'Alliance Française du Manitoba annonce sa prochaine rencontre qui aura lieu le mercredi 21 janvier à 20h30 au University Women's Club, 54 Westgate. Le conférencier sera M. René Luquet, Attaché Culturel français à Winnipeg qui, avant sa venue au Manitoba, a été en poste en Amérique du sud et au Cambodge. Le sujet de sa conférence sera *De l'Amérique du sud au Cambodge*, et sera accompagné d'un document sonore. Le café sera servi. Tous les membres de l'Alliance et autres personnes intéressées sont cordialement invités."



La loterie de la Rivière Rouge

Cette loterie est lancée par LES GAIS MANITOBAINS pour aider à promouvoir la troupe de danse canadienne-française du Manitoba. Les billets sont disponibles au guichet du C.C.F.M., des membres de LES GAIS MANITOBAINS et des scouts canadiens-français de la Province.

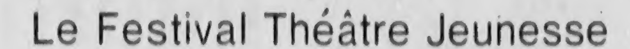
Les scouts feront un "blitz" entre le 12 et le 31 janvier à travers la Province. Si vous achetez un billet, vous aidez aussi les scouts à s'autofinancer. Merci d'avance de votre collaboration.

la loterie de la RIVIÈRE ROUGE

- premier prix de $1000
- deuxième prix de $500
- dix prix de $100
- cinquante prix de $10
- un total de $3000 en prix

- Le tirage aura lieu le 22 février 1976
- Billets: $1.00 chacun — Licence no.: 002064

Les Gais Manitobains
ENSEMBLE FOLKLORIQUE
340 Provencher, TEL.: 233-8972





Le nouveau spectacle de la compagnie Ice Capades sera présenté au public de Winnipeg du 28 janvier au 3 février à l'Aréna. L'ancienne championne du monde de patinage artistique Karen Magnussen sera encore une des attractions principales de ce spectacle, mais elle ne sera pas la seule. Melissa Militano et Johnny Johns, anciens champions des États-Unis de patinage par couple, feront en effet leurs débuts professionnels à cette occasion. De nombreux tableaux seront au programme de cette revue sur glace, en particulier "It's Christmas every day" avec un Père Noël sur patins en vedette. L'Australien David Sadleir, l'ancienne championne italienne Anna Galmarini, l'Américain Richard Ewell, et bien d'autres — dont des chimpanzés — seront également au programme de ce spectacle.



GERRY ET ZIZ AU COLLÈGE

Le Collège universitaire de Saint-Boniface vous offre une soirée intime avec Gerry et Ziz, jeudi le 15 janvier à 20 heures à la Salle Martial-Caron. L'entrée est gratuite. Bienvenue à tous.



ATELIER DE THÉATRE POUR LES JEUNES

Le Cercle Molière organise une série de 10 ateliers — cours en théâtre sous la direction du comédien — metteur en scène Jaque Rochon.

Ces ateliers, destinés aux jeunes de 13 à 15 ans, auront lieu tous les samedis de 11:00 à 12:30 à compter du 31 janvier et pendant 10 semaines consécutives.

Les frais d'inscription de $20.00 (pour toute la série) sont payables d'avance en s'inscrivant, ou encore le 31 janvier, lors de la première session.

On invite donc les jeunes à s'inscrire sans tarder pour avoir la chance de travailler avec Jaque Rochon. Aussi, nous soulignons que le nombre de participants est limité.

Pour de plus amples renseignements et pour vous inscrire aux ateliers communiquez avec Louis Dubé au Cercle Molière, à 233-8972 poste 57.

Le CM vous aime.

(Communiqué)



LA VÉRITÉ

En ces jours-là, les hommes chercheront la mort, et ils ne la trouveront pas; ils désireront de mourir, et la mort fuira loin d'eux.
(Ap. de Jean, ch. 9, v. 6).

Le Festival Théâtre Jeunesse

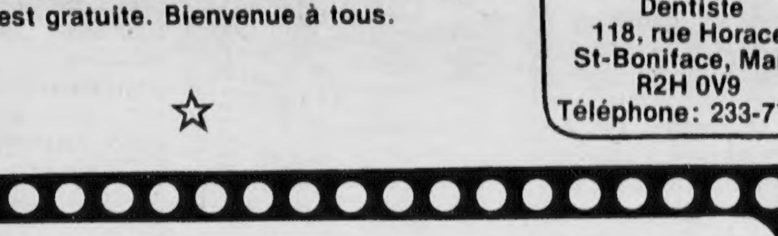
Depuis six années consécutives déjà, le Cercle Molière organise un Festival de Théâtre pour les jeunes. Ce Festival offrait une première session de formation laquelle se tenait les 28, 29 et 30 novembre dernier, préparant ainsi les étudiants à la deuxième session qui elle consiste à la présentation des pièces de théâtre.

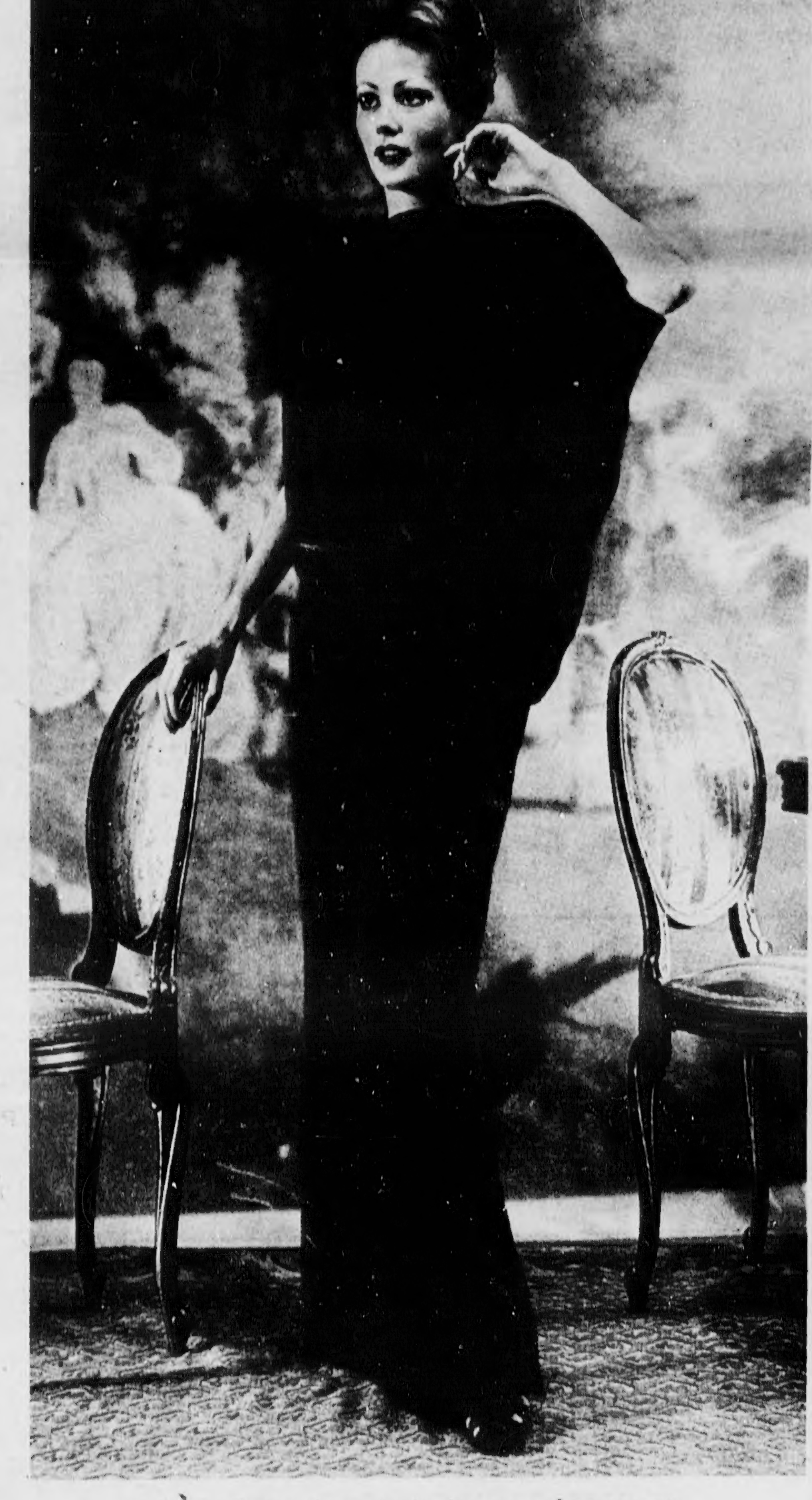
Cette deuxième tranche du Festival aura lieu la semaine du 8 mars 1976, et cette année, il n'y aura pas de compétition, ceci pour permettre à de nouveaux groupes de participer. Cependant, chaque production recevra des commentaires judicieux, ainsi qu'un souvenir rappelant leur participation au Festival.

Nous en profitons pour inviter au Festival, en plus des groupes venant des écoles, ceux qui auront voulu se former à l'extérieur de l'école, par exemple dans des comités culturels, centres culturels, etc. Nous espérons ainsi stimuler chez les jeunes la naissance de club de théâtre dans différentes régions de la province.

Nous invitons tous les groupes nouveaux ou anciens à communiquer avec Lorraine Adams ou René Beaudry au Cercle Molière, au 233-8972. Ainsi, ils pourront avoir toutes les informations nécessaires pour participer au Festival.

De plus, cette année, chaque groupe participant au Festival recevra la visite d'une personne du Cercle Molière pour répondre aux questions ainsi que pour recueillir les informations techniques. Si cette année vous n'avez pas l'intention de participer, vous êtes invités à assister aux représentations.





GRÈS. Robe du soir droite en crêpe rouge de Bucol avec effet de châle drapé sur l'épaule droite. (Jours de France)



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

UNE NOUVELLE RÉUSSITE

Depuis un certain temps, on a dans l'élevage bovin bénéficié de la transplantation ovulaire pour la production plus rapide de sujets de race.

Chez une vache de grande valeur dont on désire une progéniture nombreuse et dans un temps record, il est possible par l'administration d'hormones de produire une super ovulation. Ces ovules fécondés devenus embryons sont alors déposés sur d'autres vaches porteuses pour assurer leur développement et éventuellement produire un veau qui sera de la race et de la qualité du taureau employé pour la fécondation de l'ovule, et d'autre part, qui possédera aussi les qualités de sa mère d'origine et non celles de la vache porteuse. Cette dernière ne fait que nourrir le foetus pendant la gestation.

Une nouvelle réussite, première mondiale du genre, vient d'être obtenue. En effet, les vétérinaires d'agriculture Canada affectés aux recherches sur la transplantation d'embryons chez les vaches, ont marqué une nouvelle étape dans le domaine de l'élevage. Il est désormais possible de déterminer le sexe des embryons de deux semaines prélevés de l'utérus de leur mère. On peut donc transplanter un embryon de sexe connu à une vache receveuse qui le portera jusqu'au vêlage. Cette réussite aura d'importantes répercussions sur l'usage futur des transplantations d'embryons pour augmenter le nombre de bovins génétiquement supérieurs. On pourra ainsi choisir le sexe des futurs veaux.

La preuve de ce succès est la naissance d'une génisse de 70 livres le jour de Noël à l'institut de recherche vétérinaire du ministère à Ottawa. Les chercheurs en connaissaient le sexe quatorze jours après sa conception, le 20 mars 1975.

Les transplantations d'embryons permettent la multiplication rapide des meilleures races bovines. Au lieu de laisser une vache de race porter un veau, ou occasionnellement des jumeaux, on transplante plusieurs de ses ovules fertilisés chez d'autres vaches qui serviront de receveuses. On administre d'abord à une vache de race, une hormone qui la fera super ovuler. Elle pourra ainsi produire jusqu'à trente ovules contre un ou deux dans des conditions normales et la plupart d'entre eux pourront être fécondés par insémination artificielle avec la semence d'un taureau de race.

Dans une entreprise commerciale, les oeufs fécondés sont généralement transplantés cinq à six jours après l'insémination à des vaches receveuses dont le cycle oestral concorde avec celui de la mère naturelle. La valeur des vaches receveuses n'a aucune importance car le matériel génétique de l'embryon n'est nullement affecté par le milieu utérin où se complète la gestation. Ordinairement, la moitié des veaux serait mâle or les vaches sont beaucoup plus en demande dans les fermes laitières.

La technique découverte par l'équipe de vétérinaires d'agriculture Canada permettra désormais de faire naître soit des veaux mâles ou femelles. Il s'agit d'une première mondiale. Il faut que l'embryon soit soumis à une biopsie, ce qui permet après une analyse chromosomique de l'échantillon d'en connaître le sexe. Le seul autre rapport publié sur le sexage des embryons provient de Cambridge, Angleterre, et porte sur les lapins. Les expériences ont porté jusqu'à maintenant sur 22 embryons, 10 mâles et 12 femelles, dont 10 ont repris leur développement une fois sexés et transplantés. Cette technique spécialisée n'est valable que pour les transplantations d'embryons. L'avantage dans ce cas, est justement de choisir le sexe du veau lorsque plusieurs embryons sont disponibles. Il semble pour l'instant peu pratique de retirer de façon temporaire, un embryon de sa mère naturelle uniquement pour le sexer.



LA REVUE DES MARCHÉS A TORONTO

Les prix des boeufs engraissés de classe A étaient en baisse déclinant de trois dollars et plus du cent livres.

Les taures de classe A étaient en demande et leurs prix sont demeurés soutenus, ayant même montés d'un dollar à certains moments. Les prix des vaches de catégorie D-1-2 étaient un dollar plus cher que la semaine précédente, tandis que ceux des vaches de catégorie D-4 montaient de 4 dollars du cent livres. Les prix des taureaux sont aussi demeurés fermes enregistrant des hausses de 2 dollars du cent livres.

Les animaux pour l'engraissement étaient peu nombreux sur le marché et leurs prix étaient en baisse. Les veaux de choix et de boucherie étaient peu nombreux sur le marché et leurs prix ont monté légèrement. Les agneaux et les moutons étaient aussi peu nombreux et leurs prix ont augmenté fortement. Les prix des porcs variaient de 67$50 à 70$85 clôturant jeudi à 67$75.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs, cat. A 1-2 43$ à 45$, ventes à 47$80;

Taures, cat. A 1-2, 39$ à 42$, ventes à 42$90;

Vaches, cat. D 1-2 24$ à 26$, ventes à 28$;

Taureaux bons, 27$ à 29$ plusieurs ventes à 32$50;.

A WINNIPEG CETTE SEMAINE

Les prix des animaux de boucherie fluctuaient fortement. A l'ouverture, les prix des boeufs fléchissaient sous les pressions du marché, vers le milieu de la semaine ils devaient regagner ces pertes pour ensuite clôturer 2 dollars en baisse. Les taures étaient moins en demande et leurs prix clôturaient 50 cents plus bas. En raison de leur petit nombre et de la demande, les prix des taureaux augmentaient de près d'un dollar cinquante du cent livres. Les prix des veaux lourds de boucherie montaient fortement enregistrant des hausses de 3 à 7$ du cent livres. Le bétail pour l'engraissement et l'élevage était peu nombreux et les prix sont demeurés stationnaires. Les agneaux et moutons ont été trop peu nombreux pour établir leurs prix. Les prix des porcs variaient de 66$24 à 70$63 prix de clôture vendredi.

REÇU CETTE SEMAINE

5,750 animaux de boucherie comparativement à 6,000 l'an dernier. 450 veaux comparé à 870 l'année précédente, 11,450 porcs contre 16,500 et 100 moutons et agneaux contre 150 l'année passée.

400 animaux de boucherie ont été exportés pendant la semaine. Les animaux pour l'engraissement et l'élevage ont été répartis comme suit: 170 au Manitoba, 785 en Ontario.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Flancs de porcs en août 1976 :	68$70
Porcs sur pied en août 1976 :	42$50
Boeufs sur pied en août 1976 :	41$10

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

COUP D'OEIL

SEMAINE DU 17 AU 23 JANVIER



LA SAGOUINE (voir p. 6)





CBWFT VOUS INVITE...

Ce mois-ci, CBWFT produira deux émissions de variétés qui seront diffusées en mars. Ces émissions seront réalisées devant un public par Don D. Williams (Le pinceau enchanteur).

Si vous voulez assister aux enregistrements, vous n'avez qu'à vous procurer un laissez-passer (gratuit) aux endroits suivants:

CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN, 340, boul. Provencher, Saint-Boniface.
CKSB, 607, rue Langevin, Saint-Boniface.
CBWFT, 541, avenue du Portage, Winnipeg.

Les enregistrements auront lieu en la salle Pauline Boutal du Centre Culturel.

Le jeudi 29 janvier:
"MENDIANTS ET ORGUEILLEUX"

Revue musicale avec Gérald Paquin, Ziz, Suzanne Jeanson et Normand Lemoing et quatre danseurs du Royal Winnipeg Ballet Direction musicale: Dave Shaw.
Enregistrement: 20h00. Le public devra être en place à 19h45.

Le samedi 31 janvier:
"LES GENS DE LA RUE"

avec Suzanne Jeanson, Monique Fillion, Gérald Paquin, Ziz, Louis Dubé et quatre danseurs du Royal Winnipeg Ballet. Direction musicale: Mitch Parks.
Enregistrement: 20h00. Le public devra être en place à 19h45.

IL Y A UN NOMBRE LIMITE DE LAISSEZ-PASSER POUR CHAQUE ENREGISTREMENT. PROCUREZ-VOUS LES VOTRES DES AUJOURD'HUI.

Coup d'oeil radio
CKSB 1050



Jean Deschamps, lecteur à l'émission Pensées de la nuit, anime aussi Dialogue, une émission religieuse le dimanche à midi dix.

PENSÉES DE LA NUIT

Nous vivons dans une société qui nous entraîne à vivre à un pas frénétique et fiévreux. Nous le savons, du moins à un certain niveau de notre conscience. Nous ressentons le besoin de temps d'arrêt, de tranquilité. Certains guru, plus perspicaces (et peut-être plus entreprenants), s'en sont aperçu depuis longtemps, et nous offrent des méthodes de relaxation et de détente qui répondent à ce besoin.
La popularité de toutes ces méthodes est elle qu'elle attire des adeptes de toutes les classes de la société et rares sont ceux qui n'en ont pas eu l'envie à un moment ou l'autre. Si vous êtes de ceux-là et que vous n'avez pas encore osé faire le saut dans le monde plutôt ésotérique des yogi, nous vous suggérons quelque chose d'un peu moins exotique, mais de l'avis de certains, tout aussi efficace.

Chaque soir à minuit, nous vous offrons une courte émission intitulée **Pensées de la nuit**. Jean Deschamps fait lecture d'un texte tiré de la littérature philosophique ou religieuse, tantôt classique, tantôt moderne. Un petit cinq minutes de réflexion tranquille accompagnée d'une musique du même ton. C'est peut-être tout ce qu'il faut pour chasser les préoccupations quotidiennes et calmer les nerfs. Non pas que nous voulions faire concurrence aux somnifères. . .

Du 17 janvier au 23, les textes seront tirés de l'oeuvre du philosophe latin, Sénèque. Les pensées sont titrées comme suit: "L'opinion de la foule"; "Heureux qui s'accorde avec sa nature"; "La vie est longue quand on sait en user"; "Seulement les sages vivent"; "La rigueur de la mort est adoucie par son universelle égalité"; "Moyens pour calmer la colère"; "Ne tirer aucune joie que de soi-même".

Si donc vous êtes de ceux qui se retirent vers la minuit, vous pouvez profiter de ces cinq minutes de méditation qui vous détendront et contribueront peut-être à peupler vos rêves de fantômes sympathiques.

NOCTAMBULES

On chante les joies d'hier et celles de demain. Le passé et le futur sont les temps de la chanson. Mais profite-t-on, entretemps, du présent? Le chante-t-on assez? Après tout, c'est ce que nous avons de plus vrai: beaucoup plus réel que l'avenir et la somme totale de nos hiers. L'aujourd'hui, c'est le thème qu'a choisi Daniel Poulin pour son émission du 17 janvier. On passera de Charlebois à Ferland, à Renée Claude, pour finir avec: "Le temps de vivre" de Georges Moustaki et "Aime la vie comme elle vient" de Nicoletta. Sans doute que le titre de la dernière chanson nous laisse la pensée la plus appropriée à toute méditation sur L'aujourd'hui. Nous vous donnons donc rendez-vous à Noctambules, ce samedi soir, à 23h.

GENS DE MON PAYS

Dimanche à 17h20, on pourra faire connaissance avec un membre d'une famille bien connue de la région d'Ottawa. Il s'agit du juge Jean-Pierre Baulne. Sa famille s'est illustrée dans les domaines du théâtre, de la diplomatie et de la magistrature. Pour sa part, Jean-Pierre Beaulne a été comédien et avocat avant d'accéder à la magistrature. Il nous racontera des anecdotes des quelques années qu'il a passées dans l'armée canadienne et de ses expériences durant la guerre de Corée.

VOIX ET RYTHMES DU PAYS

Chaque samedi à 18h, l'émission Voix et rythmes du pays nous donne l'occasion d'entendre de jeunes chanteurs venant de différentes parties du pays. L'émission de cette semaine a été enregistrée à la salle Lafontaine à Chicoutimi. Trois auteurs-compositeurs et un interprète se partageront l'antenne. Marie Frenette, Bruno Simard et Carmen Simard nous feront entendre leurs propres compositions et Claude Tremblay nous interprétera des chansons de son répertoire. Ceux qui veulent suivre les courants de la chanson canadienne et connaître la direction que prennent les jeunes chanteurs, trouveront à Voix et rythmes du pays un bon échantillonnage de ce qui se fait dans la chanson au niveau amateur, principalement dans les diverses régions du Québec, mais aussi, de temps à autre, dans les centres francophones de Moncton à Vancouver.

A NE PAS MANQUER

M. Jean-Luc Pépin, Président de la commission anti-inflation, sera notre invité le vendredi 23 janvier. Il s'entretiendra avec les journalistes de l'équipe d'Exprès et ceux de CHFA—Edmonton et CFNS—Regina, au cours d'une émission d'une heure. Nous vous donnerons plus de détails dans notre Coup d'oeil de la semaine prochaine.

VEUILLEZ NOTER LES CHANGEMENTS SUIVANTS A NOTRE HORAIRE:

lundi à 21h30: Les jeunes artistes
mercredi à 21h30: La feuillaison
vendredi à 21h30: Connaissance d'aujourd'hui
dimanche à 22h30: Orchestre de chambre de Québec.



1976
EMISSION 1
le jeudi 15 janvier a 19h00

DE LA CHANSON AVEC : MONIQUE FILLION

DE LA DANSE AVEC : YANNICK LEGRAND

DES COMMENTAIRES SUR : L'HOMME D'AUJOURD'HUI

DE LA MODE! !

DU ROCK AVEC : MARC LALONDE

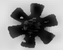
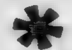
EMISSION 2
le jeudi 22 janvier à 19h00

DE LA CHANSON AVEC : MADELEINE LEPINE et GISELE FREDETTE

UNE MISE EN SCENE DE DAVID PELOQUIN: " MORONS EN PISSENLITS "

DU SPORT ! : LE TIR A L'ARC

DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE : "MOZART"

COURS ABRÉGÉ À L'INTENTION DES MARCHANDS D'INSECTICIDES

Toute personne qui vend des insecticides destinés à l'agriculture au Manitoba doit obtenir un permis en vertu du **Pesticides Control Act of Manitoba.**

Pour obtenir un tel permis pour l'année 1976, il est obligatoire de s'inscrire à un cours d'une journée, et cela touche:

a) Les commerçants qui vendent nouvellement de tels insecticides;
b) Les commerçants qui vendaient des insecticides en 1975 mais sous licence provisoire d'une année;

A Dauphin — Lundi, le 19 janvier 1976
A la salle Elks, Parkway Lanes
Rue principale (sud)

A Brandon — Lundi, le 2 février 1976
Au centre Agricultural Extension
1129, avenue Queens

A Winnipeg — Lundi, le 16 février 1976
A l'auditorium de l'édifice Norquay
Angle des rues York et Kennedy

Le permis de vente d'insecticides pour l'année 1976 est valide à compter du 1er avril 1976.

Les cours, qui seront donnés de 8:30 a.m. à 4:00 p.m. toucheront tous les aspects du contrôle des insectes, la texicologie des insecticides, les précautions à prendre dans l'usage des insecticides et les règlements régissant leur utilisation. Les commerçants qui ont suivi ces cours en 1972, 1973, 1974 et 1975 sont bienvenus à revenir participer à ce cours cette année.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le bureau du ministère provincial de l'Agriculture le plus près de chez vous ou écrivez au ministère de l'Agriculture du Manitoba, section de l'entomologie, 911, édifice Norquay, Winnipeg, Manitoba. Au téléphone: 946-7801.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU MANITOBA

La Sagouine à la télévision

Qui mieux que sa créatrice Antonine Maillet pourrait nous décrire *la Sagouine?* Elle l'a fait avec humour quand elle a accordé une interview à Robert Senéchal de *L'Evangéline* à Moncton: «*La Sagouine*, nous dit Antonine Maillet, c'est, dans un sens, une femme comme tout le monde, dans la mesure où tout le monde a des problèmes (des drames intérieurs, des angoisses), pense et sent. Devant la mort, elle est prise de panique, elle aussi; elle a peur et elle a mal au ventre: «Pis, j'vas aller voir le docteur.»

«A quoi pense-t-elle? Elle pense au ciel; elle pense à l'enfer et ça la tracasse. Devant l'injustice, elle aussi réagit. A sa façon parce qu'elle est d'en bas de la clôture... Au fond *la Sagouine*, c'est une laveuse de planchers. Mais elle a les mêmes problèmes que nous, qui sommes les gens d'en haut de la clôture et qui la regardons laver ses planchers. Mais elle, elle les voit de son point de vue.

«Et quel est son point de vue? C'est le point de vue de la femme qui est à quatre pattes; c'est le point de vue de la femme qui lave par terre. Ça peut avoir un angle différent de voir le monde, de voir l'absurde, de voir n'importe quoi, même les joies de l'existence si on les regarde du plancher.

«Et surtout qu'est-ce qu'elle voit? Son plancher, il est brillant parce qu'elle le lave et qu'il reflète le monde. En somme, comme image, elle voit le monde dans son seau, et qu'est-ce qu'il y a dans son seau? De la crasse. Pas sa crasse. La crasse des autres. En fin de compte, *la Sagouine*, elle ramasse la crasse des autres. Symboliquement, ça revient à ça et c'est ce qu'elle voit qu'elle raconte.»

Rappelons que **La Sagouine**, réalisée par Jean-Paul Fugère et interprétée par l'unique Viola Léger, créatrice du rôle à la scène, débutera à la télévision de Radio-Canada le jeudi 8 janvier à 22 heures. Viola Léger interprétera donc à la suite les 16 monologues originaux d'Antonine Maillet.

L'auteur: Antonine Maillet

L'auteur de **La Sagouine** est une Acadienne «pure laine». Née à Bouctouche au Nouveau-Brunswick, Antonine Maillet a fait ses études au collège Notre-Dame d'Acadie, à l'Université de Moncton où elle a obtenu sa maitrise avec une thèse sur Gabrielle Roy; à l'Université de Montréal pour la licence ès lettres et, enfin, à l'Université Laval à Québec où elle est devenue docteur ès lettres en soutenant une thèse intitulée *Rabelais et la tradition populaire en Acadie*.

Antonine Maillet a fait ses débuts comme professeur, d'abord au collège des Jésuites à Québec et enfin à l'Université Laval. C'est en 1958 qu'elle se fait connaître comme écrivain en publiant un roman intitulé *Pointe-aux-Coques*. Deux ans plus tard, elle se lance dans l'écriture théâtrale avec *Bulles de savon*, qui remporte le prix de la meilleure oeuvre pour enfants au Festival de Vancouver. La même année, Antonine Maillet obtient le prix du Conseil des Arts du Canada avec une pièce inédite intitulée *les Jeux d'enfants sont faits*. En 1962, Antonine Maillet publie un autre roman intitulé *On a mangé la dune* et, l'année suivante, elle s'installe à Paris pour un an. Non pas en simple touriste mais pour faire de la recherche sur Rabelais et son oeuvre.

En 1968, Antonine Maillet écrit *les Crasseux* et elle retourne en France poursuivre ses recherches sur Rabelais. C'est en 1971, qu'elle publie 16 monologues qui ont pour titre **La Sagouine.** Lancés en juillet, les monologues sont diffusés au réseau français de radio de janvier à mai 72 et ils sont joués 20 fois à Moncton, en août. Le succès foudroyant remporté au Nouveau-Brunswick se maintient au Québec, à Montréal et en province et traverse même l'Atlantique. Depuis lors, même si Antonine Maillet a publié d'autres oeuvres tout aussi valables, comme *Mariaagélas* qui lui a valu trois prix, le grand public l'identifie surtout comme l'auteur de **La Sagouine.**

LA SAGOUINE
(le jeudi à 22 heures)

Sous-titre	Diffusion
La jeunesse	15 janvier
Nouël	22 janvier
La boune année	29 janvier
La loterie	5 février
Les prêtres	12 février
La lune	19 février
Les bancs d'église	26 février
La guerre	4 mars
L'enterrement	11 mars
Le bon Djeu est bon	18 mars
Les cartes	25 mars
Le printemps	1 avril
La rusurrection	8 avril
Le recensement	15 avril
La mort	22 avril

Antonine Maillet



COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE À CBWFT

semaine du 17 janvier au 23 janvier 1976



SAMEDI
17 janvier

- 9:00 SESAME
- 9:30 ROQUET BELLES OREILLES
- 10:00 VERS L'AVENTURE
- 10:30 FIFI BRINDACIER
- 11:00 GASPARD ET LES FANTOMES
- 11:30 GENIES EN HERBE
- 12:00 HEROS DU SAMEDI
- 13:00 SPORTHEQUE
- 14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 15:00 TECHNO FLASH
- 15:30 CINEMA JEUNESSE
- 17:00 BAGATELLE
- 18:00 DECLIC
- 18:30 TELEJOURNAL
- 18:40 NOUVELLES DU SPORT
- 18:50 POLITIQUE FEDERALE
- 19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
  Kings de Los Angeles vs les Canadiens de Montréal
- 21:30 LISE LIB
- 22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
- 22:45 NOUVELLES DU SPORT
- 23:00 CINEMA
  Piège à San Francisco. Drame policier realisé par Josef Leytes, avec Jack Lord, Jack Weston, Charles Drake et Joseph Wiseman. Après l'assassinat de plusieurs marins dans le port de San Francisco, la police soupçonne un lien possible entre ces crimes et une circulation croissante d'argent contrefait. Arrive alors sur les lieux un homme avec dans ses bagages une arme perfectionnnée; il s'installe dans un hôtel borgne de la ville. Averti de sa réputation de bon tireur, le chef d'un gang local lui offre de le prendre à son service (USA).

DIMANCHE
18 janvier

- 9:00 SESAME
- 9:30 LES CONTES DE LA RIVE
- 9:45 L'EVANGILE EN PAPIER
- 10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
- 11:00 SON ET IMAGES
- 11:30 CINE MAGAZINE
- 12:00 SEMAINE VERTE
- 13:00 SUPER BOWL
  "Cowboys de Dallas vs Steelers de Pittsburg
- 15:00 SEMAINE VERTE
- 16:00 D'HIER A DEMAIN
- 17:00 SECOND REGARD
- 18:00 LA QUESTION
- 18:30 LE TELEJOURNAL
- 18:40 NOUVELLES DU SPORT
- 18:50 CHRONIQUE DE FRANCE
- 19:00 LA PETITE PATRIE
- 19h30 **LES BEAUX DIMANCHES**
  Monsieur B — Tel que nous étions. Jacques Boulanger reçoit Suzanne Stevens.
  Direction musicale: Roger Jouebrt. Réal.: Normand Mathon.
- 20h30 **LES BEAUX DIMANCHES**
  La Belle Hélène. Opéra bouffe en trois actes de Jacques Offenbach, adapté et mis en scène par Paul Buissonneau. ·Distribution: Colette Boky, soprano (Hélene), Pierre Duval, ténor (Paris), Claude Corbeil, basse-bouffe (Calchas), Claude Letourneau, baryton (Ménelas), Napoléon Bisson, baryton (Agamemnon), Mona Kelly, Lucille Dansereau, Nicole Picard et Louise Charbonneau, sopranos; Benoit Marleau, baryton; Jean Fugère et André Lortie, tenors; Lorraine Richard, mime. Chef des choeurs: René Lacourse. Orch. symphonique de Montréal, dir. Pierre Hetu. Réal.: Pierre Morin.
- 21h50 **LES BEAUX DIMANCHES**
  Paul Gauguin. La vie extraordinaire, tragique de Paul Gauguin, qui rappelle celle de Van Gogh, son éphémère compagnon de dechirement, dont le destin, pareil au sien, était d'enfanter de la beauté en s'autodétruisant.
- 22h50 **TELÉJOURNAL**
- 23h05 **SPORTS-DIMANCHE**
- 23:20 CINE-CLUB
  Le Desert rouge. Drame psychologique réalisé par Michelangelo Antonioni, avec Monica Vitti, Richard Harris et Carlo Chionetti. La jeune femme d'un ingénieur souffre de névrose à la suite d'un accident où elle a failli perdre la vie. Elle songe à se distraire de ses angoisses en gerant un commerce sans savoir exactement ce qu'elle y vendra. Un ami de son mari s'intéresse a elle et elle se réfugie chez lui un jour où son fils lui a joué la comédie d'une maladie simulée. Leur liaison se termine par le départ de Cerrado sans avoir apaisé l'inquiétude permanentelee (Fr.-it. 64).

LUNDI
19 janvier

- 9:15 LES ORALIENS
- 9:30 100 TOURS DE CENTOUR
- 9:45 EN MOUVEMENT
- 10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS
- 10:15 AU JARDIN DE PIERROT
- 10:30 CONSEIL EXPRESS
- 11:00 RECETTES DE JULIETTE
- 11:30 NOELLE AUX QUATRE VENTS
- 12:00 AVENTURES DE M. MAGOO
- 12:30 LES COQUELUCHES
- 13:30 TELEJOURNAL
- 13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 14:30 CINEMA
  "L'ARABIE SEOUDITE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI". documentaire
- 16:00 BOBINO
- 16:30 FANFRELUCHE
- 17:00 COSMOS 1999
- 18:00 CE SOIR
- 18:30 CE SOIR AU MANITOBA
- 19:00 QUELLE FAMILLE
- 19:30 JO. MAGAZINE OLYMPIQUE
- 20:00 Y A PAS DE PROBLEME
- 20:30 AVEC LE TEMPS
- 21:00 TELE-SELECTION
  "REMORDS". Drame avec Susan Hayward et James Stacey
- 22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
- 22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORT
- 23:00 JALNA avec Kate Reid et Paul Harding (7e de 13)
- 24:00 JOSEPH BALSAMO avec Jean Marais et Louise Marleau. (dernière)

MARDI
20 janvier

9:15 LES ORALIENS
9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LES CHIBOUKIS
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 LA MANGEAILLE
''Les pommes de terre''
12:00 MON AMI BEN
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''UN FILS UNIQUE''. Drame
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 DANIEL BOONE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19.00 SOIREE DU HOCKEY
''Match des Etoiles''
21:30 MANITOBA '76 AFFAIRES PUBLIQUES REALISEES A WINNIPEG
22.00 SYNTHESE
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 RENCONTRES
JEAN GUITTON (2e)
23:30 PROPOS ET CONFIDENCES
''Paul Dupuis'' (4e)

24h00 À LA RECHERCHE DU NIL
3e de 6: «Les Fontaines secrètes». Au grand dépit de Burton, c'est Speke que la Société Royale de géographie envoie en Afrique pour vérifier ses théories au sujet du lac Victoria.

MERCREDI
21 janvier

9:15 LES ORALIENS
9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 RINALDO RINALDINI
12:00 FRANCIS CHEZ LES FAUVES
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''UNE BLONDE COMME CA''. Comédie
16:00 BOBINO
16:30 LA FRICASSE
17:00 UN MONDE EN SURSIS
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 DESTINATION MONDE
19:30 CONSOMMATEURS AVERTIS
20:00 LA P'TITE SEMAINE
20:30 VEDETTES EN DIRECT
''Jean-Pierre Bérubé''
21:00 RUE DES PIGNONS
21:30 LE 60
20:00 LA FLEUR AUX DENTS
21:30 SOLITUDE D'UN CHANTEUR DE FOND ''Yves Montand''
22:30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA CANADIEN
Sept fois... (par jour). Comédie réalisée par Denis Héroux, avec Jean Coutu, Rosanna Schiaffino et Dalla Friedland. Un architecte canadien installé en Israel, souffre d'une propension à séduire sur-le-champ toute jeune fille qui l'attire. Il se confie à une femme psychiatre dont la thérapie semble lui apporter un certain soulagement (Can.-Isr. 71).

JEUDI
22 janvier

9:15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 CHEZ PAULINE
12:00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''LE GENTLEMAN D'EPSOM''. Comédie avec Jean Gabin et Louis de Funès
16.00 BOBINO
16.30 LE GUTENBERG
17:00 LASSIE
17:30 LE MONDE EN LIBERTE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 DIMENSION J
Magazine jeunesse réalisé à Winnipeg
19:30 TRAVAIL A LA CHAINE
20.00 GRANDS FILMS
''LA BANDE A BONNOT''. Drame policier avec Jacques Brel, Annie Girardot et Bruno Cremer
22.30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA
Ramenez-le mort ou vif. Drame policier réalisé par Charles Martin, avec Raymond St-Jacques, Kevin McCarthy, Dana Wynter et John Russel. Pour prix de sa complicité, un homme exige d'un évadé de prison qu'il assassine sa femme. Il rate son coup, mais il revient sur les lieux et convainc l'épouse du danger qui la menace (USA 68).

VENDREDI
23 janvier

9:15 PEPINOT
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 CLAK
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 REPORTERS DE L'AVENTURE''
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 MINI FEE
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 EMISSION SCOLAIRE
''TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL''
15:05 FEMME D'AUJOURD'HUI
16:00 BOBINO
16:30 LA RIBOULDINGUE
17:00 DAKTARI
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 PIERRAFEU
19:30 MARCUS WELBY
20:30 HORS SERIE
''SPLENDEURS ET MISERES DES COURTISANES'' d'après Balzac (1ère de 9)
21:30 SCIENCE REALITE
22:00 DOSSIERS
''BELFAST''
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA
Rivalites. Mélodrame réalisé par Edward Dmytryk, avec Susan Hayward, Michael Connors et Bette Davis. Une adolescente de quinze ans est arrêtée pour avoir tué l'amant de sa mère. Averti du fait, son père accourt à San Francisco. Il se rappelle son mariage orageux avec l'héritière et le divorce qui a suivi de peu la naissance de leur fille. Sa belle-mère avait joué un rôle important dans la ruine de ce mariage. Et maintenant elle exige que l'adolescente lui soit confiée (USA 64).

La Broquerie

Un honneur qui rejaillit sur notre paroisse — Nous venons d'apprendre que le Colonel Alphonse Beaupré d'Ottawa, 52 ans, avocat et juge en chef dans les Forces Armées Canadiennes, fils de M. Joseph Beaupré et de feue Marie-Louise Morin, de cette paroisse, vient d'être nommé Conseiller de la Reine pour la vie, par le ministère de la justice. C'est le seul Canadien Français sur huit qui fut choisi.

M. Alphonse Beaupré, natif de La Broquerie, devint orphelin de mère à l'âge de 10 ans. Il fit ses études à l'école paroissiale jusqu'à la onzième année, mais ce jeune rêvait plus grand, et comme ses parents (car son père après quelques années s'était remarié à une femme qui fut vraiment une seconde mère pour ses enfants et les encouragea dans leur désir de s'instruire) ne pouvant, comme la plupart des gens de l'époque, lui fournir l'argent nécessaire à ses fins, il sut se débrouiller seul, et s'engagea dans l'armée où il suivit un cours d'avocat. Rien ne pouvait l'arrêter dans son désir de réussir, et voilà où son courage et sa persévérance l'ont conduit. Je suis sûr que ses anciens confrères de classes, ses amis et toute sa famille se réjouissent avec lui. Nous lui offrons donc nos sincères félicitations.

* * *

Prompt rétablissement à tous nos chers malades soit à l'hôpital ou à la maison.

* * *

Le temps des fêtes à peu près terminé, je crois que nous pouvons féliciter la Chambre de Commerce pour la bonne initiative qu'elle a prise d'organiser un concours de décoration des nos demeures. En général, chaque maison était très bien ornée de lumières, et je veux mentionner qu'il y a eu encore plus de crêches de Noël dans les cours près des maisons cette année que dans le passé. Ceci mérite des félicitations, car je crois que cela donne encore plus le vrai sens de la fête que nous célébrons: "l'anniversaire de la naissance de Jésus".

Des prix de $15.00 seront décernés pour le village et pour la campagne. Les juges auront certainement de la difficulté à faire leurs choix. Encore une fois merci à la Chambre de Commerce pour cette gracieuseté.

* * *

A l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce qui eut lieu le 2 décembre 1975, Gilbert Tétreault fut élu président, remplaçant Léo Nadeau qui démissionna après plusieurs années comme président. Jos Moquin fut élu vice-président, et Léon Normandeau secrétaire. On nous annonce que ceux qui ont gagné aux concours depuis 5 ans, ne seront pas éligibles cette année.

* * *

M. et Mme Eloi Gagnon ont eu le plaisir de recevoir leur fille, Soeur Eveline, S.G.M., missionnaire dans les Territoires du Nord-Ouest depuis environ 20 ans. Elle occupa différents postes dont l'enseignement depuis 9 ans. Elle est à Edzo depuis 4 ans. Elle fut très enchantée de son séjour de deux semaines dans sa famille, mais se dit aussi très heureuse de retourner dans ses missions.

Comme il y a 25 ans que Soeur Eveline Gagnon quittait les siens pour entrer chez les Soeurs Grises, son père et sa mère M. et Mme Eloi Gagnon, ont cru bon d'aller au mois de juin dernier lui rendre visite à sa résidence, et voir le genre de vie que mènent ces religieuses si dévouées pour ces Indiens. Ils firent le trajet par avion pour l'aller et par autobus pour le retour afin de pouvoir mieux contempler la nature du nord et la nôtre. Ils trouvèrent que le genre de vie et la culture de ces gens sont bien différents de ceux des Manitobains du sud, et se disent très enchantés de leur voyage.

* * *

M. et Mme Narcisse Fournier ont aussi le bonheur d'avoir avec eux leurs fille et gendre M. et Mme Clément Michaud du Québec, tous deux professeurs. Ils profitèrent de leur séjour pour visiter tous leurs parents et retournèrent par avion enchantés de leur quelques jours passés dans leur famille.

Powerview

Après un si long silence, l'on croirait qu'après la grève postale, la correspondance a, elle aussi, fait la grève. Mais tel n'est pas le cas — le contraire — trop de travail pour trouver le temps d'écrire. — Vaut mieux tard que jamais.

Durant leurs vacances, en septembre, M. et Mme Antonio Desrosiers se rendaient en Saskatchewan où, à Grayson, ils ont assisté au 50e anniversaire de mariage du frère de M. Desrosiers. Au long du voyage ils ont visité plusieurs amis et parents.

* * *

Le 11 octobre, leur fils, Paul, épousait, en l'église Sainte-Thérèse de Pine Falls, Linda Bérard, fille de M. et Mme Marcel Bérard de Pine Falls. La réception eut lieu à la salle Légion, où un grand nombre de parents et amis (trop nombreux pour les nommer) se réunirent pour célébrer cette occasion. Le grand-père, Zacharie Décelles, malgré ses 91 ans, prit part à tous les amusements de la soirée.

* * *

Le 29 novembre, le Club Rendons-Nous de Saint-Georges/Powerview, invitait toutes les personnes d'âge d'or des villages environnants à une soirée dans la salle paroissiale de Saint-Georges. L'on joua aux cartes, au bingo, etc; l'on chanta, accompagné par des musiciens locaux. La soirée se termina par un délicieux goûter servi par des dames de Saint-Georges. Mardi, le 2 décembre, les membres du Club se réunissaient pour leur soirée de Noël. Il y eut des chants, de la musique, des jeux et des échanges de cadeaux. Tous furent enchantés de leur soirée.

* * *

Lawrence Iwanick de Vancouver a passé un mois de convalescence chez ses parents, M. et Mme Alex Iwanick.

* * *

A la mi-novembre, Suzanne Maker (Dupont) de Iasu, C.-B., accompagnée de son mari et de leur jeune bébé, rendait une courte visite à ses tantes, Mmes Charles Martin et Armand Désilets.

* * *

Mme Armand Désilets est allée passer Noël chez son frère, à Saint-Boniface, puis une semaine chez sa soeur à Saint-Claude où elle a visité des amis de Saint-Claude et Haywood. Revenue à Saint-Boniface, elle alla, pour la première fois, visiter le Musée du Manitoba et eut la surprise de sa vie quand la première chose qu'elle vit fut la photo d'un couple qui ressemblait à son parrain et sa marraine. Regardant de plus près elle les reconnut pour certain et en eut la preuve en lisant les informations données et vit la carabine, la corne à poudre, une assiette remplie de pois de Saint-Georges, etc. Elle ne regrette pas sa visite.

* * *

Bonne et heureuse année à tous les lecteurs de LA LIBERTÉ!

[Mme Armand Désilets]

LES RÉGIONS

Lorette

La situation de la femme en '75

Voici, en larges extraits, le texte d'une causerie donnée lors d'une réunion récente à Lorette, à l'occasion de l'année de la femme, par Angèle Dufresne, de Sainte-Anne, et dont il fut question dans la chronique de Lorette de la semaine dernière:

La plus récente croisade de "la libération de la femme" prouve que beaucoup de femmes ne sont pas heureuses. Certaines ferventes du féminisme à l'excès se révoltent avec violence contre l'esclavage prétendu ou réel de l'épouse. A les entendre, les hommes sont égoïsme, injustes, despotes, des tyrans qui abusent de la faiblesse de la femme. D'autres crient à l'esclavage de la femme pour déclencher une révolution féminine mondiale.

Pourtant les différence de base, attribuées à chaque sexe, qualifient l'homme et la femme à jouer un rôle social différent et défini. Etre mâle ou femelle, n'a rien à voir avec l'infériorité ou la supériorité de l'un ou de l'autre. Dans le plan divin l'homme et la femme n'ont certainement pas été appelés à concourir, l'un contre l'autre, mais plutôt à se servir l'un l'autre, à se compléter et s'enrichir mutuellement dans le respect et l'amour.

Vraiment, que cherchons-nous, femmes '75? Pour moi, le dilemme, dans lequel, la femme se débat aujourd'hui doit lui faire découvrir sa raison d'être, son rôle à l'épanouissement de toute sa personne.

Le Créateur dans sa prévoyance divine a voulu accorder à la femme, une place de choix. De toute éternité, elle est appelée à remplir une mission d'amour, que ce soit au sein de la famille ou dans le monde. Vouloir l'oublier serait nier la nature fondamentale de la femme. Il n'y a rien de plus monstrueux, qu'une femme égoïste. La femme d'abord est très malheureuse lorsqu'elle se replie sur elle-même et qu'elle ne donne que pour recevoir. Tout l'être de la femme, sa structure organique sans doute, mais bien plus son esprit et sa sensibilité délicate la destine à être mère au sens physique du mot, mais encore plus au sens spirituel, qui n'est pas moins réel. Aussi une vraie femme voit tous les problèmes de la vie humaine, dans la perspective de la famille. Comme le dit si bien le vieux dicton "la femme est faite pour s'arranger de tout et pour tout arranger".

Jetons un coup d'oeil sur la situation dans le monde. On ne peut s'empêcher de constater tous les maux, qui affligent la famille aujourd'hui. Il y a multiplication de divorces, de désertions, de diminution de l'autorité, délinquence juvénille, une montée du crime, l'alcoolisme des plus jeunes et des moins jeunes, la chute du taux de natalité, l'agitation ouvrière et quoi encore?

On peut blâmer les nouvelles libertés mises à la mode par la révolution sexuelle ou encore penser que la religion est à la baisse. C'est juste, mais n'est-ce pas aussi possible que la femme, souvent, refuse de prendre sa place, sa vraie place, comme gardienne du foyer et sauvegarde de la société?

La femme est libre de faire le choix de vie, qui lui convient, mais une fois le choix déterminé, elle doit s'instruire sur son rôle, et agir en conséquence. Trop souvent, on s'embarque dans le mariage, qui engage toute une vie, sans préparation, croyant que tout va s'arranger. L'avenir prouve souvent le contraire. Pourtant lorsqu'on se dirige vers une profession quelconque, on se prépare par plusieurs années d'études et de formation. Peut-il en être autrement pour une femme qui se marie? Pourquoi la femme ne prendrait-elle pas les moyens mis à sa disposition? Tels que les cours de préparation au mariage, l'étude de la psychologie de l'homme et de la femme, etc.

Si le mariage exige une préparation immédiate, il exige aussi une préparation lointaine. Toute jeune, la femme cherchera à développer chez elle toute la gamme de vertus du "don de soi", tels que le dévouement, l'abnégation, la patience, le courage, la bonne humeur, etc. Ce trésor inestimable de richesse spirituelle, sera une force stimulatrice, qui fera grandir la femme, l'épouse ou la mère.

Comme on sait très bien qu'une femme cultivée, vertueuse et aimable peut très bien faire la damnation de son mari, et rendre sa famille misérable si elle n'a pas su se préparer à répondre aux demandes nombreuses et impérieuses de sa profession de maîtresse de maison.

Il ne faut pas avoir peur de s'avouer "maîtresse de maison". C'est une belle et noble profession, qui requiert beaucoup d'initiative et de savoir-faire, car elle embrasse tous les métiers dans tous les domaines.

La femme doit savoir organiser son travail avec méthode et harmonie, sans monotonie. Sublimer ce travail de sorte qu'il ne devienne pas une corvée de répétitions onéreuses, mais plutôt un déploiement d'amour envers ceux qu'on aime.

Elle doit pouvoir dresser avec son mari, un budget familial, afin que la question d'argent ne soit pas une source d'ennuis et de mésentente. Il lui faudra acheter judicieusement, malgré les propagandes de toutes sortes. Il lui faudra savoir économiser pour les mauvais jours, l'instruction des enfants, etc. On connaît le désespoir de ces hommes, qui ont vu glisser entre les doigts de leur femme, le fruit de leur dûr labeur.

Tenir la maison à l'ordre, sans traîneries. Voir à l'entretien du linge, lessive, repassage, raccommodage, couture. Faire partager le travail de la maison, afin que chacun contribue au bien-être de la famille. Faire en sorte que le foyer devienne une oasis de paix où il fait bon vivre.

La femme devient responsable, non seulement de l'entretien de la maison, mais du bien-être des siens et de leur avancement. L'instruction et l'éducation de l'enfant entre ici en jeu. Elles sont d'une importance grave. Quoique cette oeuvre doit s'entreprendre conjointement par les parents, plus souvent qu'autrement la mère devra en assumer la charge, le père étant retenu hors du foyer par son travail. Eduquer un enfant, ce n'est pas peu dire. C'est une oeuvre sublime, qui engage toute la personne et qui exige le perfectionnement personnel, de celle qui doit l'entreprendre. Car peut-on donner ce qu'on n'a pas soi-même?

De nos jours, ce travail devient de plus en plus difficile et complexe. Stimuler l'enfant à l'étude, l'encourager, lui apprendre que le succès ne s'achète qu'au prix du travail assidu et de l'effort répété. Même s'il est nécessaire de meubler l'esprit de l'enfant, il ne faudra pas le faire au détriment du coeur et de la conscience.

Il y a un autre aspect de "la situation de la femme en 75", qui doit être pris en considération à cause des grandes répercussions qui en découlent pour la famille. Certaines femmes se voient dans l'obligation de travailler en dehors du foyer, pour contribuer aux ressources matérielles nécessaires, pour subvenir aux besoins toujours grandissants de la famille. D'autres en font le choix par préférence croyant que cette manière d'agir leur apportera un plus grand épanouissement personnel et qu'elles pourront ainsi apporter un cachet nouveau et plus enrichissant à leur foyer. D'autres encore en font le choix par besoin de détente, de changement, de liberté ou par besoin de lier d autres contacts humains. Ce travail peut-être louable et justifiable mais sera-t-il nécessairement le meilleur et le plus idéal? Il reste à nous interroger sérieusement sur notre raison de faire, et nous demander sincèrement si cette situation sera bénéfique à la famille.

Il est urgent que la société prenne conscience de "la situation de la femme en '75", qu'elle reconnaisse ses besoins et ses droits.

Et vous, les hommes, un petit conseil... Hâtez-vous — il n'est pas trop tard, aimez vos femmes! Elles aussi ont besoin d'être aimées, comprises et soutenues.

B.B.R.T.

o o o

Durant l'année 1975, les personnes âgées du Foyer n'ont pas été oubliées. Les chanteurs de Grunthal sont venus les égayer par des hymnes de leur choix. Ils étaient accompagnés au piano. Les handicapés de l'Arche sont aussi venus avant Noël leur présenter une soirée de chant, accompagnés à la guitare. Tous se sont bien amusés et ça réchauffait le coeur de voir la gaieté de ces personnes qui se sentaient si bien accueillies par les personnes du Foyer et d'autres visiteurs. Un délicieux goûter fut servi.

Les jeunes de l'école élémentaire, sous la direction des institutrices, Mmes Patricia Danylchuk et Raymonde Tétreault, sont aussi venus égayer le personnel du Foyer par des chants préparés à l'occasion de Noël. Félicitations et merci à tous ceux qui ont pensé aux personnes âgées et aux malades du Foyer.

* * *

Le bingo mensuel, sous les auspices des Chevaliers de Colomb, recommencera dimanche le 18 janvier à la salle paroissiale de Lorette. Venez en grand nombre. Le gros lot d'avant Noël a été gagné par M. Simard de Lorette.

* * *

Nous offrons nos condoléances à la famille de M. John Lipischak de Selkirk à l'occasion du décès de leur mère et épouse, Mme Lipischak. Cette dernière demeurait à Lorette avant de partir pour Selkirk. Condoléances aussi à M. Edgar Tétreault et sa famille à l'occasion de la mort subite de leur épouse et mère, Mme Rita Tétreault.

Saint-Eustache



La chorale de Saint-Eustache. — Dans l'ordre habituel, 1ère rangée, on reconnaît sur cette vieille photo, MM. Avila Ménard, Paul Spénard, ? Bériault, Laurent Chabot, Alphonse et Raymond Senécal, Lionel Spénard, Antonio de Margerie, directeur de la chorale, Eddy Albert, Aimé Ménard, Clément et Zéphirin Lachance, Charles Chabot. 2e rangée: MM. Willie Albert, Amédée Beaudin, Alexandre Hamelin et Alfred Allard. Cette photo aurait été prise au cours des années 1914-18.

UN BRIN D'HISTOIRE LOCALE

par Léon Ménard, c.s.v.

LA CHORALE DE SAINT-EUSTACHE

Il convient de rappeler le service rendu à la paroisse par nos dévoués chantres. Tous se sont efforcés d'être à la hauteur de leur tâche. Quelques-uns ont démontré une fidélité plus que remarquable; ils ont fait partie du choeur de chant paroissial pendant 30 et même 40 ans. Ils ont certes gagné leurs épaulettes. Les curés, en signe d'appréciation et selon une tradition bien établie, reçoivent au 1er de l'An, tous les membres de la chorale au presbytère. Chacun mêle sa voix aux cliquetis des verres qui s'entrechoquent et s'élèvent dans la joie de vivre ou plutôt de chanter.

TERRAIN D'EXPOSITION

Le terrain de pique-nique du village servait également de terrain d'exposition. Ce terrain comprenait 140 acres et quelques bâtisses. Les expositions d'animaux domestiques étaient sans pareilles. Elles étaient ouvertes au grand public. La variété des animaux de choix savait plaire aux nombreux visiteurs qui en franchissaient les portes. Or, à une de ces fameuses expositions ou plutôt lors d'un pique-nique annuel, Modeste Saint-Cyr, jeune homme, s'était montré folichon. M. Jos Ducharme qui agissait comme sous-officier, l'enferme dans un des bâtiments sur l'ordre de Mgr Joseph-Aldéric Bastien pour obtenir la paix. Voilà que Modeste passe par l'ouverture de la ventilation et se tire d'embarras presque aussitôt. Fier de son coup, l'espiègle interpelle monseigneur: "Bastien, ton pigeon est sorti là!".

L'USAGE DE LA PAROLE

Dans le temps de M. l'abbé Léopold Denis — il aurait été vicaire à la paroisse du 5 juillet 1936 au 27 janvier 1938, jour de son décès — on raconte que M. le vicaire est tombé dans un piège d'une famille métisse. Voilà que M. Jean-Baptiste Saint-Cyr s'amène au presbytère, suppliant un des prêtres à se rendre auprès d'un homme ayant perdu l'usage de la parole. "A toé je parle mais pas à eux autres" de lui dire. La personne concernée témoignait tout simplement son mécontentement à ses proches et elle leur avait tenu tête.

VISITE DE PAROISSE

Avec l'automne commençait la visite de paroisse. Quel sens avait-elle à Saint-Eustache? Pour les paroissiens, c'était le bon pasteur visitant ses ouailles pour mieux les connaître afin de mieux les aimer et les aider dans leur vie spirituelle, familiale et sociale. C'était une rencontre amicale quoi!, un contact, un dialogue, un réconfort. C'était aussi l'occasion favorable de s'acquitter du devoir de payer la dîme ou d'apporter son support aux oeuvres paroissiales. Aussi plusieurs paroissiens en profitaient-ils pour offrir les honoraires d'une messe pour leurs parents défunts ou en action de grâces en cette fin de moisson.

UNE BELLE NUIT DE NOËL

Il y a trente-cinq ans — il va sans dire que la population était plus nombreuse — l'église paroissiale se remplissait y compris les jubés et le portique. M. Jean-Baptiste Saint-Cyr était bedeau dans le temps. Un autre employé laïque du même prénom, M. Jean-Baptiste Renaud, lui aurait succédé. Quoi qu'il en soit, on sait que ce n'était pas qu'une sinécure que de tempérer le chauffage de l'église dans le passé. Il n'y avait pas de thermostat pour maintenir la température constante. L'église était chauffée au bois et au charbon. Des cordes et des cordes de bois, probablement du frêne, bois souple et résistant, mêlé de tremble, mauvais pour le chauffage mais fournissant un excellent charbon à poudre, s'empilaient d'avance à droite de l'église. Toujours est-il que cette nuit-là, l'église est devenue surchauffée. La température sibérienne sévissant à l'extérieur avait influencé le bedeau. Le pauvre, il avait pourtant fait de son mieux et ne pouvait plus maîtriser le système de chauffage. Et voilà que quelques hommes, la tête enfouie dans leur paletot d'hiver roupillent pendant la messe. Les femmes, en leur toilette élégante, s'évertuent à paraître attentives malgré la température anormale. Les enfants émerveillés par la lumière, s'efforcent de penser à Celui qui vient de naître.

Un bon monsieur de la paroisse qui désire garder l'anonymat de ce récit va jusqu'à plaisanter en me racontant que les cierges de l'autel principal en avaient même courbés par la chaleur en cette belle nuit de Noël d'antan. Le bedeau, homme à tout faire, avait le mandat de recueillir les offrandes à l'offertoire. Prévoyant la générosité des gens, il les avertissait que Mgr Bastien était assez riche. Façon comme une autre de disposer les gens à être généreux.

RENSEIGNEMENT PRÉCIEUX

Le nom du premier baptême enregistré à la Baie-Saint-Paul est celui de Patrice Arcand, né le 7 janvier 1874 et baptisé le 10 janvier courant.

La première sépulture a été faite le 15 janvier 1874 et a été celle de Norbert Saint-Germain, décédé à l'âge de 6 ans et 9 mois.

Le premier mariage, le 13 janvier 1874, est celui de Pierre MacKinnon et de Marie-Céline Rapp.

A noter que l'âge moyen des décès était, au début du siècle, de 25 ans. De nos jours, les gens de la paroisse atteignent une moyenne d'âge de 72 ans. Rappelons aussi le nombre de familles atteintes de la grippe espagnole à l'automne de 1918. Et c'est ainsi que le 5 novembre 1918 est décédé M. Florian Lachance, fils de feu Sifroy Lachance et de Séraphie Guay. La mort était venue en quelques jours seulement le coucher dans son cercueil. Célibataire, cet homme n'était âgé que de 36 ans. Le 9 novembre suivant, un de ses frères du nom d'Alfred, rendait son âme à Dieu, victime lui aussi de la grippe espagnole. Il avait épousé Alvina Lachance de Saint-Eustache, le 13 novembre 1912. Le défunt était âgé de 33 ans.

Notre-Dame

Le 20 novembre dernier un groupe de personnes intéressées offrait aux gens de Lourdes une soirée Mini-Alpec. Quelque cent vingt personnes répondirent à l'invitation. Dans un décor approprié, les thèmes de l'Avent furent présentés au moyen de lectures et de chants. Trois ateliers furent organisés soit: le chant, la lecture et le décor/accueil. Après la pause-café, un partage d'activités accomplies dans les ateliers profita à tous. L'arbre de Noël à l'envers, ensuite à l'endroit, notre maison à bâtir ensemble, voilà bien des réalités qu'il faut vivre. Tous se quittèrent dans l'espoir que les projets amorcés se continuent.

Nous avons été privilégiés d'avoir encore parmi nous cette année le Père Emilius Goulet, prêtre de Saint-Sulpice, supérieur du Grand Séminaire de Manizales en Colombie, Amérique du Sud. Pendant trois lundis de décembre il nous a entretenus sur les sujets suivants: Qu'est-ce que l'Avent pour nous? La Vierge Marie et enfin sur la Mission de l'Eglise aujourd'hui. Nous remercions le Père Goulet d'être venu partager avec nous et nous lui souhaitons un apostolat fructueux parmi ses séminaristes de Manizales.

* * *

Le 9 décembre, une trentaine de femmes se réunissaient à l'école élémentaire pour discuter du rôle de la femme dans l'Eglise d'aujourd'hui. Un rapport de la réunion fut envoyé à la responsable diocésaine, Mme Rachel Roy. Nous avons conclu qu'ensembles on arrive à une prise de conscience plus vive de l'Eglise comme communauté de croyants. Par une valorisation mutuelle, une charité rayonnante et communicative, que chacune invite l'autre à une coresponsabilité missionnaire.

Si nous prenions le temps d'en parler... c'est l'invitation qui nous était lancée ici à Lourdes le 21 décembre lors du passage parmi nous de deux prêtres des Missions Etrangères, Pierre Fisette des Philippines et Charles-Aimé Bolduc du Japon. Ceux-ci avaient été invités à venir faire de l'animation missionnaire dans la Zone pastorale de La Montagne. Ils visitèrent successivement les paroisses de Somerset, Saint-Claude, Haywood, Saint-Léon, Carman, Morden et Notre-Dame-de-Lourdes. Ils sont venus nous aider à réfléchir sur la place de chaque chrétien que nous sommes dans l'aventure missionnaire de l'Eglise du Christ aujourd'hui. La question angoissante des Japonais sur le sens de la vie et les valeurs enrichissantes vécues par les deux peuples nous ont provoqués à poser plus d'une question. Dans le fond "il faut inviter l'homme à se laisser sauver par le Seigneur car c'est Lui qui sauve."

* * *

Le Père Camil Dufort, Père Blanc qui a oeuvré au Ghana et en Australie et qui est présentement animateur missionnaire dans les écoles de Toronto vint donner un coup de main à l'abbé Fréchette pour les messes de Noël.

Sr Simone Parent

UNITED GRAIN GROWERS LIMITED

On fait savoir par les présentes que la United Grain Growers Limited demandera au Parlement du Canada, lors de la présente session ou des deux sessions subséquentes, d'adopter une loi modifiant sa Loi d'incorporation et les lois modificatrices y afférentes de ladite compagnie:

a) pourvoyant à ce que le capital-actions de ladite compagnie soit de vingt-cinq millions de dollars, divisé en un million deux cent mille actions de catégorie "A" d'une valeur au pair de vingt dollars chacune, et de deux cent mille actions de catégorie "B" (part sociale) d'une valeur au pair de cinq dollars chacune;

b) pourvoyant aux droits, privilèges, restrictions et limitations se rattachant aux actions de catégorie "A" et aux actions de catégorie "B" (part sociale);

c) autorisant les membres du conseil d'administration à déclarer un dividende supplémentaire d'un demi pour cent, ou de tout multiple de ce nombre jusqu'à concurrence d'un maximum de trois pour cent, de la valeur au pair des actions de catégorie "A", pris sur les bénéfices disponibles aux fins de dividendes, selon que les membres du conseil d'administration le jugent à propos; sous réserve que, dans l'éventualité d'une telle déclaration, il doit être prévu, pour les actions de catégorie "B" (parts sociales), des dividendes pour ladite année, à un taux au moins égal au taux total déclaré pour les actions de catégorie "A" pour l'année considérée.

Winnipeg (Manitoba),
le 5 janvier 1976

UNITED GRAIN GROWERS LIMITED
Le secrétaire
J. A. White

395, rue Main
Winnipeg (Manitoba)

La Page de Bicolo ...

Salut les amis!
Voici le grand Concours de l'année. Lis-bien ce que tu dois faire; j'attends de tes nouvelles!
Bicolo

REPONSE "de plus en plus"
Trousse
Rousse
Rosse
Rose
Ose
Os
O



GRAND CONCOURS!

PARLE-MOI DE TON VILLAGE

Parle-moi de ton village (ou de ta ville) son nom .... où il est situé .... son fondateur .... premiers colons ....faits historiques .... industries principales .... sports populaires, événements annuels .... etc.................... tout ce qui se passe d'intéressant dans ton village!

DESSINE quelque chose qui représente ton village, église, édifices importants (école, magasin, hôpital, centre culturel, monument historique, et autres.

Ce concours peut se faire seul, en groupe ou dans ta classe.

Tu peux trouver beaucoup d'informations en demandant aux personnes agées de ton village, tes parents ou grand-parents.

Je compte sur ton histoire ou dessin pour faire connaître ton village à tous les lecteurs.

J'attends des centaines de participations de **tous les villages** du Manitoba.

Alors dépêche-toi à participer. . . De nombreux prix seront offerts. . . (tourne-disques, caméra, montres, jeux, disques, livres, chemise-T. . etc.)

LE CONCOURS SE TERMINE LE 10 FÉVRIER

Formule de participation:

Nom: ....

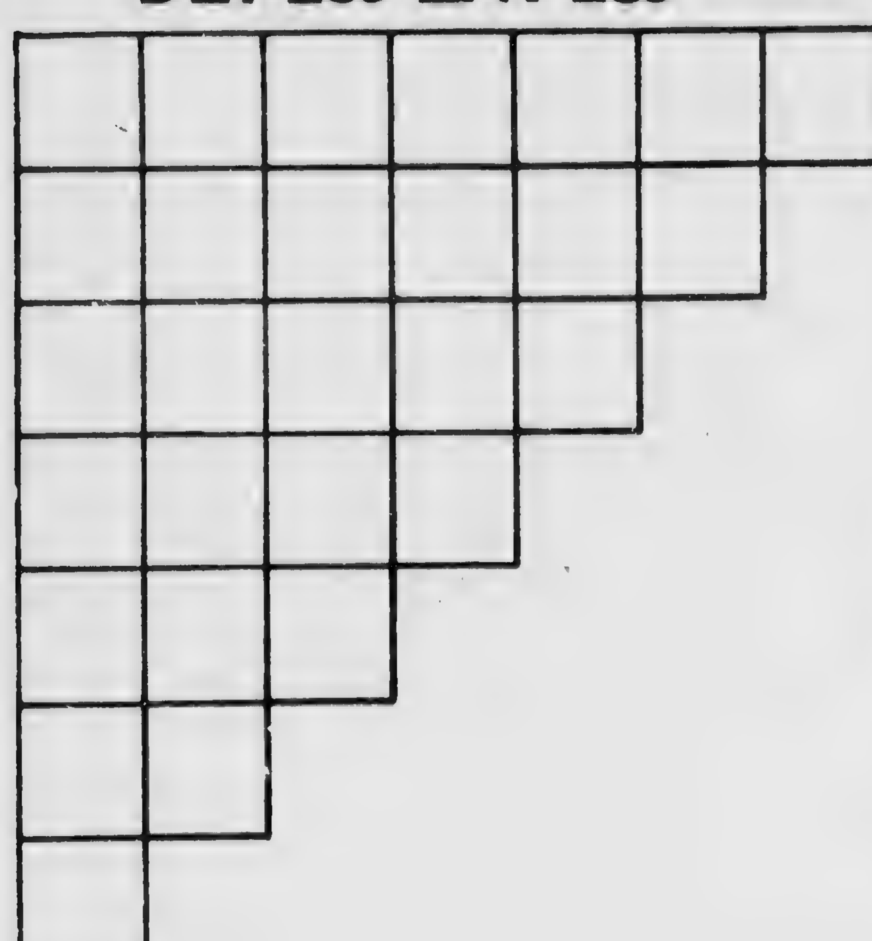
Adresse:..

.................................Code Postal ....

Age: ....No de Membre: ....

DE PLUS EN PLUS

Essaie ce petit jeu... ce sera peut-être plus facile de commencer par la fin!



Pour ranger les crayons de l'écolier.

Féminin de "roux"

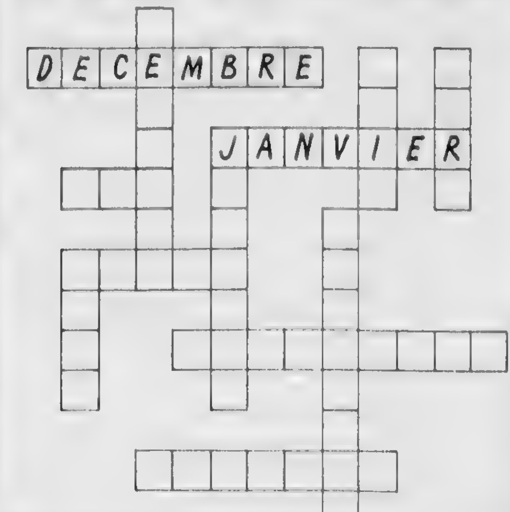
Vieux cheval fatiqué.

La reine des fleurs.

Fait preuve d'audace.

Le régal du chien.

Voyelle toute ronde.



TERRE-NEUVE

TERRE-NEUVE

Voici dix mots dont les lettres se sont mêlées. Peux-tu, à l'aide des définitions, les replacer dans le bon ordre?

1. Enaj Bacot (Découvrit Terre-Neuve) ....
2. Daralbro (Partie de Terre-Neuve) ....
3. Talaquetin (Océan) ....
4. Dangre (Aéroport) ....
5. Sosipon (Vivant dans l'eau) ....
6. Erert-Veneu (10e province du Canada) ....
7. Cepêhur (Homme qui pêche) ....
8. Quopeh (Amphibie) ....
9. Pirepa (Sur quoi l'on écrit) ....
10. Tanis-Ajen (Capitale de Terre-Neuve) ....

REPONSE:
1. Jean Cabot
2. Labrador
3. Atlantique
4. Gander
5. Poisson
6. Terre-Neuve
7. Pêcheur
8. Phoque
9. Papier
10. Saint-Jean

Cher Bicolo,

Me voici déjà à la fin de mon voyage... je ne peux pas le croire! Je suis à Terre-Neuve et il me semble que je suis au bout du monde.

En jasant avec les gens ici, voici ce que j'ai appris de Terre-Neuve:

C'est Jean Cabot qui découvrit Terre-Neuve en 1497. Il y fut surtout intéressé par ses réserves de poissons qui sont parmi les plus riches au monde.

Cette province comprend l'île de Terre-Neuve et une partie du Labrador. Elle est entourée par le golfe Saint-Laurent et l'océan Atlantique.

Il y a près de 550,000 habitants répartis dans toute la province. Les Terre-Neuviens sont pour la plupart descendants de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande. Il y a deux grandes villes dans cette province, Saint-Jean, la capitale et Corner Brook mais l'on y trouve de nombreux petits villages de pêcheurs. Plus de 40% de la population demeure dans la péninsule d'Avalon.

L'aéroport international de Gander est une escale importante pour les avions transatlantiques.

Le moulin à papier de Corner Brook, un des plus grands au monde est reconnu pour son papier à journaux.

La pêche est une industrie importante. On y produit plus de 525 millions de livres de poisson par année; morue, hareng, saumon, truite et homard. Le phoque est aussi important car on en retire la fourrure, l'huile et le cuir.

Le sol plutôt pauvre et les étés courts ne sont pas propices à l'agriculture.

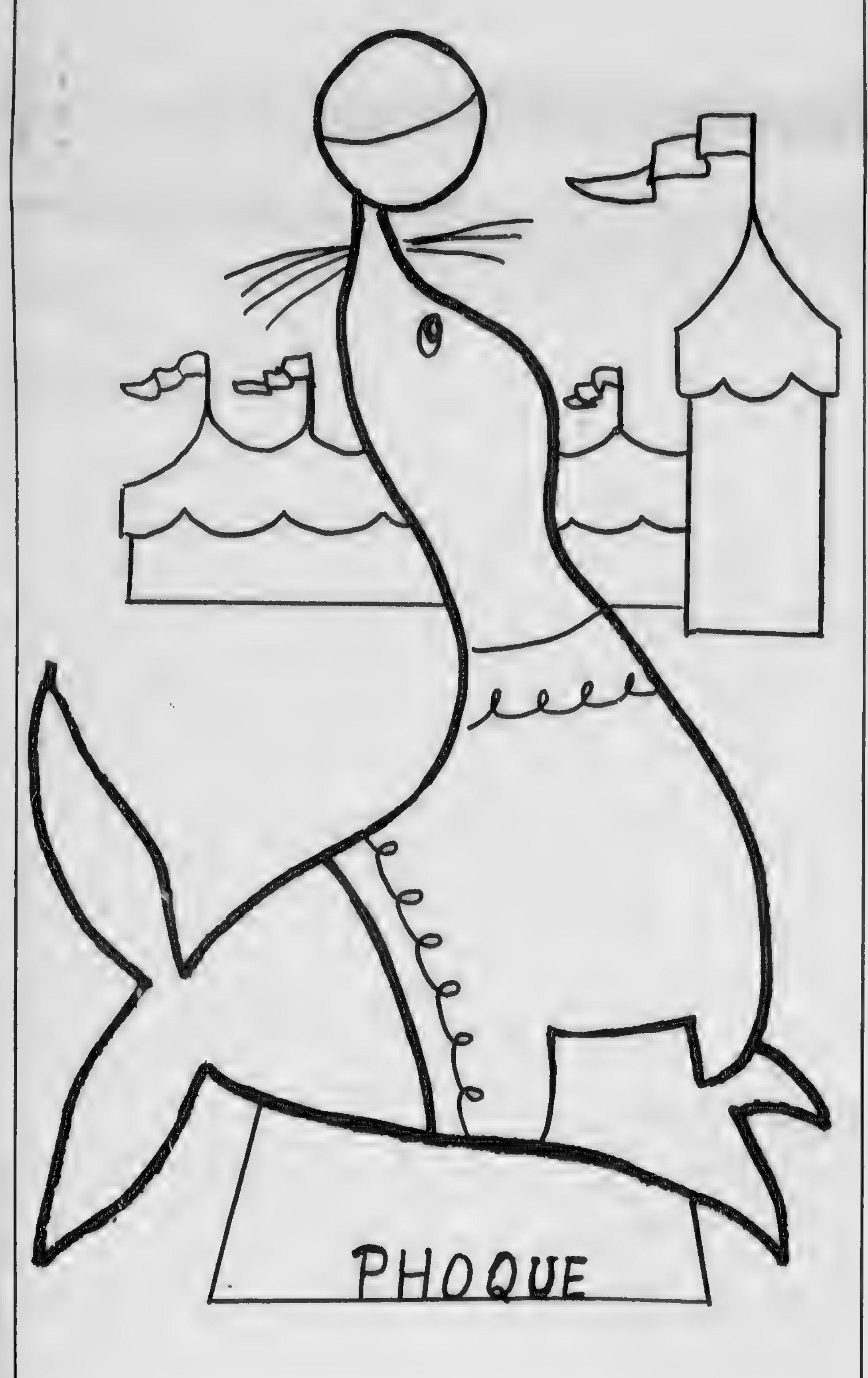
Cette province fut la 10e à faire partie du Canada le 31 mars 1949. Son entrée dans la Confédération a profité largement à son développement; par ailleurs cette province participe activement au développement économique de tout le pays.

Je fus agréablement surpris de rencontrer des francophones qui sont très actifs et qui conservent leur langue et leurs traditions.

Je te dis au revoir, car bientôt je reviendrai au Manitoba pour visiter les nombreux villages de ma province. A bientôt!

Ton ami Nico

L'on retrouve de nombreux phoques sur les cotes de Terre-Neuve Celui-ci semble bien s'amuser. Colore-le.



BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

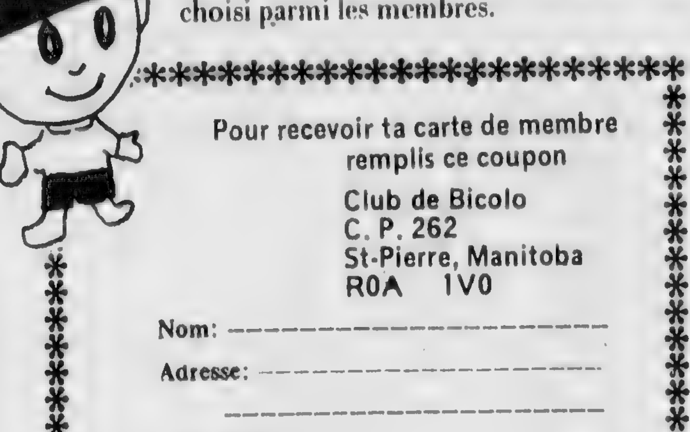
3161 Yvonne Piché, Saint-Claude, Man.
3162 Michelle Sourque, Haywood, Man.
3163 Michelle Couture, Saint-Boniface, Man.
3164 Marc Poirier, Saint-Adolphe, Man.
3165 Danielle Poirier, Saint-Adolphe, Man.
3166 Nicole Pjntkowsky, Saint-Boniface, Man.
3167 Norman Yarjau, N.-D.-de-Lourdes, Man.
3168 Sylvie Beaudry, Winnipeg, Man.
3169 Luc Baril, Saint-Boniface, Man.
3170 Robert Gagné, Saint-Boniface, Man.
3171 Charles Leclair, Letellier, Man.
3172 Cécile Bourgouin, Sainte-Anne, Man.
3173 Paulette Gagné, Saint-Pierre, Man.
3174 Cory Paisley, Winnipeg, Man.
3175 Christine Comte, N.-D.-de-Lourdes, Man.
3176 Gisèle Dufault, Haywood, Man.
3177 Michel Dufault, Haywood, Man.
3178 Hélène Verrier, La Broquerie, Man.
3179 Robert-G. Gagnon, La Broquerie, Man.
3180 Ken Barager, Selkirk, Man.

MEMBRE GAGNANT
No 1,751 — Raynald Dupuis, 10 ans
C.P. 231
Saint-Jean-Baptiste, Man.

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon
Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Code postal: ____________________
Ville: ____________________
Age: __________ Grade: __________

NÉCROLOGIE

M. Eugène-D. MALO

Le 19 décembre, à l'hôpital général de Saint-Boniface, décédait à l'âge de 66 ans, M. Eugène-D. Malo du 303, rue Goulet à Saint-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse Wilhelmine; deux fils, Claude et Yves; quatre filles, Mmes M. Péloquin (Claudette), J. Kushnowski (Janine), A. Laurencelle (Yolande), E. Welsh (Denise); 11 petits-enfants; trois frères, Alphonse, Joseph et Ovila; trois soeurs, Mmes Anna Morin, Adéline Hébert, Rose Sanderson ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles furent célébrées en l'église de La Sainte-Famille le 22 décembre, à 2h p.m., par M. l'abbé Raimbault. L'inhumation se fit dans le cimetière de Saint-Boniface. Les porteurs étaient six neveux du défunt, Léo et Rolland Morin, Clovis Malo, Gilbert Trudel, Louis Gratton et Louis Hébert.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon Mortuaire Desjardins.

REMERCIEMENTS

La famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont offert divers témoignages de sympathie, qui sont toujours d'une grande consolation quand le coeur accepte avec peine la perte d'un époux et père bien-aimé. Un merci spécial aux bonnes dames qui ont aidé aux préparatifs d'un goûter offert aux parents et amis, au Club Archwood, rue Guilbaut.

Mme Rita TETREAULT

Mme Rita Tétreault (née Trudel) est décédée à sa résidence le 26 décembre 1975, à l'âge de 56 ans. Les funérailles eurent lieu en l'église de Lorette le 30 décembre. L'inhumation suivit dans le cimetière local. Mme Tétreault demeurait autrefois à Saint-Lazare.

REMERCIEMENTS

M. Edgar Tétreault et sa famille désirent remercier bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès subit de leur épouse et mère, soit par offrandes de messes, tributs floraux ou assistance aux prières. Un merci spécial aux porteurs, à l'abbé Réginald Prescott, curé, au Père Comeau de Saint-Lazare, et à l'abbé Régnier de Dunrea, qui ont concélébré la messe de Requiem. Merci aussi à ceux qui sont venus de loin, à la chorale locale, à l'organiste, et aux membres de la Ligue des Femmes Catholiques qui ont servi le goûter.

Un frère bien-aimé François de ROCQUIGNY

Il n'avait que 57 ans à sa mort: il était le plus jeune des frères, et nous l'aimions tendrement; il était un époux très attentif à son épouse, Marie-Rose, et tous les deux vivaient en parfait harmonie, ne cherchant qu'à se donner l'un à l'autre. Aussi Dieu les bénit-il en de nombreux enfants, dont cinq fils et sept filles. Notre cher François et son épouse Marie-Rose, née Allec, ont donné à leur foyer une atmosphère tellement agréable, si saine et si familiale et un endroit tellement gai et accueillant qui ne faisaient que refléter l'amour si affectueux du père et de la mère.

En grandissant en de telles circonstances, les enfants apprirent aussi à partager leurs joies, leur travail, leur dévouement, leurs études, pour se lancer plus tard, les uns après les autres, vers de magnifiques professions: André, médecin spécialisé en psychiatrie à l'hôpital de Saint-Boniface; Madeleine, garde-malade en service à Montréal et épouse de Jacques Pelletier; Philippe et Arthur, agriculteurs et laitiers établis sur la ferme paternelle à Haywood; Raymond, économiste pour une agence publique; Yvonne, institutrice et épouse de Paul Cénérénie, instituteur lui-même à Notre-Dame-de-Lourdes; Marie, institutrice aussi enseignant à Winnipeg et épouse de Ken Orr, maître en recherche biologique à l'université du Manitoba; René, bachelier es arts et terminant bientôt sa thèse pour obtention d'une maîtrise comme psychologue; Annette, finissante en troisième année à l'Institut pédagogique au Collège de Saint-Boniface: Gisèle, étudiante à l'université du Manitoba; Jacqueline, étudiante à l'école de Saint-Claude; puis Béatrice fréquentant l'école élémentaire de Haywood.

Pour faire instruire leurs enfants, et les aider à devenir de plus en plus de bons chrétiens, et de bons citoyens, François et Marie-Rose ont consacré tout leur temps et leurs efforts. Voilà des témoignages nous permettant de croire à notre frère François, notre benjamin, toujours présent en esprit auprès de sa famille, de ses frères et soeurs, et tout près de Dieu en son royaume.

Mme Angélina BEAULIEU

Est décédée subitement le samedi 20 décembre 1975, à l'hôpital de Emerson, Mme Angélina Beaulieu (née Saint-Laurent), chère épouse de Charles-Eugène Beaulieu de Emerson. Née à Saint-Boniface le 12 avril 1894, elle passa les années de sa jeunesse à Saint-Boniface et Winnipeg puis déménagea à Emerson en 1935.

Elle fut précédée dans la tombe par deux fils, Edouard en juin 1973, et Peter en décembre 1972, par un arrière-petit-fils, Adrien Clawson en octobre 1971. Elle laisse dans le deuil deux fils, Wilfred de Brandon et Marcel de Regina; deux filles, Mme P. Beardsley (Margaret) de Rochester, Minnesota, et Mme J. Oliver (Lorraine) de Vaschon Island, Washington; 21 petits-enfants; deux brus, Mme Sheila Beaulieu de Emerson, et Mme Georgie Beaulieu de Winnipeg; une belle-soeur, Mme C. Saint-Laurent de Saint-Vital ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les prières, récitées à 10h30 a.m. le mardi 23 décembre, furent suivies du service dans l'église de Letellier. L'inhumation suivit au cimetière de Saint-Vital.

M. Hubert LABELLE

Après une longue maladie supportée avec résignation et foi en son Rédempteur, Hubert Labelle rendit son âme à Dieu le lundi premier décembre 1975 à l'hôpital de Saint-Pierre.

Né à Sainte-Elisabeth, le 6 septembre 1902, sa famille vint s'installer à Saint-Pierre où il y demeura toute sa vie. C'est en 1961 qu'il prit sa retraite de la ferme pour venir s'établir au village de Saint-Pierre. Il conduisit un autobus scolaire pendant 11 années, et fut concierge à la pharmacie de Saint-Pierre jusqu'à sa mort.

Hubert Labelle, époux dévoué et bien-aimé de Claire, laisse un grand vide derrière lui tant dans sa famille que dans la paroisse. Simplement, humblement, il était toujours prêt à rendre service.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse Claire (née Verrier); cinq fils, Eugène, Lucien et Augustin de Saint-Pierre, Edmond et Henri de Winnipeg; quatre filles, Angéline (Mme Roméo Bérard) de Saint-Jean-Baptiste, Thérèse (Mme Roger Fréchette) de Sainte-Anne, Rose-Marie (Mme Dominic Caligiuri) et Marguerite (Mme Louis Hébert) de Winnipeg; 25 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Deux fils l'ont précédé dans la tombe: Louis-Joseph en 1935 et Denis en 1968.

La messe de Requiem fut concélébrée en l'église de Saint-Pierre le mercredi 3 décembre 1975, à 20 heures. L'inhumation se fit dans le cimetière local le 4 décembre à 10 heures dans la matinée.

REMERCIEMENTS

Mme Claire Labelle et ses enfants remercient sincèrement la paroisse de Saint-Pierre, tous leurs parents et amis pour leurs témoignages de sympathie à cette occasion, soit par leur présence aux funérailles, offrandes de messes, prières, messages, fleurs ou de toute autre façon.

La famille remercie le personnel de l'hôpital de Saint-Pierre pour son dévouement en cette dure épreuve. Elle en est très reconnaissante. Un merci sincère à M. l'abbé Lionel Bouvier, curé de Saint-Pierre, et aux concélébrants, le Père Henri Saulnier, S.J. (neveu du défunt), M. l'abbé Pierre Gagné, curé de Saint-Jean-Baptiste, M. l'abbé Laval Cloutier du Collège universitaire de Saint-Boniface, le Père Hervé Gendron, curé de Sainte-Anne et le Père Denis, curé d'Otterburne. Merci à la chorale de Saint-Pierre et de Sainte-Anne et à l'organiste.

M. Lucien HEBERT

M. Lucien Hébert est décédé le vendredi 2 janvier 1976 dans la matinée, à l'âge de 71 ans et sept mois. Il laisse dans le deuil son épouse Annette et un frère Emile.

Les funérailles eurent lieu le 5 janvier en l'église de Saint-Pierre, à 3 heures. MM. les abbés Lionel Bouvier, curé, le Capitaine Alfred Bérard ainsi que le Père Aurèle Préfontaine concélébrèrent la messe. L'inhumation suivit dans le cimetière local.

REMERCIEMENTS

Mme Lucien Hébert, Emile et sa famille désirent remercier sincèrement M. le curé L. Bouvier, le Père Aurèle Préfontaine et M. l'abbé Alfred Bérard qui ont concélébré à la messe des funérailles, les servants de messe, les porteurs ainsi que ceux qui ont participé à la chorale, l'organiste, les parents et amis pour leur assistance à la messe et aux prières, pour leurs envois de cartes de condoléance, offrandes de messes ou tout autre témoignage de sympathie lors du décès de notre cher Lucien.

Merci aux bonnes dames qui ont organisé le goûter servi après les funérailles, et à toutes celles qui ont contribué à cette délicieuse collation, ainsi qu'aux médecins, les docteurs Cantin et Lim et à toutes les garde-malades de l'hôpital de Salaberry de Saint-Pierre.

REMERCIEMENTS

Les familles Manaigre, Dugas et Lacroix désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur chère mère Anne-Marie.

A MM. les abbés R. Prescott, H. Perron et Gédéon Trudeau, à la chorale, à tous ceux qui ont offert des condoléances, prières, honoraires de messes, etc., notre gratitude sincère.

Un merci tout spécial aux médecins, infirmières et aides de l'hôpital Sainte-Anne, aux amis du Foyer de Lorette, aux religieuses du couvent de Lorette et à M. P. Lavack du salon funéraire Desjardins.

L'ORDRE

Enfin, la marche en avant s'arrêta court, le sol cessa de trembler, la ligne toute entière salua et trente musiques commencèrent à jouer ensemble. . .

J'entendis alors un vieux chef de l'Asie centrale, à longue chevelure grise, venu du Nord avec l'Amir, poser ces questions à un officier indigène:

— "Maintenant, dit-il, comment a-t-on accompli cette chose étonnante?" L'officier répondit: "Un ordre a été donné auquel on a obéi."

— "Mais les bêtes sont-elles aussi sages que les hommes?", demanda le chef.

— "Elles obéissent comme font les hommes: mulet, cheval, éléphant ou boeuf, obéit à son conducteur, le conducteur à son sergent, le sergent à son lieutenant, le lieutenant à son capitaine, le capitaine à son major, le major à son colonel, le colonel au brigadier commandant trois régiments, le brigadier au général qui obéit au Vice-Roi qui est le serviteur de l'Impératrice. Voilà comment cela se fait."

— "Je voudrais bien qu'il en soit de même en Afghanistan! dit le chef, car là, nous n'obéissons qu'à notre propre volonté."

— "Et c'est pour cela, dit l'officier indigène, en frisant sa moustache, qu'il faut à votre Amir auquel vous n'obéissez pas venir prendre les ordres de notre Vice-Roi."

RUDYARD KIPLING
*[cité par André Maurois, dans **Magiciens et logiciens**].*

SOCIÉTÉ ET MOYENS DE COMMUNICATION (suite)

tie presque intégrante de notre vie quotidienne. Aussi bien, les nouvelles générations, depuis vingt ans, peuvent-elles être appelées des "générations de la télévision". De là vient, chez les jeunes, un besoin intense de participation, de vie active et engagée. En même temps, l'humanité entière peut être mobilisée autour du petit écran, à l'occasion d'un événement de portée mondiale, comme, par exemple, la conquête de la Lune. La pointe ultime de cette dynamique culturelle est présentement l'automation. C'est ici que se vérifie pleinement le message de l'électricité, selon McLuhan, à savoir le changement total. La différence entre le jour et la nuit, entre l'intérieur et l'extérieur est abolie: "les autos peuvent rouler toute la nuit, les athlètes jouer à la balle le soir comme le jour, les édifices se passer de fenêtres". "Ce que nous faisions autrefois mécaniquement et au prix de beaucoup d'efforts peut désormais être fait électriquement et avec facilité". L'automation est un réservoir d'énergie non-spécialisé, comme la lumière. Tout devient affaire d'information: il s'agit simplement de programmer des machines.

Il n'est pas difficile d'entrevoir les conséquences de très grande portée qu'entraînent ces théories de McLuhan. Nous n'avons plus à "gagner notre vie, mais à l'apprendre", note-t-il. C'est-à-dire que l'ère de la spécialisation à outrance tend à être dépassée. L'automation abolit les emplois, ainsi que l'opposition entre la culture et la technique, entre l'art et le commerce, entre le travail et le loisir. Bien des observations d'Alvin Toffler, dans *Le choc du futur*, vont dans le même sens: nous vivons à présent dans le règne de l'éphémère, du changement, du re-cyclage continu. C'est dire aussi que nous devons nous détacher peu à peu de nos habitudes de visuels, de "lettrés", pour nous ouvrir toujours davantage aux techniques de l'audio-visuel. "Le genre d'éducation qu'impose l'automation, écrit McLuhan, est l'éducation libérale." L'humanité avance à présent dans le sens d'une unification sans cesse croissante, d'une libération de l'homme à l'égard de la servitude mécanique, d'une recherche de science et de contemplation de plus en plus désintéressée. Les chauvinismes, les frontières étroites et hermétiquement closes, ne peuvent plus être maintenus. La tâche de demain sera d'apprendre sans cesse davantage et de travailler à l'édification d'une cité rassemblant tous les hommes dans une véritable fraternité.

(Dans ÉDUCATION ET SOCIÉTÉ)

UNE EXPOSITION QUI EN DIT LONG (suite)

taine forme d'autocensure sur mes oeuvres. J'ai dû renoncer par exemple à faire un tableau de photos où j'aurais groupé diverses pancartes de firmes genre Lafrenière Electronics, Guyot Sales and Realty, ou Dubois Towing. J'aurais aimé d'autre part que la photo "Direction Nulle Part" — qui à mon avis résume le mieux ce que je veux dire — soit sur la couverture du catalogue de l'exposition. Mais on en a décidé autrement."

Raymond Gauthier regrette ces difficultés, ces résistances. Il regrette surtout la réalité qu'elles expriment. Il regrette que le Centre Culturel ne soit pas l'expression de ce que sont les Franco-Manitobains. Ce n'est pour le moment qu'un très beau hangar de service, rien d'autre", dit-il en affirmant qu'au Centre Culturel on se satisfait trop facilement du fait que l'on joue des pièces de théâtre en français, que l'on chante en français, etc... "Mais du contenu de ces oeuvres, de ce qu'elles disent, on n'en parle pas."

Raymond Gauthier trouve par exemple particulièrement significatif qu'on ne se soit guère attaché à ce que Roger Auger disait dans sa pièce "Je m'en vais à Regina", au fait que de nos jours c'est dans une fuite en milieu anglophone que les jeunes Franco-Manitobains trouvent le salut.

"Tous les groupes qu'abrite le Centre Culturel sont contents, se sentent en vie lorsqu'ils peuvent dire qu'Auger a fait une pièce ou Gauthier a fait une exposition. Mais de ce que Auger ou Gauthier disent dans leurs oeuvres, on n'en parle pas. En faisant cela "dit-il" on ne fait que justifier les subventions du fédéral, on se prête à une supercherie politique qui a pour but de donner un complexe de culpabilité à ceux qui au Québec ont le désir de se séparer de la confédération."

"Comment le Cercle Molière peut-il se permettre de jouer des choses comme "Piège pour un homme seul", ou même "L'Avare"?, "demande Raymond Gauthier. "Les Franco-Manitobains ont besoin de ces pièces comme moi j'ai besoin d'une troisième fourchette. On n'a pas assez d'argent pour se payer le luxe de faire des choses que n'importe qui d'autre peut faire. Le Centre Culturel se doit d'exprimer une réalité culturelle franco-manitobaine. Personne n'a encore osé faire cela, personne n'a même osé le dire."

J. L.

La gérontologie

par GODIAS BRUNET

Loin de moi l'idée de vouloir passer pour un homme savant. J'ai toujours horreur des grands mots savants, mais cette fois, je fus heureux d'avoir trouvé dans mes lectures un article dont je vous parlerai sur la GERONTOLOGIE [en cinq syllabes], qui se résume en deux mots bien simples et compréhensibles, pour nous garder jeunes de coeur et d'esprit quand on ne peut faire autrement.

Je m'adresse surtout aux personnes âgées et à ceux qui pensent pouvoir les maintenir dans l'état de l'équilibre de leurs facultés physiques, morales et intellectuelles. La GERONTOLOGIE est l'art de savoir vieillir sans se plaindre en nous conservant en bonne santé pour jouir de toutes nos facultés dans un état d'esprit lucide. N'avez-vous pas entendu dire que le Pape Léon XIII savait écrire ses encycliques à un âge très avancé. Egalement, le vieux Churchill, l'orgueil de la Grande-Bretagne prenait ses vacances dans le sud de la France en faisant des tableaux à la peinture à l'huile. Ce qui revient à dire: On continue d'apprendre à devenir écrivain en écrivant; apprendre et cultiver l'art de peindre en faisant de la peinture. Autrement dit, c'est en forgeant qu'on devient forgeron. Cette remarque aussi peut s'appliquer pour les deux sexes. La femme comme l'homme fait des choses admirables dans les beaux-arts, y compris la musique, la littérature et la peinture.

En lisant un passage dans "l'Ecriture Sainte", l'autre jour, au sujet de l'échelle de Jacob, nous fait penser à chacun de nous. Nous savons par exemple comment Jacob a pu s'en servir et à quel moment surtout il nous est permis d'en parler. Mécontent de la part qu'il avait reçu de son héritage, Jacob prit le chemin du désert et s'endormit en reposant sa tête sur une pierre. Soudain, il vit en songe un ange qui lui enseigna à grimper les différents degrés de l'échelle qu'il avait apportée pour le conduire jusqu'au ciel.

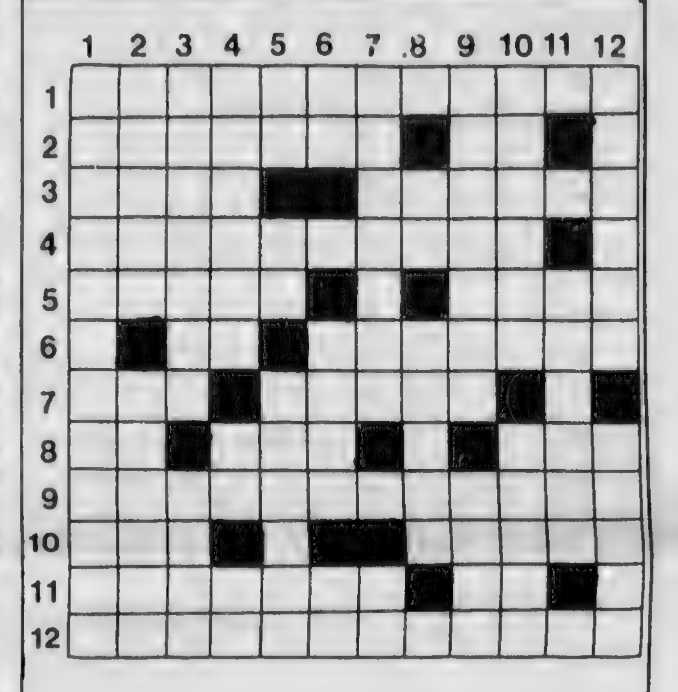
Quant à nous, depuis notre origine, nous ne connaissons les degrés de la science et les expériences humaines qu'en suivant le cours de notre éducation et notre instruction, en passant par nos études de l'école primaire, secondaire et universitaire.

Commencé au premier échelon, à l'âge de six ans. Nous terminons nos études complètes vers l'âge de 20 à 22 ans. C'est presque un quart de siècle de notre existence. Puis une fois arrivés à l'âge de la maturité, nous continuons d'apprendre et de cultiver nos recherches pour en apprendre davantage. Dès que l'on met le pied sur le premier degré de l'échelle, nous n'avons pas le privilège d'être tout d'un coup transportés au sommet.

Cet espace de temps nous fut donné pour préciser nos connaissances et nos recherches, nous découvrir l'art de vieillir sans maugréer en suivant le cours de notre vie jusqu'au bout afin de faire partager aux membres de notre progéniture le beau, le vrai et le bien que nous aurions pu leur laisser après nous.



Les mots croisés de LA LIBERTÉ



HORIZONTALEMENT

1. Couvriras un dessin de carreaux pour en faire une copie.
2. Aven, près de Ganges. — Roulement de tambour.
3. Aussi. — Jeune enfant, (fam.).
4. De Bordeaux (f.).
5. Génie des eaux, scandinave. — Victoire de Napoléon.
6. La meilleure carte. — Répands de l'eau sur.
7. Eux. — Immense étendue d'eau.
8. Article. — Tu le respires. — Afrique Occidentale Française.
9. Emission de lumière.
10. Epoque. — Canal qui amène l'eau de la mer dans les marais salants.
11. Rendu plus étroit. — Note de musique.
12. Tueras

VERTICALEMENT

1. Dessinera d'une manière confuse.
2. Petit rat. — Monastère de l'Eglise grecque.
3. Approchas. — Places.
4. Logement misérable. — Possède. — Roulement de tambour.
5. Préfixe négatif. — Dans. — Frottées d'huile.
6. Démonstratif. — Mesure agraire. — Caesium.
7. Spirée. — Deux.
8. Deux. — Se dit du beurre qui a contracté une odeur forte.
9. Ensemble des processus de dégradation du relief. — Exister.
10. De bonne race (f. pl.) — Il a soin des ânes.
11. Commerce.
12. Evaluas le volume d'une quantité de bois. — Passionnés d'une science.

RÉPONSES AUX MOTS CROISÉS NO 11

HORIZONTALEMENT

1. GRATICULERAS
2. RABANEL RA
3. ITOU MIOCHE
4. BORDELAISE
5. ONDIN IENA
6. AS ARROSES
7. ILS OCEAN
8. LA AIR AOF
9. LUMINESCENCE
10. ERE ETRIER
11. RETRECI RE
12. ASSASSINERAS

VERTICALEMENT

1. GRIBOUILLERA
2. RATON LAURES
3. ABORDAS METS
4. TAUDIS AI RA
5. IN EN OINTES
6. CE ACRE CS
7. ULMAIRE IN
8. II RANCE
9. EROSION ETRE
10. RACEES ANIER
11. NEGOCE
12. STERAS FERUS

Assureurs

233-7760 AUTOPAC 233-7351

MAURICE-E. SABOURIN LTD

195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.

ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

Assurances Aurèle Desaulniers

390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051

CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances FOREST

AUTOPAC et tous les services de l'assureur

160, rue Marion 247-8434
9h à 5h du lundi au vendredi 9h à 2h le samedi

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS & NOTAIRES
201 — 185, Provencher
Winnipeg, Manitoba
R2H 0G4 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES

L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
L. DUVAL
D. LABOSSIÈRE

500 CHILDS BUILDING
211, AVENUE PORTAGE
WINNIPEG
R3B 2A2
942-5263

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

Chiropracticiens

Rendez-vous Tel: 233-3060

CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER

154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3

CHIROPRACTICIENS
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.
Pia Longstaffe, D.C.

Rendez-vous Tél.: 233-0853

RIVERSIDE CHIROPRACTIC OFFICE

566, chemin Saint Mary's
Saint-Vital
R2M 3L5

CHIROPRACTICIEN
John F. Hunter, D.C.

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8595

Divers

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 68, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE,
PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE: 247-3319

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURELE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, Saint-Boniface — Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
101, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Telephone 233-2456

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation

ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues,
réparations, réglage,
freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph, 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e etage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tel 943 6628

Dr R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ DE CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Plombiers

BOULET
Plumbing and Heating Co. Ltd.
Plomberie et chauffage — installation du chauffage au gaz — On offre un bon service de rénovation et de modification.
Fernand Boulet — Propriétaire Téléphone: 247-6364

DOUBLE L
Plumbing and Heating
Plomberie et chauffage — résidences, commerces, industries. Rénovation, modifications. Travail professionnel.
Louis Manaigre Au téléphone: 269-5108
Larry Amal et 1-883-2113

LOU'S PLUMBING & HEATING
Plomberie et chauffage
Résidences et commerces
Rénovation et réparation
Nettoyage de tuyaux
Louis Toupin, propriétaire
328, Youville, Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-1708

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina Téléphone: 475-1506

Spécialiste du cuir chevelu

KLEIN'S HAIR AND SCALP SPECIALISTS LTD.
Résout les problèmes des cheveux et du cuir chevelu
- Pellicules
- Perte excessive des cheveux
- Cheveux huileux
- Cheveux secs

714, Edifice Boyd • 388, av. Portage • Tél.: 942-4133

Transports

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant:
Rolly Painchaud Tél.: 256-5869

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN. Téléphone: 233-6327

On demande

Directeur des services auxiliaires

SITUATION INTÉRESSANTE

pour une personne ou un couple de tout âge jusqu'à la retraite définitive.

QUALITES
- connaissance de la comptabilité d'un petit commerce
- bilingue
- expérience dans un petit magasin ou une petite épicerie
- expérience aux fonctions de secrétaire ou trésorier de divers organismes.

FONCTIONS
- direction d'une petite épicerie
- agent d'assurances-feu et automobile
- direction des services d'un centre culturel
- comptabilité pour plusieurs petits organismes
- adjoint au maître de poste.

Une situation à tâches variées; bureau personnel; heures de travail souples; salaire au début de $8,000 à $9,000 selon les qualités et l'expérience; emploi pour le conjoint, s'il y a lieu, à temps partiel à $5,000 par année, ou à plein temps à $5,400 ou plus dans une cafétéria ou un bureau d'assurances.

Pour plus de renseignements, adresser un résumé de vos qualités et de votre expérience avant le 31 janvier 1976 au Directeur du personnel, La Familiale, C.P. 1000, Saint-Victor, Saskatchewan S0H 3T0

LOGEMENT COOPÉRATIF
COORDONNATEUR DE PROGRAMMES
POSTE À CONTRAT

Le ministère du Développement coopératif demande un coordonnateur de programmes dont les fonctions seront d'assister et de conseiller les membres de nouvelles coopératives en ce qui a trait à la planification, à l'organisation et à la mise en marche de constructions d'habitations dans le cadre d'un nouveau programme de construction de logements coopératifs. Les fonctions impliquent des voyages fréquents à travers la Province.

Compte sera tenu de la connaissance, chez les candidats, des principes coopératifs et de l'aptitude à travailler en collaboration avec des groupes. L'expérience dans l'administration et des connaissances du domaine de la construction domiciliaire joueront en faveur des candidats, bien que cela ne soit pas essentiel.

Salaire: $1,200 par mois.

Les candidatures doivent être posées par écrit et adressées au

Ministère du Développement coopératif
800-491, avenue du Portage
Winnipeg R3C 2E7

AIR CANADA



DEMANDE
EMPLOYÉ(E) DE BUREAU
Catégorie 111

- poste permanent
- au moins six mois d'expérience en OPERATION DE MACHINE PERFORATRICE
- fonction principale: opération de machine perforatrice, mais doit pouvoir être en mesure d'effectuer du travail de bureau
- échelle de salaire $517.78 à $709.93 plus $40.00 de prestation de cherté de vie

S'ADRESSER A:

AIR CANADA
Bureau d'emploi
Pièce 1710 immeuble Richardson
tél.: 985-5689

LOGEMENT COOPÉRATIF
INSTRUCTEUR DE CHARPENTERIE
POSTE À CONTRAT

Le ministère du Développement coopératif demande un instructeur de charpenterie pour assister les membres de coopératives de construction d'habitation dans le cadre d'un programme nouveau de constructeur de logements coopératifs. Les fonctions requièrent du candidat choisi qu'il devra conseiller les membres de la coopérative sur les aspects techniques de la construction domiciliaire, coordonner les opérations d'achats de matériaux et voir aux sous-contrats, apporter aide et conseils dans le domaine des tests des sols, des relevés, du zonage, et agir comme surveillant des opérations de construction. Les fonctions impliquent des voyages fréquents à travers la Province.

Compte sera tenu de l'expérience des candidats dans le domaine de la construction et d'une connaissance sérieuse des techniques récentes et des concepts nouveaux dans le domaine du logement.

Salaire: $1,200 par mois.

Les candidatures doivent être posées par écrit et adressées au

Ministère du Développement coopératif
800—491, avenue du Portage
Winnipeg R3B 2E7

agents d'immeubles

McKAGUE SIGMAR

SAINT-PIERRE **$19,900**
Jolie maison de famille de 2 étages. Grand salon, salle à manger, 3 chambres à coucher. Le tout sur un grand lot. 30 minutes de Winnipeg. Pour visiter cette maison appelez Gerry Carrière 269-5068, ou Louis Carrière 253-2381.

Bel-Air Realty Ltd.

NORWOOD **$35,000**
Maison de 1 3/4 étage, 4 ch. à c., salon, salle à manger, salle de télé, soubassement, garage. En très bon état.

SAINT-BONIFACE **$31,900**
Maison sur lot de 50' x 122', 4 ch. à c., salon, cuisine rénovée, grandes pièces, garage. En bon état.

SAINT-BONIFACE **$23,900**
Duplex de 3 ch. à c. dans chaque logis. Entrées privées. Lot de 50 x 118. Hypothèque de $17,500 à 10%. Revenu: $285.00 par mois.

Pour achat ou vente appelez
Clément Boulet 247-8851 ou 832-6204

PAUL'S REALTY LTD.

390, boul. Provencher — Tél.: 247-8861

ST-BONIFACE — Duplex complètement rénové. 3 chambres à coucher au 1er étage, et 3 chambres à coucher au 2e. Soubassement complètement fini avec foyer et bar avec évier.

ST-BONIFACE — Grande maison de 2 chambres à coucher au 1er étage, et un logis de 3 pièces au 2e. Soubassement à la grandeur. Grand lot avec garage. Prix très raisonnable.

ST-VITAL — Deux grandes maisons de 2 étages sur rue résidentielle et tranquille.

ST-BONIFACE CENTRE — J'ai à St-Boniface un très joli petit bungalow de 2 chambres à coucher avec soubassement à la grandeur. Cette petite maison du genre "Doll House" est idéale pour jeune couple ou personnes âgées ou retirées. Appelez dès maintenant.

Noël Bérard: 247-7363
Paul Gagnon: 256-6538
Paul Fournier: 257-0791

Avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ANNE-MARIE MANAIGRE, du village de Lorette, en la Province du Manitoba, veuve de feu JOSEPH MANAIGRE, fermier, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 6 février 1976.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour de janvier 1976.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
PROCUREURS DE LA SUCCESSION

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ALEXANDRE TETRAULT, de la communauté de Saint-Boniface, en la Ville de Winnipeg, au Manitoba, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 27 février 1976.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 12e jour de janvier 1976.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
PROCUREURS DE LA SUCCESSION.

C JOHN GEE RLTY — **LAURENT ROCHON 247-6232** — 36 CHEMIN STE ANNE ST VITAL

MOUSSEAU & MILLS REALTY

206, ch. Sainte-Marie
Mme Al. Forest
Rés.: 284-6458 — Bur.: 475-3580

MAISON D'EXECUTIF **PARC WINDSOR**
Cette propriété unique possède tout le charme et la dignité qu'une personne désire. Grand vestibule, salon à un niveau plus élevé, et rampe décorative en fer forgé conduisant à la salle à manger à un niveau encore plus élevé. Foyer ouvert dans salon, 3 plomberies, salle de récréation finie professionnellement, garage attenant, grand lot boisé et beaucoup d'autres commodités trop nombreuses pour énumérées. Pour plus d'information, appelez Mme Al. Forest.

NORWOOD $28,500
Maison de 1½ étage. 3 petits logis. Sur lot de 50 pieds. Pourrait servir comme maison de famille



RUE DES MEURONS
Bâtisse très solide. Bien propre et avec 5 logis. Soubassement complet avec salle de récréation et chambre servant comme bureau d'affaires. Grand lot, Garage, plus un autre garage servant pour différents travaux.

ST-BONIFACE
Joli petit bungalow de 2 chambres à coucher. Soubassement complet

RUE BERRY
Maison de 2 étages. Soubassement complet. 2 logis. 2 salles de bains. Pourrait servir comme maison de famille. En très bon état

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Maison de revenu de 2½ étages. En bon état. Peut être achetée avec environ $4,000 comptant

ST-BONIFACE $29,900
Trois petites maisons sur lot de 132 x 112. Vendeur prendrait l'hypothèque pour acheteur qualifié.

ST-BONIFACE $21,500
Maison de revenu de 1½ étage 2 logis. 2 salles de bains et entrées privées

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 1 ch. à c. au 1er étage. Revenu $126.00. Suite de 2 ch. à c. au 2e étage. Revenu $121.00 "Bachelor apartment" au sous-sol $72.50. 3 salles de bain. Entrée privée.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 2 ch. à c. au premier. — Revenu $135.00. 1 suite de 2 ch. à c. au 2e. Revenu $135.00. 2 salles de bain. Chambre supplémentaire au sous-sol avec salle de bain de 2 pièces. Revenu $42.00. Entrée privée.



NORWOOD $29,500
La partie sud de ce joli duplex avec salon, salle à manger, cuisine et 3 chambres à coucher. Soubassement et chauffage complètement séparés. Plaque de ciment pour garage double. Fenêtres en aluminium.

ST-VITAL
Joli bungalow très propre de 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Garage double. sur grand lot.



METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957

MEADOWOOD — Joli bungalow de 3 ch. à c. — Semi-détaché — Hypothèque à 8 3 4% — Appelez Yvette Pelletier 247-2372.

IMMEUBLE DE 4 LOGIS AU CENTRE DE ST-BONIFACE — Très bon revenu — Prix: $42,900 — On demande $10,000 comptant — Pour renseignements appelez Yvette Pelletier 247-2372 ou Mme Danis 253-2102.

ST-JEAN-BAPTISTE — MANITOBA **$7,500**
Maison de famille de 3 ch. à c. — Grande cuisine — Tapis mur à mur — Grand lot — Appelez Aimé Fillion 256-4762.

PARC WINDSOR — Duplex de 16 ans en bon état — Cave finie — Bon stationnement — Bonne localité — Appelez Aimé Fillion 256-4762.

ST-BONIFACE — Petit immeuble de 6 logis — Bon stationnement — Bonne localité — Appelez Aimé Fillion 256-4762.

ST-VITAL — Bungalow de 3 ch. à c. — Grande cuisine et salon — Tapis mur à mur — Lot: 50 x 223 — Appelez Aimé Fillion 256-4762.

ST-NORBERT — Maison de 2 étages — Idéale pour famille nombreuse — Située sur Rue De L'Eglise — Possession le 1er février — Prix: $31,900 — Appelez Claude Fillion 257-1765.

VOULEZ-VOUS VENDRE VOTRE MAISON?

VEUILLEZ S'IL VOUS PLAIT NOUS APPELER POUR ESTIMATION OU POUR DISCUTER CETTE VENTE AVEC NOUS. CA NOUS FAIT TOUJOURS PLAISIR!

ADA GUENETTE	247-5903	YVETTE PELLETIER	247-2372	LEO GROUETTE	257-2363
CAROLE GAUTHIER	233-1214	AIME FILLION	256-4762	CLAUDE FILLION	257-1765
BELVA SMITH	453-7424	MAURICE DANIS	253-2102	ALINE DANIS	253-2102

À vendre

SAINT-BONIFACE — PRES HOPITAL — $37,000 - Maison de revenu de 2 étages, très propre. 760 pieds carrés au 2e avec 2 chambres à coucher; 840 pieds carrés au 1er avec 3 chambres à coucher. Entrées privées. Nouvelles fenêtres en aluminium. Revenu annuel: $5,100. Pas d'agent. Composer: 253-4182.
40-206-41 C

À louer

Logis de 2 pièces meublées. Pour jeune fille ou dame. S'adresser à 457, rue Jeanne d'Arc, St-Boniface.
40-203-JNO

Unités de logement de 2, 3 et 4 chambres à coucher à louer dès juin ou juillet 1976. Renseignez-vous dès maintenant au Village Canadien Coop Ltée, angle des rues Vista et St. Mary's - Tél.: 253-4539 (Claude Gagné)
38-182-JNO

Meadowood. Possession immédiate. 2 chambres à coucher, salle à manger. Appelez Bert 452-8707 ou André 257-0972 après 6 heures.
39-193-40 C

Chambre avec pension pour dame d'Age d'Or seule. Dans foyer privé au parc Windsor. Composer: 253-9142.
39-194-40 C

Logis de 3 pièces. Libre le 1er février. S'adresser à 458, rue Aulneau.
40-199-JNO

Logis 3 pièces. Entrée privée, partiellement meublé, stationnement. Près Taché et Provencher. Pas de fumeurs ni buveurs mais personnes propres, fiables et tranquilles. Libre 1er avril 233-1844 (sonner 10 à 12 coups s.v.p.)
40-208-1 C

personnel

QUESTIONS? PROBLEMES? BESOINS? Nous sommes à l'écoute. Composez télémessage 783-0829
39-198-40 C

GARDIENNE - Nous avons besoin d'une personne responsable pour prendre soin de la maison et garder les enfants. Chambre fournie si désiré. Nous habitons une petite ferme près du Périmètre. Bonne possibilité pour dame dans les environs de Lorette ou Ile-des-Chênes. S'il vous plaît, appelez Mme Danis - Rés.: 253-2102 ou Bur.: 247-8957
39-197-39 C

ON DESIRE - garder enfant de la naissance à 4 ans, du lundi au vendredi dans le district de Meadowood à St-Vital. Tél.: 247-4865
40-204-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

ON RECHERCHE une dame responsable pour garder un jeune bébé à domicile pendant 6 semaines. Composer: 233-0564 après 5 heures
39-195-39 C

"J'ai été nourri aux lettres dès mon enfance; et, pour ce qu'on me persuadait que par leur moyen on pouvait acquérir une connaissance claire et assurée de tout ce qui est utile à la vie, j'avais un extrême désir de les apprendre. Mais sitôt que j'eus achevé tout ce cours d'études au bout duquel on a coutume d'être reçu au rang des doctes, je changeai entièrement d'opinion. Car je me trouvais embarrassé de tant de doutes et d'erreurs qu'il me semblait n'avoir fait d'autre profit, en tâchant de m'instruire, sinon que j'avais découvert de plus en plus mon ignorance."

(DESCARTES, *Discours de la Méthode*)

LA S.F.M. VOUS INFORME

le BONSPIEL PROVINCIAL de la FRANCOPHONIE approche

Etes-vous déjà inscrits pour le Bonspiel provincial de la francophonie? C'est grand temps que vous y pensiez!

N'oubliez pas que la date limite pour des inscriptions est LE VENDREDI 16 JANVIER!

Voici quelques détails pour vous rafraîchir la mémoire à ce sujet:

- les dates: 6, 7, 8 février
- Endroit: NOTRE-DAME-de-LOURDES
- Coût d'inscription: $20.00 par équipe (ceci inclut: souper et soirée du samedi soir pour les participants)

C'est un BONSPIEL **PROVINCIAL**, alors on s'attend de voir beaucoup d'équipes de toutes les régions francophones du Manitoba. Les gens de la Montagne sauront bien vous accueillir! Tous sont les bienvenus à la soirée du samedi —

— coût d'entrée: $1.50 par personne.

Inscrivez-vous immédiatement! Pour plus de renseignements, appelez Louise à la S.F.M. au 233-4915!. . .

CITOYENS DE

SAINT-VITAL

Le conseil régional de Saint-Vital vous invite à une soirée

"À LA CANADIENNE"

le vendredi, 27 février. Encerclez vite cette date sur votre calendrier.

Plus de détails à ce sujet prochainement.

ATTENTION!

FRANCOPHONES DE

SAINT-NORBERT

ET DES ENVIRONS!

Vous êtes cordialement invités à la REUNION ANNUELLE du conseil régional de la SFM, de Saint-Norbert, le **dimanche, 25 janvier.**

voici les dates et les heures à retenir

- mot du président de la SFM
- courte présentation du comité de parents
- rapport du conseil régional
- sondage au sujet des besoins futurs
- élection de nouveaux représentants

Pour ajouter un esprit de détente à la soirée, un "Vin et Fromage" sera servi. Alors, n'oubliez pas de vous rendre à 8:00 p.m., à la salle Ritchot de Saint-Norbert, **le 25 janvier.**

Nous comptons sur votre présence!!!

Le conseil régional de Saint-Norbert



LÉON VISSOT. Manteau en ragondin naturel, encolure et poignets en renard Gold Amber. Bottes Charles Jourdan.

(Jours de France)

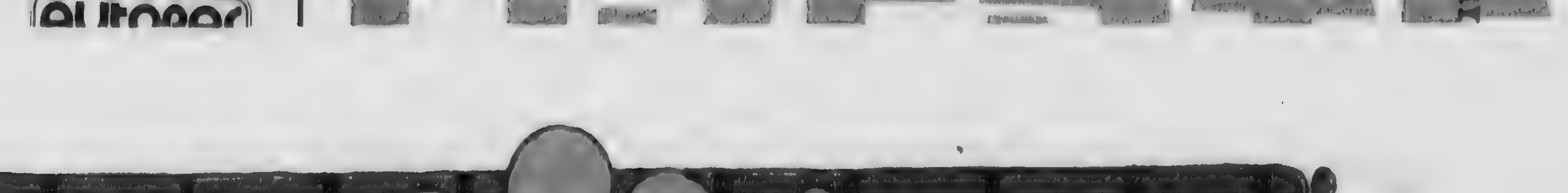
CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL 6 MARS???

* * *

ATTENTION: 7 MARS

RESERVEZ CETTE DATE POUR LA REUNION ANNUELLE DE LA

SOCIÉTÉ
FRANCO
MANITOBAINE



COCCINELLE

LES ADMINISTRATEURS DE LA JUSTICE

Le journal des jeunes

Soient que de la administrateurs respectées les voient lois justice à ce les. Travaille rendre réforme à Commission de ces lois la moderne société adaptées vie plus

PALAIS DE JUSTICE
20, rue des Saints Innocents

G F E D C B A

CLIC! CLIC!

Tit-Lou photographie pour toi quelques administrateurs de la justice et un membre de la commission de réforme du droit du Canada. ① Replace les mots du parchemin dans l'ordre. ② Identifie chacun des personnages.

JUGE
AVOCAT
GREFFIER
POLICIER MUNICIPAL
POLICIER DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC
POLICIER DE LA GENDARMERIE ROYALE
MEMBRE DE LA COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT

ALAIN GLOMO 75

Saint-Boniface, Manitoba,

modèle, il importe qu'elle charme et séduise l'étudiant.

Tante Paule raconte



— Dis, tante Paule, tu nous proposes cette semaine un sujet bien sérieux!

— Tu trouves, Pascale?

— Mais oui! Les administrateurs de la justice... brr... cela me fait même un peu peur.

— Peur? Mais pourquoi? Tu n'as aucune raison d'avoir peur. A moins d'avoir fait une grosse bêtise... Au contraire, les administrateurs de la justice sont là pour la diriger, pour voir à ce qu'elle soit respectée. Ils sont là pour aider les citoyens, les écouter, les conseiller. Je connais une petite fille qui avait bien peur des policiers, sans trop savoir d'ailleurs pourquoi. Peut-être à cause de l'uniforme qu'ils portent. Un peu comme les chiens qui n'aiment pas voir approcher le facteur. Mais du jour au lendemain cette même petite fille se mit à trouver très gentils les policiers, lorsqu'elle se rendit à l'école pour la première fois. Elle s'aperçut alors que le policier qui veillait au coin de la rue à ce que le droit de passage des écoliers soit respecté était loin d'être méchant. Au contraire, il lui a souri et ils sont devenus les meilleurs amis du monde.

- Et moi, tu sais, j'ai une amie dont le papa est policier, qui a pour voisin un avocat et pour tante un greffier à la cour. Et son papa m'a dit l'autre jour: "Pascale, tu ferais mieux de faire enregistrer ta bicyclette, on ne sait jamais, tu peux la perdre et ce sera plus facile alors de la retrouver. Alors, mon amie et moi, nous sommes allées chercher ma plaque d'enregistrement.

— Voilà! Tu vois, tu es en loi, le policier a fait son devoir et tu ne t'en portes pas plus mal pour cela. Et moi aussi. Car l'autre jour, je me suis rendue à l'hôtel de ville, j'ai payé cinq dollars, pour obtenir un permis pour mon chien et si jamais il se sauve, comme cela lui arrive, ce sera facile alors de le retracer.

—Quant aux autres administrateurs de la justice, je suppose qu'en faisant les jeux du Coccinelle d'aujourd'hui, nous connaîtrons un peu mieux leurs fonctions.

— Oui et nous comprendrons que toute société bien organisée a besoin d'administrateurs de la justice qui travaillent en harmonie pour que cette justice soit bien appliquée et respectée. Et vous tous aussi, mes petits amis, faites votre Coccinelle et suivez la suggestion qui vous est donnée à la page 7.

Tourlou,
Tante Paule



Coccinelle est conçu et réalisé par Paule Tardif avec la collaboration de rédacteur: Céline Deguire-Morris
Illustrateur: Alain Glomo





UN PROCÈS

Je ne parlerai qu'en présence de mon avocat, s'écria le loup. Vous m'accusez d'avoir tué ce faon. Mais comment pouvez-vous avancer une accusation pareille? Je demande justice et tout de suite encore!"

"Très bien, dit le renard d'une voix suave. Je serai, si vous le voulez bien, cet avocat. Allons de ce pas voir le juge".

Ours, lièvre, mouffette, orignal, loutre, bison, chevreuil et biche en tête, se rendirent à la Roche Pleureuse où siégeait le Grand Cerf, juge en chef du Tribunal Suprême de la forêt. Le loup et le renard les suivaient à quelque distance. Le renard posant des questions au loup, lui suggérant des réponses. Arrivés au pied du tribunal, les animaux s'assirent en rond et attendirent. Un écureuil sautant de branche en branche cria d'une voix pointue: "Messieurs, la Cour". Les animaux se levèrent et le Grand Cerf fit son entrée.

L'ours s'avança. "Grand Cerf, notre juge et notre chef, au nom des animaux de la forêt, je te présente notre grief. Ce loup que tu vois ici a tué un jeune faon et nous voulons que tu le punisses. "Le Grand Cerf dit au loup d'approcher. Le loup s'approcha, la tête basse, et un aigle qui faisait office de greffier lui dit: "Jure de dire la vérité, toute la vérité. Lève la patte droite et dis: Je le jure". "Je le dure, dit le loup".

"Que l'avocat de la poursuite commence, dit le juge." L'ours s'éclaircit la voix. "Votre Seigneurie, ce matin, vers quatre heures, alors que tout dormait encore dans la forêt, on entendit un cri terrible. C'était un jeune faon qui l'avait poussé avant de mourir d'une mort atroce sous la dent de ce loup vorace et cruel".

"Je m'objecte, dit le renard. Car il n'est pas prouvé que mon client est vorace et cruel".

"Objection accordée, dit le Grand Cerf. Rien ne prouve, en effet, que ce loup est vorace et cruel. Continuez".

"Bon. De toute façon on a retrouvé ce faon mort près de la tanière du loup. Or il faut que votre Honneur sache que la tanière du loup est fort loin du grand chêne où vivait ce faon. Le loup a donc dépassé son territoire de chasse. Il a guetté ce faon, l'a attiré à sa tanière et l'a tué. La poursuite demande justice".

"Avez-vous des témoins pour appuyer vos dires? demanda le cerf?" Nous n'avons pas de témoins, dit l'ours, car tous les animaux dormaient. "Que l'avocat de la défense se fasse entendre, répliqua le juge".

"Que votre Seigneurie me permette de dire ceci: Le faon s'est aventuré près de la tanière du loup. Mais c'est un autre animal qui l'a tué. Le loup est alors sorti de sa tanière et c'est pourquoi il était près du faon lorsque les autres animaux sont arrivés. Nous avons un témoin, le hibou".

Le hibou prit la parole: "J'étais à la veille de dormir. Mais j'ai vu un chien errant s'avancer et sauter sur le faon. Ce chien ressemblait à un loup, car il était gros et gris, mais c'était bien un chien. Il devait avoir faim et c'est pourquoi il a tué le faon".

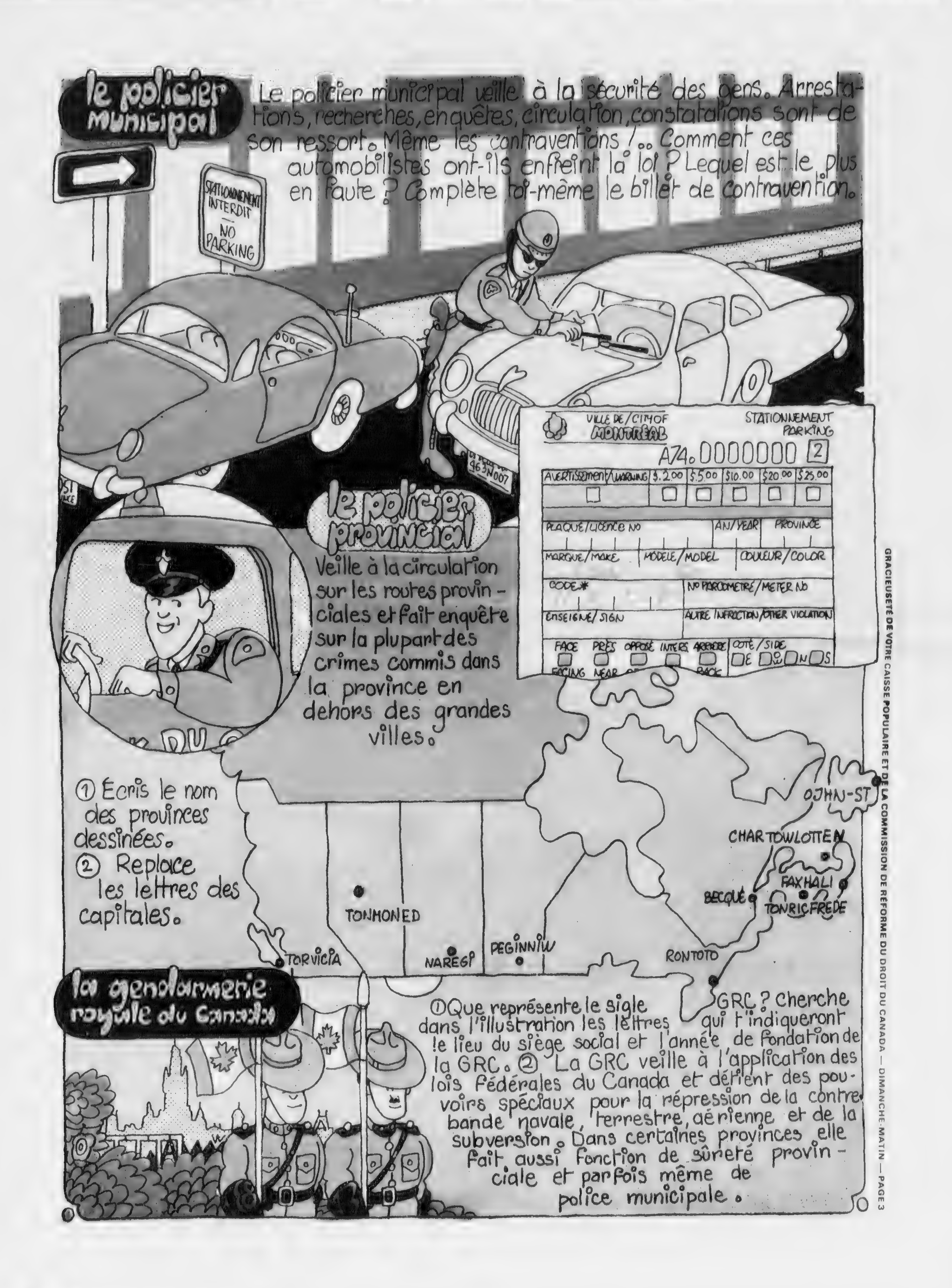
"Vous voyez bien que mon client est innocent, dit le renard. D'ailleurs, a-t-il l'air d'un tueur de faon? Depuis que la nouvelle loi a été établie il n'est jamais sorti de son territoire".

"Je vais rendre mon jugement sur le banc, reprit le Grand Cerf. Je crois que le loup n'a pas tué le faon. La défense a produit un témoin, alors que la poursuite n'en avait pas. Je déclare ce loup innocent. Quant au chien, ce n'est pas à nous de le juger.

Ainsi parla le Grand Cerf, juge et chef de la forêt au tribunal de la Roche Pleureuse. Et majestueux, il s'éloigna. Les animaux se retirèrent et le loup invita le renard à aller boire de l'eau claire au ruisseau du Court Bouillon.

Céline Deguire-Morris

Saint-
R2H 0H7
En un mot, il faut qu'elle plaise.
Pour tous les enseignants qui désirent



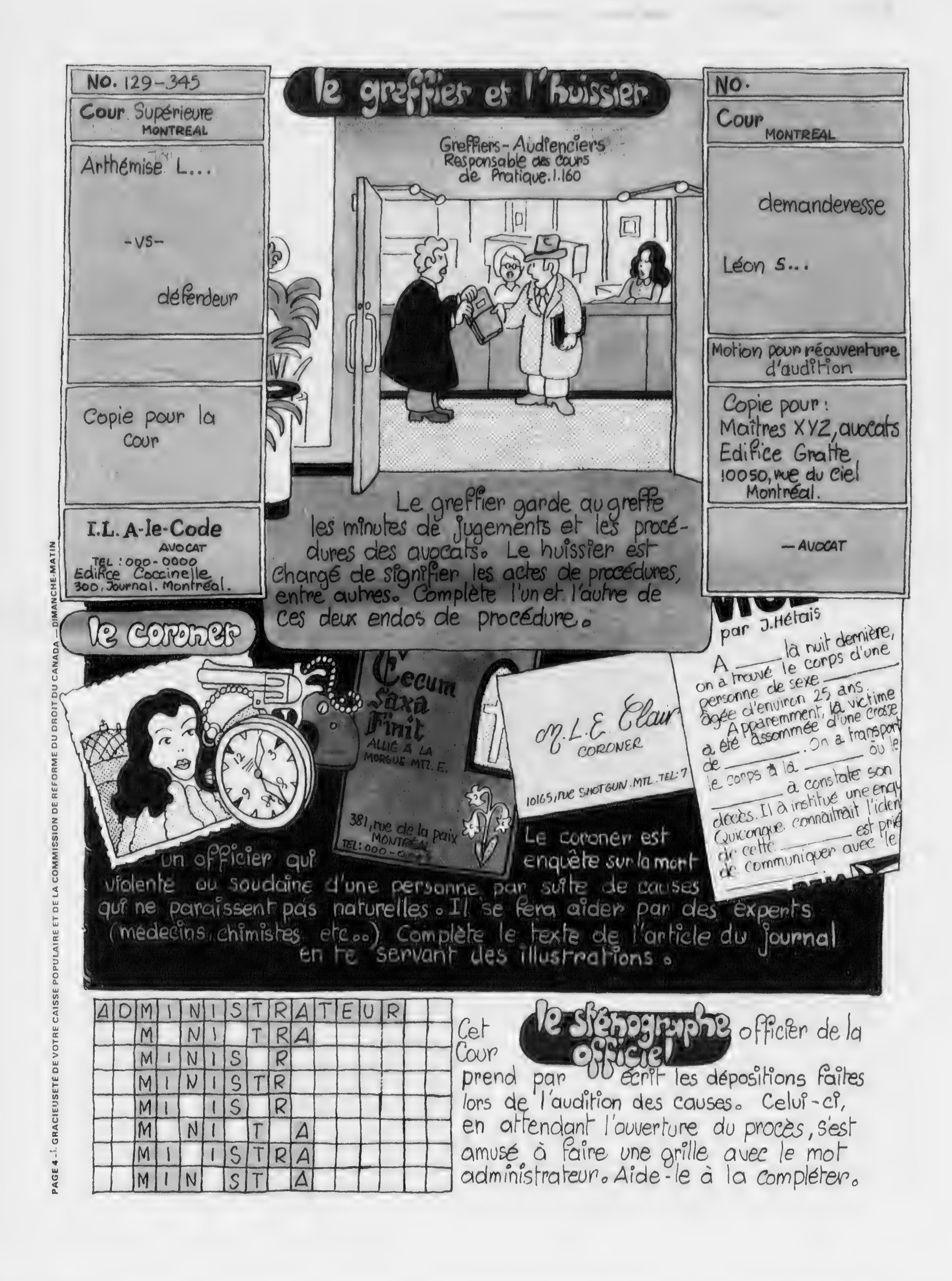
GRACIEUSETÉ DE VOTRE CAISSE POPULAIRE ET DE LA COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DU CANADA — DIMANCHE-MATIN — PAGE 3

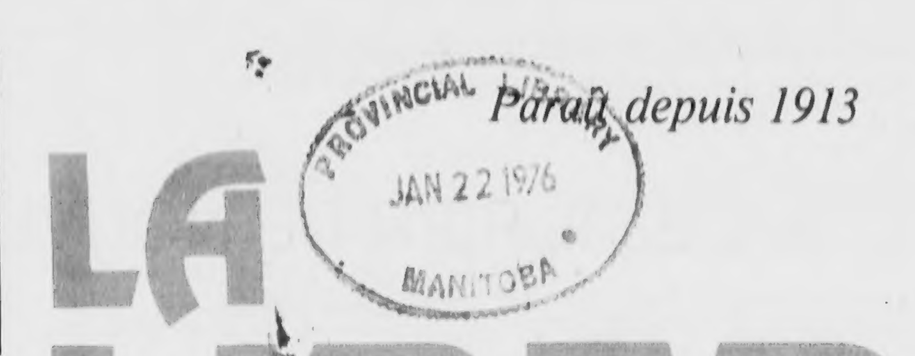
Collège Universitaire

200 Avenue dela Cathédrale

En conséquence, elle doit être belle, et, pour servir de

Projet de perfectionnement du français, langue première


le greffier et l'huissier
NO. 129-345
Cour Supérieure MONTREAL
Arthémise L...
-VS-
défendeur
Copie pour la cour
I.L. A-le-Code
AVOCAT
TEL : 000-0000
Edifice Coccinelle
300, Journal. Montréal.
Greffiers-Audienciers
Responsable des cours de Pratique. 1.160
NO.
Cour MONTREAL
demanderesse
Léon S...
Motion pour réouverture d'audition
Copie pour : Maîtres XYZ, avocats
Edifice Gratte
10050, rue du ciel
Montréal.
— AVOCAT
Le greffier garde au greffe les minutes de jugements et les procédures des avocats. Le huissier est chargé de signifier les actes de procédures, entre autres. Complète l'un et l'autre de ces deux endos de procédure.
le coroner
Cecum Saxa Finit
ALLIÉ À LA MORGUE MTL. E.
381, rue de la paix
MONTRÉAL
TEL: 000-0
M.L.E. Clair
CORONER
10165, rue SHOTGUN. MTL. TEL: 7
par J.Hétais
A ____ la nuit dernière, on a trouvé le corps d'une personne de sexe ____ âgée d'environ 25 ans.
Apparemment, la victime a été assommée d'une crase de ____. On a transport le corps à la ____ où le ____ a constaté son décès. Il a institué une enqu
Quiconque connaîtrait l'iden de cette ____ est prié de communiquer avec le
Le coroner est un officier qui enquête sur la mort violente ou soudaine d'une personne par suite de causes qui ne paraissent pas naturelles. Il se fera aider par des experts (médecins, chimistes etc..). Complète le texte de l'article du journal en te servant des illustrations.
A D M I N I S T R A T E U R
M N I T R A
M I N I S R
M I N I S T R
M I I S R
M N I T A
M I I S T R A
M I N S T A
Cet officier de la Cour
le sténographe officiel
prend par écrit les dépositions faites lors de l'audition des causes. Celui-ci, en attendant l'ouverture du procès, s'est amusé à faire une grille avec le mot administrateur. Aide-le à la compléter.
PAGE 4 - GRACIEUSETÉ DE VOTRE CAISSE POPULAIRE ET DE LA COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DU CANADA — DIMANCHE-MATIN



Paraît depuis 1913

l'avocat de causes au civil

le ______ doit $999.99 au ______. Malgré plusieurs lettres recommandées il n'a pas voulu rendre cette ______ au ______. Je demande que ______ soit faite.

le ______ dit qu'il a payé cette ______ comptant et que le client de mon ______ ne lui a jamais donné de ______. Je demande que justice soit faite.

① A l'aide des mots suivants, complète l'exposé de ces deux avocats: SOMME - DETTE - REÇU CONFRÈRE - JUSTICE DÉFENDEUR - DEMANDEUR

② Qui est l'avocat de la défense? de la poursuite?

Les 2 parties ont un différend à régler. Le demandeur, aussi bien que le défendeur, est représenté par un avocat.

l'avocat criminaliste

Que dit cet avocat à l'oreille de son client? Mets le texte de la bulle devant un miroir et tu le sauras.

Ne vous inquiétez pas, cher ami, je vous sauverai, et rappelez-vous que l'accusé est présumé innocent tant que l'avocat de la couronne n'a pas prouvé qu'il est coupable hors de tout doute raisonnable.

le juge

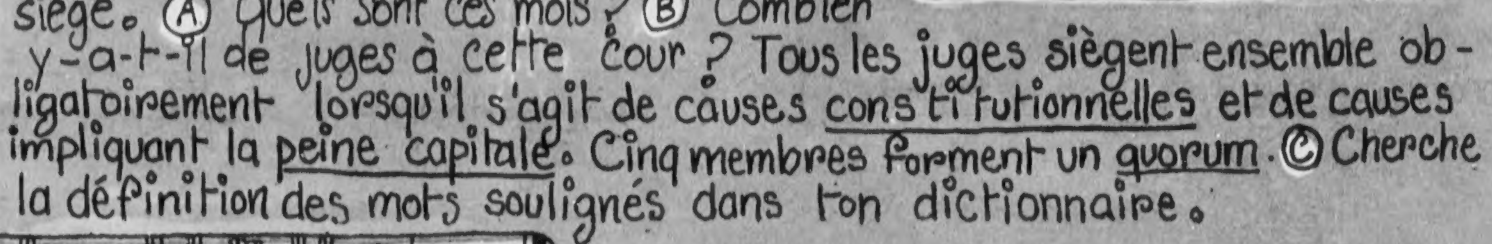
TI	GESSE	LITE
BON	ENCE	TI
TÉ		
BIENVEILL		
SA	TÉ	PA
CE		
ANCE	JUS	GRITÉ
IMPARTIA	IN	

le juge préside à la cour et est chargé de rendre la justice. En plus de bien connaître la loi et les changements qu'on y apporte et d'exercer une grande sagacité — son bon jugement — le juge doit avoir plusieurs qualités. D'après le casse-tête, quelles sont-elles?

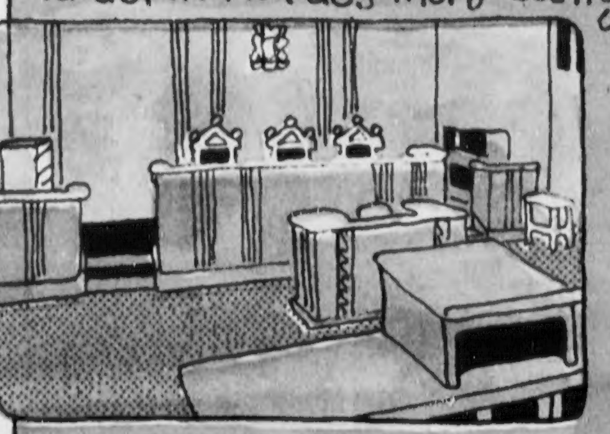
Cour Suprême

La Cour Suprême est le plus haut tribunal du pays (donc de dernière instance). Elle entend le plus souvent des causes qui impliquent un montant de plus de $ 10,000.

La Cour Suprême du Canada se réunit 3 fois par année le 1er mois, le 4e et le 10e, dans la capitale du Canada où elle a son siège. (A) Quels sont ces mois? (B) Combien



y-a-t-il de juges à cette Cour? Tous les juges siègent ensemble obligatoirement lorsqu'il s'agit de causes constitutionnelles et de causes impliquant la peine capitale. Cinq membres forment un quorum. (C) Cherche la définition des mots soulignés dans ton dictionnaire.



2 fois par mois les requêtes sont entendues par 3 juges. A l'ouverture de chaque session, et les jours où les jugements sont rendus, les juges revêtent une robe écarlate garnie d'hermine. Cherche la définition dans ton dictionnaire.

procès avec jury

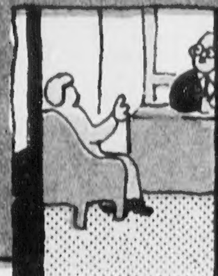


Tit-lou a assisté à un procès avec jury à la Cour Supérieure de juridiction criminelle. De quels membres ce jury se composait-il?
3 _____ assises à côté d'un homme à moustache se sont prononcées pour l'acquittement de l'accusé. Un vieux monsieur assis à la _____ de l'_____ à __________ s'est prononcé contre.
L'_____ à __________ aussi. Une dame à lunettes: pour. Un homme dans la trentaine assis entre 2 personnages _ _________: contre. Les 3 derniers: pour. L'accusé a-t-il été acquitté? Où est le 12e juré?

Cour des petites créanses

Combien voit-on de citoyens sur cette page?

Depuis septembre 1972 tout citoyen qui réclame en Cour une somme de $300 ou moins à son débiteur doit le faire à cette Cour. Il est alors son propre avocat.





cours de la province de québec et cours fédérales

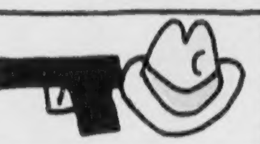


Juges nommés et payés par le Gouvernement fédéral.



Juges nommés et payés par le Gouvernement provincial.

Juges nommés par le Gouvernement provincial et payés par les municipalités.



Cours à juridiction civile et pénale.



Cours à juridiction uniquement civile.



Cours à juridiction uniquement pénale.

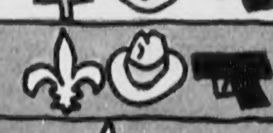
Cour Suprême du Canada. 

Cour d'Appel d'une Province.

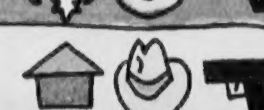
Cour Supérieure de juridiction civile. 

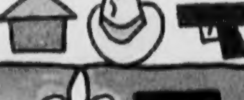
Cour Supérieure de juridiction criminelle. 

Cour Fédérale.

Cour provinciale. 

Cour des Sessions de la Paix. 

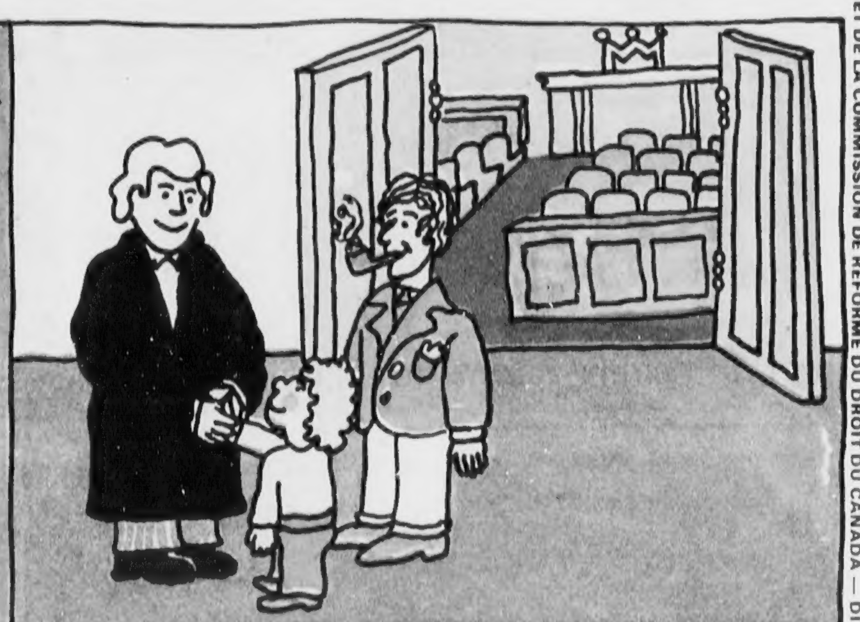
Cour du Bien-Être Social. 

Cour municipale. 

Cour du Coroner. 

Les procès se déroulent à la cour. En voici quelques-unes. Selon les symboles de chaque cour : ① Quelles sortes de causes chacune entend; ② Qui nomme et paye les juges. Combien y a-t-il de cours à juridiction fédérale? à juridiction provinciale?

Demande à tes parents ou à tes professeurs d'organiser pour toi une visite de la Cour afin d'y rencontrer quelques-uns des administrateurs de la justice.
En communiquant avec le protonotaire ou un juge, tu pourras sans doute organiser une telle visite que tu trouveras sûrement enrichissante.



RÉPONSES:

PAGE 1:
Les administrateurs de la justice voient à ce que les lois soient respectées. La Commission de réforme travaille à rendre ces lois plus adaptées à la vie moderne.

PAGE 3:
Jeu 3: GRC: Gendarmerie Royale du Canada.

PAGE 4:
Jeu 3: administration, administrer, administratés, administratif, administratrice, administrative, administrées.

PAGE 5:
Jeu 3: sagesse, bonté, impartialité, bienveillance, patience, intégrité, justice.

PAGE 6:
Jeu 2: oui
Jeu 2: 18 citoyens

Universitaire de
200 Avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba

En conséquence, elle doit être belle, et, pour servir de modèle, il importe qu'elle charme et séduise l'étudiant

Projet de perfectionnement du français, langue première

Jeu d'échelles

DÉPART 1

2

ENQUÊTE-MORT LOUCHE 3

Appel d'un jugement de la Cour d'Appel du Québec 4

FAILLITE 5

DIVORCE 6

7

8

9

10

11

Jeune délinquant 12

COUR SUPÉRIEURE (Division des divorces) 13

COUR SUPÉRIEURE (Division des faillites) 14

COUR SUPRÊME 15

16

accusé de meurtre 17

18

Poursuite contre le gouvernement fédéral 19

20

BILLET DE VITESSE 21

COUR DU CORONER 22

23

COUR DU BIEN-ÊTRE SOCIAL 24

25

26

27

DETTE DE $.250. 28

Cour Supérieure de juridiction criminelle 29

30

COUR FÉDÉRALE DU CANADA 31

32

COUR MUNICIPALE 33

COUR DES PETITES CRÉANCES 34

35

36

Ce jeu te présente quelques cours qui entendent les causes selon leur nature. Tu joues à 3 ou 4 avec un pion et un dé.
Le premier qui atteint le carreau le plus élevé gagne sa cause.

Saint-

R2H 0H7

En un mot, il faut qu'elle plaise.

Pour tous les enseignants qui désirent